Le sauvage dans le jardin, parcs paysagers et entretien différencié

Gestion différenciée de l'entretien dans le parc des Eaux-Vives à Genève

Fabrice Aubert
Travail de diplôme 2007

Université de Neuchâtel

Formation continue en Écologie et
Sciences de l'Environnement ECOFOC

Le sauvage dans le jardin, parcs paysagers et entretien différencié

Gestion différenciée de l'entretien dans le parc des Eaux-Vives à Genève

Experte: Yveline Cottu
Service de l'environnement et
des espaces verts, Genève

Fabrice Aubert
Travail de diplôme 2007

Université de Neuchâtel

Formation continue en Écologie et
Sciences de l'Environnement ECOFOC

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 1

1.1 Contexte et but du travail 1

1.2 Problématique 1

2. LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST? 3

3. PREMIÈRE PARTIE : LE SAUVAGE DANS LE JARDIN, PARCS PAYSAGERS OU ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ, OÙ SONT LES SIMILITUDES ? 4

3.1 Du jardin à la française au jardin paysager 4

3.1.1 Époque baroque 4

3.1.2 Le jardin paysager 6

3.2 Apparition du concept d'entretien différencié en France 9

3.2.1 Les années d'après-guerre 10

3.2.2 Évolution jusqu'aux années 1970 11

3.2.3 L'apparition du système critique de la gestion horticole 11

3.3 La mise en place de l'entretien différencié à Lausanne 12

3.3.1 Première phase de la mise en place de l'entretien différencié 12

3.3.2 Deuxième phase de la mise en place de l'entretien différencié 14

3.3.3 Bilan 16

3.3.4 Réseau écologique 16

3.4 Mise en place de l'entretien différencié à Bâle 19

3.4.1 Première restructuration 19

3.4.2 Deuxième restructuration 20

3.4.3 Troisième restructuration 20

3.5 Synthèse de l'entretien différencié à Lausanne et à Bâle 24

3.6 Jardins paysagers, entretien différencié et jardin planétaire : des similitudes dans la démarche 24

3.6.1 Jardin à la française, jardin paysager 24

3.6.2 Une crise du sens 25

3.6.3 Entretien différencié 25

3.6.4 Jardins naturels, jardin planétaire 26

4. DEUXIÈME PARTIE : MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ DANS LE PARC DES EAUX-VIVES 29

4.1 Les parcs à Genève 29

4.2 L'entretien des parcs et promenades 33

4.3 Entretien différencié dans le parc des Eaux-Vives 34

4.3.1 Buts 34

4.3.2 Méthode 35

4.3.3 Document remis au SEVE 35

4.4 Situation 36

4.5 Historique 36

4.6 Historique du jardin 39

4.7 Le parc actuel 49

4.8 Structure historique subsistante 54

4.9 Valorisation des éléments historiques 61

4.10 La mise en place d'éléments naturels dans le parc 64

4.11 Évaluation 71

4.12 Mise en réseau des parcs et espaces verts de la ville 72

5. SYNTHÈSE 74

6. BIBLIOGRAPHIE 75

7. ANNEXES 77

7.1 Jean-Jacques Rousseau, 1761, extrait de *Julie ou La Nouvelle Héloïse* 78

7.2 Extraits de *La Théorie et la Pratique du Jardinage* de Dézallier d'Argenville, 1709 81

7.3 Extraits de *La composition des paysages* de Thomas Wathely, 1728-1772 88

7.4 Travail remis au SEVE en automne 2005 pour la mise en place de l'entretien différencié dans le parc des Eaux-Vives 98

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et but du travail

L'idée de traiter l'entretien différencié dans les parcs publics de Genève est apparue lors d'une rencontre avec M^{me} Cottu, cheffe du Service de l'environnement et des espaces verts (SEVE) de la ville de Genève. Je cherchais un sujet de travail de diplôme en rapport avec l'environnement, mais aussi avec mon métier d'architecte paysagiste, et qui proposait une problématique sociale. M^{me} Cottu, de son côté, voulait mettre en place l'entretien différencié dans les parcs de la ville.

Le travail a été réalisé en deux phases :

- Pour le SEVE, la mise en place de l'entretien différencié sur deux parcs-tests, soit l'établissement de plans de l'état existant, le relevé des problèmes rencontrés, une proposition de zonage d'entretien;
- Pour la formation ECOFOC, le travail de diplôme proprement dit.

Rapidement, deux sites ont été retenus pour la première partie du travail : le parc des Eaux-Vives et le parc du Bois de la Bâtie. La réflexion sur les deux parcs a été menée de front et les plans de mise en place de l'entretien différencié ont été remis au SEVE au début de l'année 2006 déjà.

1.2 Problématique

Le dictionnaire *Le Petit Robert* (2001) décrit le jardin comme suit :

"Terrain généralement clos, où l'on cultive des végétaux utiles ou d'agrément."

Cette définition met en opposition un espace délimité, clôturé, entretenu par l'homme pour y cultiver des plantes utiles à son alimentation et à son délassement, à tout ce qui l'entoure, la nature sauvage, non maîtrisée, agressive, voire destructrice. Elle oppose culture et nature, domestique et sauvage. Le jardin, c'est l'endroit déforesté pour y cultiver les plantes nourricières.

Dès lors, on peut se demander comment laisser sa place à la nature dans un jardin : c'est ce que je vais essayer de définir au cours de ce travail.

Pendant la première partie du travail, il est rapidement apparu que la mise en place de l'entretien différencié ne pouvait pas se faire de manière similaire sur tous les parcs. L'entretien dépend en effet de l'origine historique du parc, de sa morphologie, de son évolution, etc.

La problématique du parc des Eaux-Vives s'est révélée plus intéressante que celle du parc du Bois de la Bâtie. En effet, le parc des Eaux-Vives est un jardin historique datant du XVIII^{e} siècle. Il a été construit tout d'abord selon les principes du jardin à la française et a été transformé par la suite en jardin paysager. Le jardin est devenu un parc public au cours du XX^{e} siècle.

Le parc du Bois de la Bâtie, en revanche, est un parc plus récent. Il est occupé en grande partie par une forêt et un parc animalier. Le reste étant couvert par des gazons, des places de jeux et des terrains de sport. La mise en place de l'entretien différencié se résume à des aspects techniques : gestion forestière, mise en place de prairies, gestion des glissements de terrain et des éboulements. La problématique pour ce parc est plutôt technique et ne soulève que peu d'interrogations.

La transformation du parc des Eaux-Vives en parc paysager en 1865 et la mise en place de l'entretien différencié dans ce même parc sont deux démarches qui prennent en compte, pour la première, le paysage et, pour la seconde, la "nature". Il m'a paru intéressant de mettre en parallèle ces deux démarches et de les comparer.

Après une brève explication de l'entretien différencié, il m'a paru nécessaire de m'intéresser tout d'abord à l'histoire de l'art des jardins, et plus particulièrement à la période où le jardin à l'anglaise ou "paysager" a supplanté le jardin à la française, et de rappeler le contexte historique de cette époque.

Pour comprendre le développement de l'entretien différencié en Suisse, il m'a semblé important d'évoquer ce qui s'est passé en France et dans deux villes suisses, Lausanne et Bâle, où l'entretien différencié a été mis en place il y a déjà quelques années.

Je me suis intéressé ensuite plus précisément à la mise en place de l'entretien différencié dans le parc des Eaux-Vives, à son histoire, ainsi qu'à l'histoire des parcs et promenades à Genève.

2. LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS, QU'EST-CE QUE C'EST?

La gestion différenciée des espaces verts, apparue dans les années 1980-1990, est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Selon cette approche, qui s'inspire des techniques agricoles traditionnelles, il est inutile, voire écologiquement non pertinent, d'entretenir toutes les surfaces de la même manière. Par exemple, la tonte systématique de toutes les surfaces enherbées conduit à n'obtenir qu'un même milieu presque monospécifique, très appauvri en biodiversité.

La gestion différenciée, dans ce cas, proposera que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles ou écologiquement précieux, soient laissés à eux-mêmes, fauchés ou pâturés de façon extensive. D'autres endroits, comme un terrain de football, seront intensivement tondus en raison de leurs fonctions.

Cette logique s'accompagne souvent d'une augmentation du taux de la masse végétale et d'une réduction, voire d'un abandon, de l'usage des produits phytosanitaires, des herbicides et des engrais.

La gestion différenciée des espaces verts poursuit trois objectifs :

- Rationaliser la gestion des espaces verts et l'affectation des ressources nécessaires;
- Améliorer la qualité de vie et d'usage en diversifiant les qualités paysagères et les offres d'agrément;
- Restaurer, préserver et gérer l'environnement en limitant l'artificialisation, les pollutions et les dérangements et en favorisant la diversification des milieux et des espèces, ainsi que l'expression des processus naturels.

En suisse, le terme "entretien différencié" est souvent utilisé en lieu et place de gestion différentiée.

3. PREMIÈRE PARTIE : LE SAUVAGE DANS LE JARDIN, PARCS PAYSAGERS OU ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ, OÙ SONT LES SIMILITUDES ?

3.1 Du jardin à la française au jardin paysager

Mansart, André Mollet et Le Nôtre "enjardinaient" le paysage alors que Vanbrugh, Brown et Kent ont "paysagé" le jardin. [1]

3.1.1 Époque baroque

La conception du jardin à la française était toujours dépendante du plan et de l'implantation des bâtiments. Considéré comme une extension de l'architecture, le jardin devait être admiré depuis l'étage noble, les pièces de réception officielles. Le dessin devait être régulier et chaque compartiment parfaitement équilibré. Carrés, ovales, volutes ou cercles étaient contraints à se plier au plan d'ensemble.

Dans son ouvrage *Théâtre d'agriculture et ménages des champs* publié en 1605, Olivier de Serre cite pour la première fois les parterres aménagés par le jardinier du roi, Claude Mollet, qui réalisa le premier parterre de broderie connu, dessiné par l'architecte du château d'Anet, Etienne du Pérac, pour le duc d'Aumale.

Par rapport aux jardins de la Renaissance, la perspective linéaire devient le grand instrument de la mise en ordre de l'espace. Les modèles antiques ne perdent rien de leur prestige et la science des proportions continue de régner sur l'agencement des surfaces. Les "parquets" devenus "parterres" s'allongent, la perspective s'étire à perte de vue, donnant l'impression que le jardin conquiert tout l'espace jusqu'au point de fuite placé sur l'horizon. Les eaux élargissent la gamme de leurs effets, ajoutant aux fontaines, cascades, grottes et canaux de vastes bassins appelés "miroirs" ou "parterres" d'eau.

En 1661, Louis XIV fait construire le château de Versailles, dont les jardins sont l'archétype du jardin français. Ils sont une image idéalisée du pouvoir du roi, qui inscrit dans le paysage les signes de la puissance du monarque. Ils reflètent la domination de l'homme sur la nature.

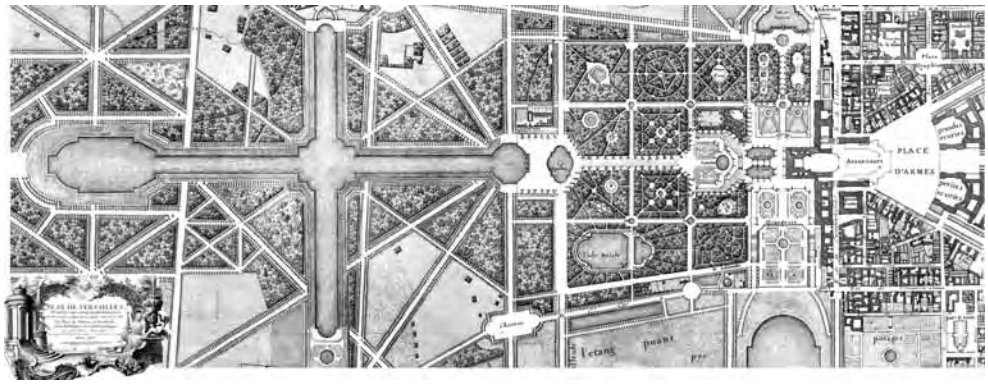

Plan du château de Versailles et des jardins dressé en 1746 par l'abbé Delagrive, géographe de la ville de Paris

[1] Michel Baridon, 1998, *Les Jardins*, Paris.

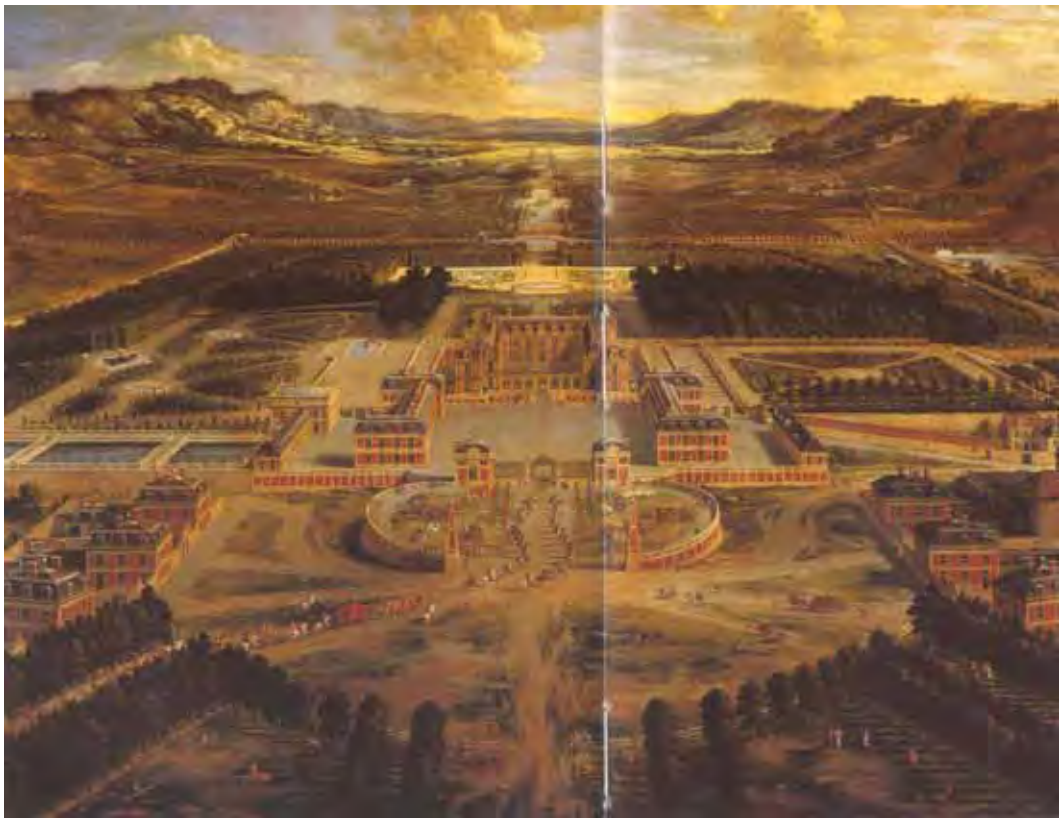

Vue en perspective du château et des jardins de Versailles par Pierre Patel, 1668

Le style à la française s'est répandu dans toute l'Europe durant le XVII^{e} siècle. Plusieurs ouvrages ont permis d'y vulgariser ce style. Entre autres, on peut citer celui de Jacques Boyceau de la Barauderie (1602-1633), qui expose la théorie du jardin à la française au premier stade de son histoire. Il est le pendant du livre de Dézallier d'Argenville (1680-1742), l'un des meilleurs sur le style baroque en France : *La Théorie et la Pratique du Jardinage* fut publié en 1709, à l'époque où l'on retrouve les premières traces du jardin paysager dans la littérature. Cet ouvrage fut réédité quatre fois durant la vie de l'auteur. Il est fort probable qu'il a eu une influence non négligeable lors de la construction, entre 1760 et 1776, de la maison de maître des Eaux-Vives et de son jardin.

Un extrait de cet ouvrage est annexé à ce travail. Il présente la composition du jardin sous forme d'éléments à mettre en place. Tout d'abord les parterres encadrés par les bosquets, les allées et les palissades, sans oublier les boulingrins, les bassins, les portiques, les berceaux et les cabinets de treillage.

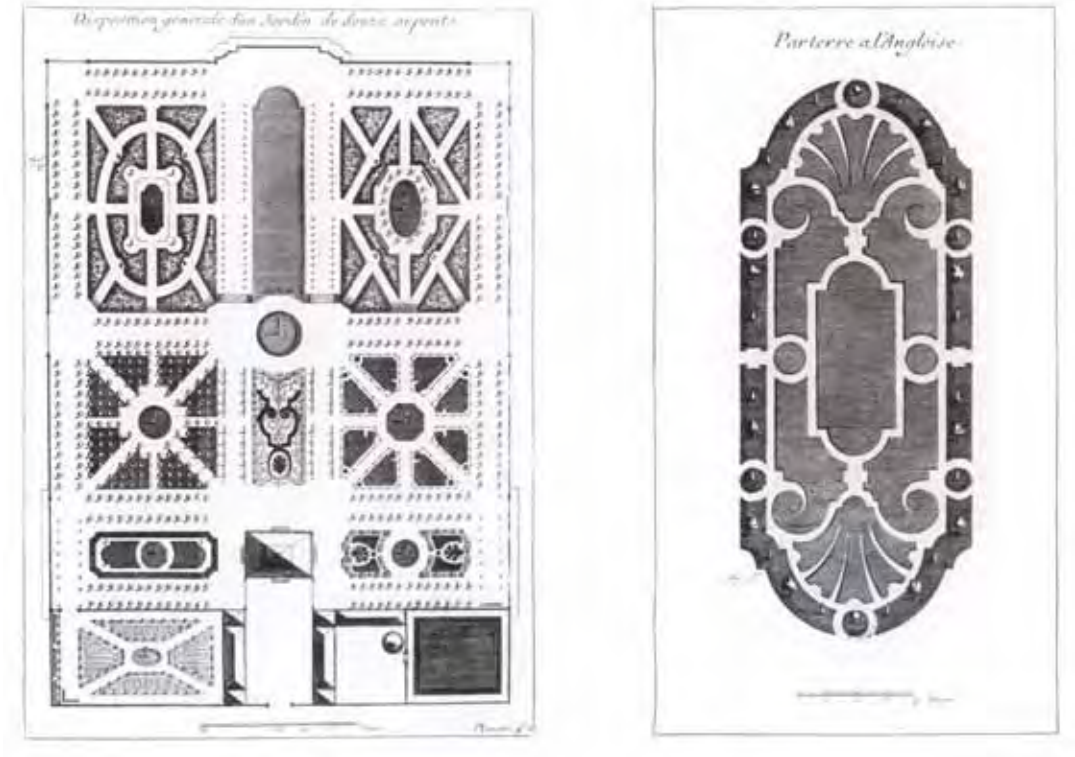

Disposition générale d'un jardin de douze arpents et Parterre à l'anglaise, A.-J. Dézallier d'Argenville, 1709, La Théorie et la pratique du jardinage

La France est longtemps restée fidèle à l'esthétique du jardin baroque, dont elle a analysé, classé et commenté toutes les ressources. Mais au siècle suivant, l'Angleterre va transformer complètement la relation du jardin avec la "vue" et opérer une véritable mutation dans l'appréhension intellectuelle du paysage.

3.1.2 Le jardin paysager

En 1709, alors que Dézallier d'Argenville publiait *Théorie et Pratique du Jardinage* et que le style de Le Nôtre faisait figure de modèle universel, un écrivain anglais devenu architecte, John Vanbrugh, envoya à la duchesse de Marlborough une lettre qui marque un tournant important dans l'histoire des jardins. Ce courrier concerne le manoir de Woodstock, vieil édifice gothique à moitié en ruine qui se voyait depuis le palais de la duchesse. Cette dernière voulait le raser et Vanbrugh, pour l'en dissuader, mit par écrit ses arguments, qui sont tous intéressants et notamment celui-ci :

"Si l'espace vide où il se trouve était garni d'arbres (surtout de beaux ifs et de houx pour former un fourré) tout ce qui subsiste du bâtiment apparaîtrait entre deux amoncellements de végétation, et constituerait l'un des objets les plus agréables qu'un peintre de paysage puisse concevoir." [2]

[2] B. Dobee et G. Webb, *The Works of Sir John Vanbrugh*, Londre, The Nonesurch Press, 1927, p. 29-30.

Dans cette phrase, il faut particulièrement relever les termes "faire un fourré" et "peintre de paysage" parce qu'ils établissent un rapport direct des jardins avec la peinture et parce qu'ils définissent l'effet escompté.

Il s'agit de meubler le paysage à mi-distance par un objet réel dans un paysage réel. Le regard s'affranchit du point de fuite utilisé dans le jardin à la française. Il devient panoramique. Ce n'est plus la géométrie qui le guide, mais le plaisir de la surprise et du contraste. De là l'idée de planter un fourré autour des ruines pour accentuer leur aspect sauvage et l'irrégularité des formes.

Vanbrugh apparaît comme le précurseur du grand mouvement qui a dégéométrisé les jardins et disloqué le système formel que la Renaissance avait vu naître. Il prenait ses distances avec l'architecture en invoquant le secours de la peinture. On redessine désormais les jardins d'Angleterre sans niveau ni cordeau.

Une nouvelle image de l'Angleterre

La société de l'époque est curieusement hybride : on voit poindre une société de classes au sein d'une société d'ordres. Société d'ordres parce que la noblesse existe et qu'elle est puissante, mais société de classes parce que les milieux des affaires disposent d'une réelle influence politique, du fait que le suffrage est censitaire et que les Communes votent le budget. La haute aristocratie anglaise constitue un milieu très fermé d'un peu plus de deux cents familles. Elle se distingue nettement de la petite noblesse ou *gentry* qui ne porte pas de titre héréditaire. Les membres de la *gentry* se définissent surtout par un statut tacitement reconnu : ce sont des personnalités locales dont les propriétés sont anciennes et de bonne taille. Ce statut leur permet de contrôler l'administration provinciale et de garnir les bancs des Communes. Aristocratie et *gentry* sont donc très largement majoritaires au Parlement, mais à leurs côtés, on voit apparaître les représentants de la société de classes, marchands, armateurs, commerçants, manufacturiers qui sont moins coupés de l'élite rurale qu'en France. Il n'est pas impossible que des roturiers argentés acquièrent de la respectabilité et du poids en achetant un domaine. "Les hommes nouveaux prennent racine dans les vieilles terres" disait Defoe.

Joseph Addison mit pour la première fois le jardin en relation avec les concepts de propriété, de paysage et d'embellissement.

"Mais pourquoi une propriété ne deviendrait-elle pas une sorte de jardin par des plantations fréquentes qui ajouteraient aussi bien aux profits qu'au plaisir de son propriétaire? Un marais où l'on a planté des saules, une montagne ombragée par des chênes, sont non seulement plus beaux mais plus rentables que quand on les laisse nus et à l'abandon. Les champs de blé offrent une belle vue et si l'on entretenait les chemins qui les séparent, et si les motifs de broderie que dessinent les fleurs des prés étaient mis en valeur et embellis par un peu d'art, si les lignes que tracent les haies étaient soulignées par des arbres et des fleurs appropriées à la nature du sol, un propriétaire pourrait transformer son domaine en un joli paysage." [3]

[3] *The Spectator*, n° 414, 25 juin 1712.

Le jardin et le paysage

Les ruines gothiques dans les jardins présentaient un double intérêt : le fait d'être pittoresque et celui d'être emblématique des valeurs politiques du nouveau régime. Leurs contours irréguliers et leurs structures asymétriques évoquaient d'autant mieux la liberté nordique que les idéologies du temps s'amusaient à faire de la ligne droite l'image même du despotisme qui taille dans le vif et uniformise tout. Addison présente un essai dans *The Tatler* qui exprime bien le propos. Après avoir expliqué qu'il s'est retrouvé en rêve dans un paysage des Alpes, il décrit un fleuve qui déroule lentement ses méandres dans les prairies semées de fleurs qui "poussent dans le désordre, sans être disposées dans des parterres entourés de bordures" et plus belles ainsi que si elles avaient eu à subir "le frein et la contrainte" de l'art. Après s'être attardé dans ce séjour de la déesse Liberté, le Rhône "stagne dans un vaste lac avant de le quitter, et, dès qu'il atteint les régions où règne la servitude (la France), il les traverse avec une rapidité incroyable et choisit le chemin le plus court pour se jeter dans la mer." [4]

La ligne droite est le signe du despotisme, la ligne sinueuse celui de la liberté. L'argument est caricatural mais c'est justement sa force. Il se sert d'un simple contraste de lignes pour exprimer des attitudes mentales qui recelaient des motivations plus profondes. Parmi celles qui sont relativement faciles à découvrir, on peut citer le respect du paysage local. C'est un sentiment existentiel de changement qui travaillait contre la géométrisation de la nature telle qu'on la concevait depuis la Renaissance. Puisque le cercle, l'ellipse ou le carré sont aussi éternels et immuables que les idées de Platon, il fallait les abandonner pour atteindre la vérité des choses. On ne peut exprimer le passage du temps à l'aide de formes qui n'ont pas d'âge. On se tromperait si l'on ramenait la vie des formes à une simple question de mode. Pour Vanbrugh aussi bien que pour Descartes, il s'agissait en fait d'exprimer une conception du monde.

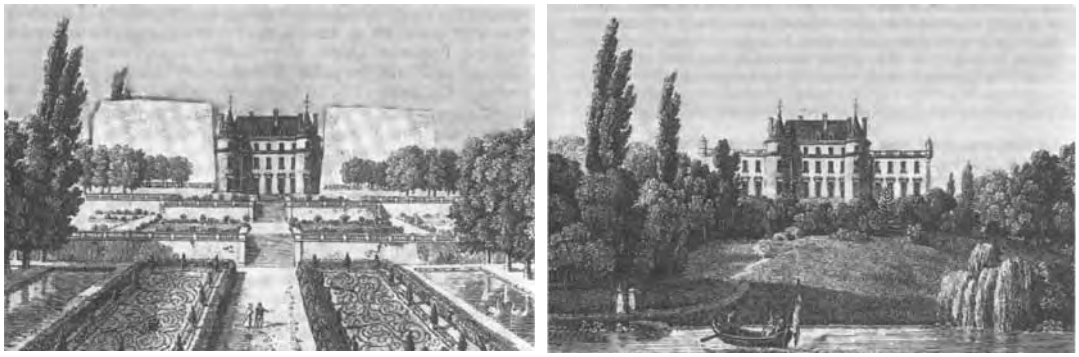

Château changé en manoir romantique avant et après d'après Alexandre de Laborde, in Michel Baridon, 1998, Les Jardins

Expansion du jardin paysager

La guerre de Sept Ans sitôt achevée (1763), ce furent des cohortes de voyageurs qui traversèrent la Manche dans un sens comme dans l'autre. Un grand tournant s'était déjà dessiné en France et le mouvement vers l'esthétique du jardin paysager prit de l'ampleur en s'approfondissant.

[4] *The Tatler*, n° 161, 18-20 avril 1710.

Diderot parlait de la poésie des ruines avec une éloquence chaleureuse et les grands ouvrages de la littérature du sentiment, ceux de l'abbé Prévost et de Rousseau, étaient lus et admirés. Les écrits de Rousseau, dont la description des jardins de Stow dans *La Nouvelle Héloïse*, ont fait beaucoup pour gagner le grand public à la cause du jardin paysager.

La France était en train d'accueillir le nouveau style, et elle s'y lança dans les années 1770 avec vigueur et avec une originalité qui contribua beaucoup à le rendre international.

En 1770 parut en Angleterre l'un des meilleurs ouvrages sur le jardin paysager, les *Observations on Modern Gardening* de Thomas Watherly. Signe révélateur, il fut presque aussitôt traduit en français par Latapie. Un extrait est annexé à ce travail et permet de le comparer avec l'ouvrage de Dézallier d'Argenville.

L'intérêt pour le paysage n'allait pas tarder à connaître son plein éclat avec le romantisme. Les catégories esthétiques de la peinture de paysage et du jardin se sont rapprochées toujours plus à mesure que ce dernier devenait une école de la sensibilité. Comme l'a écrit le poète romantique William Wordsworth :

"L'aménagement des parcs […] peut être considéré comme l'un des arts libéraux au même titre que la poésie et la peinture; il a pour objet d'aider la nature à toucher ceux qui en perçoivent la beauté le plus profondément." [5]

Le jardin ouvrait l'homme à la compréhension profonde de la nature en lui révélant le sens profond d'un paysage.

3.2 Apparition du concept d'entretien différencié en France

L'entretien différencié est un mouvement qui est né dans le nord de l'Europe à partir des années 1970, suite à une critique de l'art horticole des jardins à cette période. La gestion différenciée des espaces verts cherchait à concrétiser un projet de retour aux sources sauvages et campagnardes de l'art des jardins, influencé par le souci durable de la pérennité de la vie en ville.

Le mouvement de l'entretien différencié en Suisse a été influencé aussi bien par le nord de l'Europe que par la situation en France.

Pour comprendre la situation en France à partir des années 1950 et jusque dans les années 1980, on peut se reporter au travail de Gaëlle Aggeri : *La nature sauvage et champêtre dans les villes : Origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de Montpellier*.[6]

[5] W. Wordsworth, lettre à sir Georges Beaumont datée du 17 octobre 1805, *The letters of William an Dorothy Wordsworth*, éd. E. de Selincourt, Oxford University Press, 1967.
[6] Gaëlle Aggeri, 2004, *La nature sauvage et champêtre dans la ville : Origine et construction. De la gestion différenciée des espaces publics et urbains. Le cas de Montpellier*, École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, Paris.

3.2.1 Les années d'après-guerre

Après la dernière guerre mondiale, l'aménagement du territoire avait pour objectif prioritaire la croissance économique, le développement de l'industrialisation et l'accélération de l'urbanisation. En effet, la pénurie de logements justifiait pour l'État la priorité donnée à la construction rapide, abondante et économique d'un habitat social. Cependant, cette urbanisation était orientée par quelques principes fonctionnalistes de recherche de qualité de vie, qui étaient exprimés dans la Charte d'Athènes présentée en 1943 par Le Corbusier. La nature devait pénétrer en "doigt de gants" dans la ville jusqu'au pied des immeubles pour garantir une qualité de vie de proximité des habitants. Les clefs de l'Urbanisme étaient contenues dans quatre fonctions : "habiter, travailler, se récréer, circuler."

L'investissement rapide de ces espaces a entraîné une simplification du dessin de l'espace vert en surfaces fonctionnelles plantées d'arbres et délimitées par des haies d'arbustes persistants. Le vocabulaire de l'art des jardins s'est adapté aux grands ensembles; les espaces ont été découpés à partir des courbes de niveau des allées et caractérisés par un système de haies persistantes. Ils ont été plantés d'arbres rythmés et colorés ou parfois fastigiés, selon un dessin géométrique et des alternances de couleurs. La gamme des arbres utilisés était pauvre et normalisée.

Parallèlement aux opérations vertes de l'État, les services d'espaces verts des villes se sont investis particulièrement dans la création d'espaces verts utiles et fonctionnels pour les habitants. Les efforts des gestionnaires du patrimoine vert public étaient essentiellement tournés vers la réalisation d'aires de jeux pour enfants, d'espaces de détente et de promenades pour les adultes. L'espace était avant tout pensé comme décor, réceptacle de mobilier urbain et d'équipements de confort et de loisir. Dans les années 1960-1970, l'explosion quantitative du patrimoine vert des villes a amené les élus à mesurer la potentialité paysagère en termes de "ratio d'espace vert par habitant".

Parallèlement, la décoration florale a constitué une préoccupation aussi importante pour l'aménagement des villes. "Les villes ne viennent plus inaugurer des étagères d'azalées ou de chrysanthèmes, mais des compositions florales spectaculaires autour de tapisseries de Lurçat, des poèmes d'Aragon, des œuvres de Chagall, des porcelaines de Sèvres, mis en scène par les ingénieurs paysagistes de la Ville." [7] En un certain sens, les fleurs étaient utilisées comme remplissage de motifs picturaux ou plus généralement artistiques.

En même temps, des techniques horticoles intensives et mécanisées furent mises en œuvre pour rationaliser les interventions sur ces nouvelles et vastes surfaces publiques : traitements phytosanitaires, forçage des végétaux par une utilisation importante d'engrais, mécanisation des tontes de gazons, automatisation des serres, utilisation d'essences exotiques ou de cultivars. Les projets s'orientaient vers les références d'images produites comme des espaces très construits, équipés, plantés de cultivars d'arbres bleus ou rouges à port géométrique et ornés par la mosaïculture. La vocation fonctionnelle et la facilité de maintenance des espaces prévalaient sur la créativité des compositions. L'époque était celle de l'espace public dit "vert". Marc Rumelhart a désigné

[7] M.-J. Gambard, "Les jardins de la Seconde Guerre mondiale en 1977", in *Paysage et Aménagement*, août-septembre 1988.

cette nature urbaine "jardins publics, jardins mécaniques" [8], où "les déviances de la propreté, du nettoyage et du récurage sont camouflées en pseudo-jardinage", et où dominent de "vastes plaines engazonnées, coloriages a minima des immenses espaces libérés, espaces on-ne-peut plus verts et on-ne-peut plus libres où le mal de vivre atteint son paroxysme" [9].

3.2.2 Évolution jusqu'aux années 1970

La France n'a pas manifesté un grand enthousiasme pour la conception de l'urbanisme fondée sur la notion de ville verte, comme en Allemagne dans les années 1930, restant souvent étriquée et non soucieuse de la nature en pleine ville. Si l'on voulait montrer la nature, c'était en dehors de la ville, pour canoter, pique-niquer. Cette situation a duré jusqu'à la fin des années 1960. Alors s'est développé un mouvement de réaction contre l'aménagement urbain des deux décennies précédentes fortement marquées par le béton. Il s'est inspiré à la fois du phénomène écologique (notion d'environnement, de qualité de vie) et du combat politique dirigé contre ceux qui "massacrent la ville" (autoroutes urbaines). L'idée d'espace vert a fait son chemin et quelques responsables de services d'espaces verts ont estimé que l'action municipale traditionnellement consacrée aux parcs et jardins devait évoluer vers une nouvelle conception de la nature en pleine ville.

Dans les années 1960, certains gestionnaires d'espaces verts ont mis en place d'importantes masses végétales urbaines sans précédent dans des conditions discutables de pérennité et d'intégration des besoins culturels et sociaux contemporains. Parallèlement, on a constaté une perte de savoirs et de savoir-faire, camouflée par une progression sans précédent du machinisme horticole et des apports d'engrais et de pesticides. À partir des années 1970, les praticiens français se sont trouvés dépourvus en constatant la pénurie de réponses scientifiques aux questions posées par le vieillissement généralisé des plantations existantes et par l'aggravation conjointe des contraintes urbaines présidant à l'installation des végétaux. Dans des pays comme l'Allemagne, les Pays-Bas ou les États-Unis, la recherche sur le végétal urbain a progressé, notamment grâce aux experts en sylviculture.

Les espaces verts publics plantés sont devenus progressivement l'objet de nouvelles représentations imprégnées des valeurs contemporaines de la fin des années 1970, en opposition avec le concept de l'espace vert des années 1960.

3.2.3 L'apparition du système critique de la gestion horticole

Les premières critiques des espaces verts des années 1960 étaient porteuses de valeurs antitechnologiques concernant la normalisation, l'intensification, le machinisme, la sélection des variétés à haut rendement, la dépendance aux industries agrochimiques, l'hygiénisme fonctionnaliste des espaces verts au détriment des références culturelles,

[8] M. Rumelhart, G. Chuvel, "Jardins publics, jardins mécaniques", in *Paysage et Aménagement*, février 1995.
[9] M. Rumelhart, "Pour un jardin public écologique, reportage dans le quotidien végétal des villes et des banlieues", in *La plante dans la ville*, éd. INRA, Paris, 1997.

humaines et artistiques des créations antérieures de jardins, sinon des savoir-faire liés au monde du vivant.

À partir de 1973, en pleine période de constat de la consommation excessive de ressources naturelles limitées, la prise de conscience collective d'une nouvelle priorité écologique a mis en avant des théories moins techniques et moins rationalistes, au profit de recherches de projets urbains plus participatifs ou plus proches de la population.

Des paysagistes et architectes ont commencé à exprimer de nouvelles idées nées, entre autres, au contact des conceptions internationales d'espaces urbains (Anglo-Saxons, Allemands, Brésiliens, Japonais…) en réaction contre la monotonie et la banalisation des modèles précédents. Les deux domaines qui ont le plus enrichi la réflexion et la production sont celui de l'écologie et celui de l'art contemporain, principalement du Land Art.

À partir des années 1980, la méthode de travail fondée sur le rapport au milieu vivant, sur la relation à la mémoire du site, conformément au travail des paysagistes scandinaves ou anglo-saxons, était largement répandue et reconnue dans le milieu professionnel des paysagistes et des commanditaires de projets.

Dans cette mouvance, on peut citer les paysagistes Michel et Ingrid Bourne, Jacques Sgard et Michel Corajoud.

Le rôle du paysagiste n'est pas de contredire l'urbanité volontaire en ponctuant la ville d'îlots de "fausse nature". Il doit, avec les matériaux urbains, recréer de toutes pièces un cadre qui, par référence, donne à la ville des capacités émotives identiques à celles rencontrées dans la nature. La ville est un paysage en soi, nouvelle nature qui porte en elle des valeurs d'échange et de spectacle comparables à celles des sites naturels.

La mise en pratique de nouveaux espaces verts fondés sur une gestion et une conception à connotation écologique dans les villes françaises ne fut diffusée progressivement que dans les années 1990-2000. En Europe du Nord et de l'Est, ainsi qu'aux États-Unis, des modèles de gestion alternative des espaces verts de ville ont éclos dès les années 1970.

3.3 La mise en place de l'entretien différencié à Lausanne

Compte rendu des entretiens réalisés avec Yves Lachavanne, architecte paysagiste, Marc-Henri Pavillard, responsable de la division entretien, Caroline Caulet, responsable de la mise à jour de l'entretien différencié, Philippe Curdy, architecte paysagiste et écologue, chef de secteur et Fabrice Simonin, assistant de M. Perret, chef de secteur. Service des parcs et promenades (SPP) de la ville de Lausanne.

3.3.1 Première phase de la mise en place de l'entretien différencié

L'entretien différencié a été mis en place dans les parcs et promenades de la ville de Lausanne en 1992. Plusieurs raisons ont été évoquées pour entamer une réflexion sur l'entretien des parcs de la ville, mais le facteur déclenchant a été la réduction du nombre d'heures de travail de 42 à 40 heures par semaine, ainsi que la réduction du nombre de

postes de travail. Le Service des parcs et promenades (SPP) a dû assurer le même entretien avec moins de personnel. On voulait également mécaniser une grande partie de l'entretien pour compenser la diminution de personnel et supprimer les aberrations dans les parcs qui exigeaient un temps considérable pour leur maintenance. Une forte volonté aussi bien politique que du chef de service a soutenu le projet.

Dans les documents de l'époque est aussi évoqué le début d'une attitude plus respectueuse de la nature et une volonté de "débanalisation" des espaces verts en réaction au tout "propre en ordre" des années 1960 à 1980. L'entretien se voulait dès lors différencié, intelligent. L'identité de chaque parc devait être respectée.

Élaboration des plans d'entretien

En premier lieu, une méthode permettant de mettre en place l'entretien différencié rapidement et sur toute la ville a été établie. Sur la base d'un formulaire d'analyse (carte d'identité), plus de cent emplacements majeurs ont été visités, analysés et commentés pour aboutir à des propositions de différenciation de l'entretien.

Sur une année, le bureau d'étude a effectué un immense travail pour cartographier les parcs et élaborer les plans d'entretien. Il a été décidé de mettre en place l'entretien différencié en une seule fois sur 80% de la surface des parcs de la ville.

Les surfaces ont été relevées selon la classification suivante : surfaces plantées, cheminements, aires de jeux, pièces d'eau, etc. Sur le terrain ont été imaginées les modifications qui devaient être faites en rapport avec le changement d'entretien. Les transformations devaient être simples et faciliter l'entretien et l'aspect du parc. Pour chaque parc fut créée une fiche d'identité qui indiquait également les éléments à corriger et les études à entreprendre, ainsi qu'un plan d'entretien comportant une légende commune à tous les plans. Une fois terminés, les plans d'entretien ont été remis aux équipes d'entretien. Une campagne d'information a été organisée pour les chefs de secteurs, chefs d'équipes et chefs de chantier. L'information a été transmise à travers les chefs à tous les employés.

Adoption de l'entretien différencié par les employés

Différentes campagnes d'information et de formation ont été menées au sein du SPP. Des cours de formation théorique ont été organisés pour tous les employés, ainsi que des ateliers de travail. Ces cours ne traitaient pas seulement de l'entretien des parcs et promenades, mais ils avaient pour but d'éveiller l'intérêt des jardiniers pour leur pratique. Ils ont abordé les thèmes suivants :

- Une place pour la nature dans nos parcs
- Le jardinier, artisan du paysage
- Moyens d'action au bureau et sur le terrain
- Les prairies fleuries
- La vie du sol
- Taille des arbustes d'ornement
- Évolution de l'entretien des espaces verts
- Les lisières

- Lisières et sous-bois
- Les forêts
- Taille des conifères
- Routes, chemins et places
- La faune dans les parcs
- Les haies
- La réaction des arbres (aux blessures et aux interventions de taille)
- Antiviolence (relation avec le public)
- Les chauves-souris et les arbres
- Avifaune et espaces verts
- Hépatite A – tétanos – hépatite B – hépatite C – sida
- Les surfaces herbeuses
- Taille de formation
- Taille des rosiers
- Entretien au pied des arbres
- Taille des arbres fruitiers
- La formation en pépinière
- Taille des arbustes forestiers et horticoles
- Les tiques
- Du gazon à la friche
- L'herpétologie en ville
- Limitation des pigeons en ville de Lausanne

Les cours ont été donnés aussi bien par les chefs de secteurs, des bureaux mandatés, des membres du bureau technique ou des scientifiques. Ils avaient pour but de stimuler la réflexion des ouvriers et d'éviter les entretiens inutiles. Ils leur permettaient également d'acquérir le bagage nécessaire afin de répondre aux questions du public concernant la modification de l'entretien des parcs et promenades. Ces cours sont encore donnés actuellement.

Information au public

Le public a été informé par des conférences de presse et des articles dans l'organe de presse communal. Une présentation de l'entretien différencié a été montée à l'exposition Habitat & Jardin et des séances d'information ont été organisées au sein des associations de quartier. Des panneaux d'information ont été placés sur les sites, expliquant les interventions ou évoquant la valeur historique, culturelle ou écologique de chaque lieu.

Suivi de l'entretien différencié

Certaines parcelles de prairies ont été suivies par un botaniste, ce qui a permis de constater l'évolution de la flore.

3.3.2 Deuxième phase de la mise en place de l'entretien différencié

Douze ans après la mise en place de l'entretien différencié dans les parcs de la ville, une remise à jour a été décidée sur la base des expériences réalisées pendant cette période.

Le but n'était pas de remettre en cause tout l'entretien, mais de mettre à jour les plans et les mettre à disposition sur le système informatique de la ville, pour qu'ils puissent être plus évolutifs et pour rendre leur consultation plus facile.

Établissement des plans

Caroline Caulet a été engagée pour faire le travail de relevé et d'élaboration des plans en collaboration avec les responsables du service. Elle a parcouru tous les parcs afin de constater les modifications intervenues depuis 1992. Des séances de concertation avec les chefs de secteurs ont été organisées.

Sur la base des expériences réalisées depuis 1992, un système adapté a été mis en place. Ce système de classification est détaillé dans le Manuel d'entretien différencié édité par la ville de Lausanne au mois d'août 2007. C'est aussi bien un outil pour les ouvriers qu'une référence générale pour l'entretien différencié des parcs et promenades. Il présente la philosophie de l'entretien différencié et détaille les différents types d'entretien spécifiques aux éléments de la légende. Il se présente sous la forme de fiches descriptives.

À l'usage, ce manuel est simple et bien adapté à la situation suisse. Il permet d'avoir une vision claire du résultat sur le terrain planifié sur le plan d'entretien.

Ce manuel a été présenté à l'Association suisse des Services des parcs et promenades. Il sera peut-être adopté comme référence pour tous les services des espaces verts en Suisse romande.

Le manuel propose d'analyser les parcs selon trois critères, présentant chacun cinq niveaux :

- Le critère d'attractivité
- Le critère d'écologie
- Le critère de maintenance

Le critère d'attractivité s'applique à l'ensemble d'un parc : il permet de déterminer si une surface verte n'a pas d'utilisation directe, comme un talus, une zone tampon ou un raccordement routier ou, au contraire, possède une très grande attractivité, comme un parc historique ou un aménagement de prestige.

Le critère de l'écologie s'applique à des secteurs de parc. Il permet de définir la valeur écologique que l'on veut attribuer à chaque espace sur la base de l'observation de l'existant : l'endroit peut être sans valeur, comme un massif de fleurs annuelles ou de très grande valeur, comme une prairie où l'on note la présence de plantes figurant sur la liste rouge de l'UICN des espèces menacées 2006.

Le critère de maintenance permet de définir la fréquence d'entretien qui sera appliquée à l'espace vert. Celle-ci est souvent inversement proportionnelle à la valeur écologique. Le critère de maintenance propose un passage de contrôle annuel pour une friche ou un espace boisé jusqu'à plus de vingt-six passages par année pour un green de golf ou un revêtement imperméable.

Suite à ce constat, un plan d'entretien sera établi, détaillant les surfaces utilisant une légende commune à tous les parcs et la nature de chaque surface.

3.3.3 Bilan

Après plus de dix ans d'entretien différencié des parcs et promenades, le bilan est plutôt positif. Les premières années ont été difficiles, comme pour chaque changement. Il est apparu en effet que la première série de plans a été délivrée de manière expéditive aux jardiniers sans grandes explications. La situation s'est améliorée avec les cours dispensés à tous les employés. Il y a eu, dans les premiers temps, plusieurs critiques concernant le matériel. Celui-ci était peu adapté au nouvel entretien. Cette situation a été résolue par l'achat de nouvelles machines plus adéquates.

Les quelques employés peu persuadés de l'utilité de l'entretien différencié dans les premières années se sont petit à petit habitués à la nouvelle façon de faire. On peut dire actuellement que l'entretien différencié est une fierté pour le personnel du service.

Sur le terrain, on peut constater que la nature a pu prendre sa place dans les espaces qu'on lui a laissés. De magnifiques prairies maigres se sont développées. Malgré le suivi botanique de quelques parcelles, il est difficile de quantifier le pourcentage de "nature" gagné. Certains regrettent le peu de démarche scientifique en rapport avec la mise en place du deuxième système. Il n'y a aucun suivi sérieux au niveau du territoire communal. Il aurait été nécessaire d'entreprendre une étude importante pour déterminer les lieux à protéger et y appliquer un entretien de type écologique.

3.3.4 Réseau écologique

Il est prévu de mettre en place un réseau écologique connecté à l'échelle du territoire communal. L'élaboration de ce réseau sera une des tâches éventuelles de "Monsieur Environnement" qui sera engagé par le SPP prochainement.

Parc de Mon-Repos, Lausanne

Gradins entretenus de manière intensive

Ourlet extensif

Prairie et gazon intensif

Sous bois, chemin en limanat

Ruine romaine de Vidy, Lausanne

Surface entretenue de façon extensive

Surface entretenue de façon extensive

Vallée de la Jeunesse, Lausanne

Roseraie

Vallée de la Jeunesse

Prairies

3.4 Mise en place de l'entretien différencié à Bâle

Compte rendu de l'entretien réalisé avec Romain Meyer, chef de secteur. Stadtgaertnerei, Basel.

3.4.1 Première restructuration

À Bâle, l'entretien différencié, ou plutôt l'entretien extensif, a été mis en place dans les années 1990-1992, sous l'impulsion du chef de service, le Dr Zemp, botaniste attaché aux idées écologistes. Comme à Lausanne, le principal facteur déclenchant a été une restructuration du service. Le personnel a été réduit par des départs à la retraite alors que les charges sont restées constantes.

L'image des parcs et promenades, à ce moment-là, a changé radicalement. Les plantes couvre-sols ont été abandonnées, les gazons transformés en prairies, seules les

bordures étaient fauchées. Des haies champêtres ont été plantées dans les parcs jusqu'au centre ville.

3.4.2 Deuxième restructuration

Dans les années 2000, une deuxième restructuration a eu lieu. Le concept du "tout naturel" a été remis en question. Un système de classification a été mis en place. Les parcs ont été classés en trois priorités, selon leur emplacement par rapport au centre de la cité et en fonction de leur utilisation

Priorité 1	Parcs du centre ville, parcs de représentation, parcs très utilisés.	Entretien intensif, utilisation de plantes couvre-sols au pied des arbres.
Priorité 2	Parcs de la première ceinture, parcs utilisés normalement.	Entretien semi-intensif, prairies fauchées 8x/an au pied des arbres.
Priorité 3	Parcs de périphérie, utilisation modérée, parcs à caractère naturel.	Entretien extensif, prairies fauchées 1x/an au pied des arbres.

Des zones entretenues "extensivement" dans des parcs de priorité 1 et intensivement dans des parcs de priorité 3 peuvent exister. Un travail a été fait pour fleurir à nouveau certains emplacements représentatifs de la ville.

Actuellement, aucun plan n'a été dressé pour la mise en place de cet entretien. Les zones ne sont définies que par écrit et la façon d'entretenir est entrée dans les habitudes des jardiniers.

3.4.3 Troisième restructuration

Actuellement, une troisième restructuration a lieu. Le Service des parcs et promenades a entrepris un processus IMS *(Integral Management System)*, où tous les processus sont analysés et mis par écrit. Ce système équivaut à une normalisation ISO. Suite à ce processus, les parcs seront gérés différemment. Un "concierge" sera engagé pour chaque parc et s'occupera du nettoyage, de la surveillance et des travaux courants. Des équipes de jardiniers tourneront dans la ville pour effectuer les travaux spécialisés à la demande des "concierges". Cette évolution modifiera à nouveau le système d'entretien.

Pauluskirche, Bâle

Fleurissement par massifs de plantes annuelles

Kannenfeldpark, Bâle

Parc en zone 1

Schützengraben, Bâle

Plantes couvre-sol en zone 1

Kornhausgasse, Bâle

Fleurissement par plantes vivaces

Petersgraben, Bâle

Fleurissement par semis de plantes sauvages à fleurs

Flughafenstrasse, Bâle

Prairie au pied des arbres en zone 3

Wilhelm Klein-Anlage, Bâle

Parc en zone 3

Parc en zone 3

3.5 Synthèse de l'entretien différencié à Lausanne et à Bâle

Dans les exemples des villes de Lausanne et de Bâle, on constate que la mise en place de l'entretien différencié ou de l'entretien extensif a été déclenchée davantage par des problématiques financières que par une sensibilité écologique particulière. La réduction du personnel a créé une surcharge de travail pour les employés, qui n'était plus gérable. Les services concernés ont dû se remettre en question et ont dû trouver une solution pour entretenir la même surface de parc avec moins d'employés.

Le rôle des personnes présentes à ce moment-là à la tête des services a été décisif. À Bâle, le Dr Zemp a apporté ses compétences en botanique et a poussé l'évolution des parcs vers un entretien très extensif. On a vu que la ville actuellement fait marche arrière pour proposer à nouveau des espaces plus entretenus et qu'elle a réintroduit à certains endroits du fleurissement sous forme de massifs de plantes annuelles.

À Lausanne, la présence de Klaus Holzhausen, fraîchement débarqué de Zurich, a apporté une vision alémanique de l'entretien, qui a alimenté la réflexion sur l'avenir des parcs et promenades.

Une autre solution aurait peut-être été envisagée si ces personnes n'avaient pas été là à ce moment.

3.6 Jardins paysagers, entretien différencié et jardin planétaire : des similitudes dans la démarche

3.6.1 Jardin à la française, jardin paysager

On a vu qu'au début du XVIII^{e} siècle encore, la nature à l'état brut n'était habituellement pas considérée comme belle. Pour la plupart, elle n'était que barbarie, matière qui s'autogénère et s'autodétruit sans finalité. Elle ne devenait belle qu'à partir du moment où l'homme la cultivait, la taillait en palissade, la faisait entrer dans des alignements tirés au cordeau, en lui insufflant de la sorte son esprit. La nature domptée était le signe de la puissance du monarque. Si le roi pouvait maîtriser la nature, alors il était tout-puissant.

Le style de jardin à la française a conquis toute l'Europe et a été interprété différemment selon les régions. Dans les propriétés plus humbles, les jardins étaient moins fastueux que ceux de Versailles, mais les principes décrits par Dézallier d'Argenville étaient tout de même appliqués. L'axe principal, les parterres et les bosquets, les allées et les promenades étaient présents dans la plupart des jardins.

Ce n'est que par la suite qu'on allait reconnaître à la nature une beauté latente, liée au site, beauté que le jardinier révélait par des interventions ponctuelles. La ligne courbe devint un symbole de liberté. Les grands principes du siècle précédent furent abandonnés. Les jardins furent réaménagés dans l'esprit d'une nature pittoresque, agréable, où il fait bon déambuler et se laisser surprendre au détour d'un bosquet. En Angleterre, le paysage éloigné fut inclus dans le jardin par l'utilisation du haha, fossé sec qui forme clôture au jardin tout en étant invisible. Le maître du jardin ne s'appropriait plus l'horizon, à savoir le territoire, comme au siècle précédent : il insérait son jardin dans un paysage plus vaste et somme toute agréable à l'œil.

3.6.2 Une crise du sens

On peut bien parler de crise aujourd'hui, encore que ses racines soient probablement à déceler bien en amont, au XIX^{e} siècle, lorsque l'on passa assez brutalement du jardin "royal", héritier d'une longue tradition jusque-là maintenue active, au parc public, qui n'est peut-être plus tout à fait un jardin. Aujourd'hui, le politique ne voit plus dans le jardin, y compris dans le "jardin historique", qu'un espace banalisé, pouvant accueillir n'importe quelle manifestation, et non un lieu qui a été pensé à un moment de l'histoire comme ayant une qualité esthétique, un contenu symbolique, un ancrage territorial spécifique. Le jardin a peu à peu perdu de son identité, jusqu'à devenir un entre-deux, presque un non-lieu. On s'est bien aperçu que le public, agressé par le bruit et la pollution, aime y venir, car il y trouve une respiration, toute relative, dans la ville, offrant une toute autre qualité de perception sensorielle. Mais on tend à surcharger le jardin d'équipements car, en somme, on ne sait pas gérer le vide du jardin, ce vide nécessaire par rapport au trop-plein de la ville, ce vide qui fait sens, en dialogue permanent avec l'architecture.

Les grands parcs contemporains posent de plus en plus un problème de commande. Les concours organisés récemment reposent sur un discours qui reste dans le vague, sans réelle prise en considération du lieu même et des attentes de la population. En caricaturant à peine, la commande de jardin se réduit le plus souvent à : "il faut tant de mètres carrés de vert et de jolies fleurs… sans parler d'équipements sportifs, etc." Il y a vraiment là une crise. On ne peut pas créer de jardin sans que réside à l'arrière-plan une certaine idée "programmatique", autrement dit une volonté de lui donner un certain sens. Sans cette volonté, on n'aboutit qu'à de "l'espace vert", où s'accumulent pavés autobloquants, toboggans, modèles de réverbères et de bancs…

Si cette problématique a déjà été bien analysée depuis les années 1970, on assiste de plus en plus à une attitude inverse qui aboutit à une autre impasse : l'acharnement à rapporter artificiellement du sens, un sens plaqué, coupé de toute culture, de toute réflexion en profondeur sur notre monde et notre société. Cette tendance conduit en particulier à fabriquer de faux jardins historiques. Il s'agit finalement de zapping, de grands collages ou "photocopies" à partir des images des livres d'histoire. Il s'agit d'aller chercher dans le "grand répertoire" du jardin, mal compris de toute façon, des thématiques récupérées dans des citations niaises et qui se révèlent finalement grotesques parce qu'elles n'ont plus aucun sens actuellement. Une sorte de "disneylandisation" tragique de la culture, qui risque de transformer nos villes et nos campagnes en parcs à thème.

3.6.3 Entretien différencié

Dans les parcs publics, au contraire des jardins à la française, la nature n'a pas été dominée par l'idée de montrer le pouvoir d'un roi, mais par le développement de l'industrialisation et de la technique. Le mouvement a débuté en 1830 par l'invention de la tondeuse à gazon par E. B. Budding. Les deux conflits du XX^{e} siècle ont permis de développer des produits chimiques qui tuent tout : herbes indésirables, ravageurs, insectes auxiliaires, etc., mais aussi de cultiver des cultivars de plantes, tous identiques, qui n'auraient pas eu la chance de pousser autrement.

Le développement de la technique et les périodes de haute conjoncture ont permis d'entretenir les espaces extérieurs avec une application particulière. L'herbe doit être verte et tondue régulièrement, les fleurissements sont colorés, composés de plantes parfaites, toutes pareilles, les revêtements de surface doivent pouvoir être nettoyés à la balayeuse. Les mauvaises herbes sont brûlées par une application régulière d'herbicides. Les plantes annuelles sont changées trois fois par année. L'entretien des espaces verts demande de moins en moins d'employés qualifiés. Les espaces se banalisent. Ils deviennent tous pareils, présentant tous le même entretien, les mêmes plantes, le même mobilier, les mêmes possibilités d'utilisation.

L'apparition de la différenciation de l'entretien dans les années 1970, et surtout 1980-1990, provient de plusieurs facteurs :

- La diminution des budgets est un facteur déclenchant qui remit en question l'entretien des parcs, ainsi que le fonctionnement des services d'espaces verts. Les services ont dû trouver des solutions pour entretenir les mêmes surfaces avec moins de personnel.
- Une prise de conscience des problèmes environnementaux provoqués par l'homme : le réchauffement de la planète, la pollution des eaux souterraines par l'utilisation d'engrais, d'herbicides et de produits phytosanitaires, la disparition de la diversité floristique et faunistique dans les parcs.
- Une prise en compte plus marquée des besoins de la population et des utilisateurs dans les processus de projets, comme dans le cadre des "Agenda 21" ou par les associations de quartier.
- L'apparition d'une génération de paysagistes, dont Gilles Clément, le plus médiatisé, qui proposent des espaces verts différents, où l'homme et la nature peuvent trouver respectivement leur place.

3.6.4 Jardins naturels, jardin planétaire

Gilles Clément a appliqué son concept du "jardin en mouvement" dans le parc André Citroën inauguré en 1992 à Paris. Le jardin est le lieu de l'artifice. Ici l'homme compose avec la nature, soit en s'alliant avec elle, soit en l'asservissant. Le parc se structure dans la tension entre artifice et nature, dans une gradation à partir de formes architecturées, au cœur du quartier, jusqu'à des espaces moins rigides, en bordure de Seine, où le "jardin en mouvement" est mis en place.

Le concept du "jardin en mouvement" repose sur l'observation des friches. Une flore très diversifiée colonise peu à peu un terrain abandonné. La végétation évolue vers la forêt, en passant par un stade de richesse maximale entre sept et quatorze ans, où l'on retrouve des plantes horticoles mêlées aux sauvageonnes. Le "jardin en mouvement" est la mise en forme de cet équilibre instable. Au lieu d'extirper la mauvaise herbe, le jardinier joue sur la dynamique même de la prairie, où les végétaux se multiplient et se déplacent au fil des années. Le jardinier entretient la friche comme il entretenait auparavant les massifs de plantes annuelles. Il coopère avec la nature et ne s'acharne plus à l'asservir à son dess(e)in.

Mais Gilles Clément approfondit peu à peu les conséquences de cette démarche. Le voyage des plantes déborde depuis longtemps la surface d'une friche. L'activité humaine a favorisé la migration : les terrains vagues se peuplent de robiniers américains et de buddleias asiatiques. Chaque jardin devient une fractale du monde, un index planétaire. Par ailleurs, l'écologie nous a montré combien les écosystèmes, régissant la vie de tout organisme, sont interdépendants. Ce réseau de relations doit être perçu à l'échelle de la terre entière, cette biosphère que certains considèrent comme un être vivant global. Les images de notre planète depuis l'espace, en révélant les limites de ce qui nous paraissait sans bornes, peuvent en donner une conscience aiguë. Les ressources de cet être fragile ne sont pas inépuisables, elles le marquent du sceau de la finitude, comme l'est par son étymologie même cet espace clos que l'on nomme jardin. L'homme, qui accélère le brassage des espèces, menace la biodiversité, à moins d'affirmer sa volonté de la préserver. Il s'est voulu maître et possesseur de la nature : il doit aujourd'hui assumer cette responsabilité reconnue de l'ensemble des systèmes vivants. Le monde doit devenir son jardin, puisqu'il faut que l'homme soit son jardinier. Tels sont les premiers enjeux d'une réflexion qui conduit Gilles Clément à forger l'idée du "jardin planétaire".

En marge des paysagistes dont le travail vise surtout au geste qui exalte les potentialités du lieu, Gilles Clément nous reparle de la nature, laissée-pour-compte de la modernité qui l'a désanimée. Il réinvestit le jardin de sa fonction la plus impérieuse, où prennent part la poésie comme la métaphysique. Comment y parvenir sans redonner sa place au jardinier?

L'avènement écologique, sans avoir supplanté la performance horticole, fait passer les chimères, les greffes mixtes et les tétraploïdes au second plan pour valoriser d'insignifiantes herbes, autrefois jugées mauvaises. Le jardinier, loin de pouvoir chasser un point de vue pour un autre, se trouve en charge des deux à la fois, l'un contredisant l'autre sans pour autant lui être incompatible. Le voici en mesure d'accepter en un lieu unique et protégé la bonne herbe et la mauvaise. L'ensemble exprime une réalité intemporelle, bien que récemment acquise : la vie s'organise en complexifiant et non en simplifiant. L'espace vital est fait de la multiplicité des systèmes de vie et de sélection. Or le jardin d'aujourd'hui prétend accueillir cette vie et non le décor aimable, raide ou bariolé auquel l'asservissait la tradition.

Cette position entraîne des conséquences dont certaines, identifiées, font l'objet de réflexions, d'ouvrages divers et de colloques. D'autres restent à découvrir.

L'une des conséquences repérables concerne l'absolue amoralité de la pensée écologiste. Si chaque être vivant doit sa respectabilité à sa seule existence et si chaque existence contribue à la réalité d'un tout biologiquement fragile et mesurable, alors il n'est plus possible d'attribuer à la nature une part de "bon" et une part de "mauvais". Par extrapolation à l'homme, on devine les répercussions d'un tel constat!

Or, dans la vision de l'écologie, l'homme appartient à la nature, sa position n'est plus dominante mais intégrée. Le voici investi d'une liberté morale complète, en même temps que s'effondre son pouvoir de régir le monde.

À cette amoralité, sorte de territoire mental de liberté, correspond un territoire d'investigation symétriquement disposé, autrement dit sans bornes. Si dans le même

jardin se trouvent assemblés les êtres d'artifice et ceux de la nature, et non plus isolés les uns des autres, il convient de repousser les limites de l'enclos afin de pouvoir accepter cette nature révélée, insécable et planétaire. D'où le concept du jardin planétaire, issu d'une relation logique aux fondements écologiques. D'où également la nécessité d'inclure le brassage planétaire des êtres vivants comme dynamique naturelle de l'évolution. Cela remet en cause le discours des écologistes radicaux, où l'usage des séries indigènes, préférées à toutes les autres, entraîne par ségrégation et choix moral une chasse à l'exotisme envisagée jusqu'à l'éradication.

Toutefois, le jardin planétaire n'offre pas les libertés que laisserait supposer un tel "territoire mental d'amoralité". C'est désormais tout le contraire, puisque le jardinier de ce jardin-là est responsable de la vie dans sa globalité, et non plus du petit arpent de terre clos auquel il se trouvait autrefois assigné. Tâche insurmontable en apparence. Tâche urgente cependant, uniquement rendue possible par l'émergence d'une conscience collective capable d'assimiler la biosphère à un jardin.

Le "jardin en mouvement", comme l'entretien différencié, apporte sa contribution aux questions posées par les relations de l'homme à son territoire. Notamment en proposant, en guise de jardinage, une collaboration de l'homme avec la nature, une manière d'aller avec et non contre.

La représentation occidentale traditionnelle du jardin se trouve bouleversée par l'avènement de l'écologie, et le concept moderne de biodiversité conduit à réhabiliter le sauvage. Sauvegarder le sauvage, cultiver le sauvage : retour du naturel ou comble de l'artifice? Étape ultime dans l'entreprise de domestication de la nature ou règles du jeu nouvelles qui préservent la liberté du vivant?

On voit que le passage du jardin français au jardin paysager n'est pas si éloigné de la mise en place de l'entretien différencié dans les parcs publics contemporains. On retrouve un même mouvement de liberté, un besoin de prendre la responsabilité d'accompagner la nature plutôt que de la contraindre, accompagné par des problématiques écologiques pour l'entretien différencié et paysagères pour le jardin paysager. Mots différents pour exprimer une même idée.

4. DEUXIÈME PARTIE : MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN DIFFÉRENCIÉ DANS LE PARC DES EAUX-VIVES

Plan général des espaces verts et situation du parc des Eaux-Vives

4.1 Les parcs à Genève

Genève est aujourd'hui la ville des parcs, mais elle n'a pas toujours été très verte. En effet, la ville a été longtemps retranchée derrière ses fortifications et les espaces verts se résumaient à quelques places publiques plantées d'arbres. Par la suite s'est graduellement constitué, avant tout dans le périmètre de l'enceinte et ses alentours immédiats, un réseau de promenades, dont la superficie finit par égaler celle de la ville elle-même. Ce processus, qui s'amorça timidement au XVI^{e} siècle, prit une tournure décisive dans les dernières années du XVII^{e} siècle sous l'influence de la France, où la promenade publique s'était imposée comme un nouveau phénomène de société. Les

aménagements se multiplièrent dès lors sur plus d'un siècle et demi, à mesure que le tissu urbain se densifiait, que le pouvoir central s'affermissait et que se consolidaient les relations de bon voisinage avec la Savoie et la France.

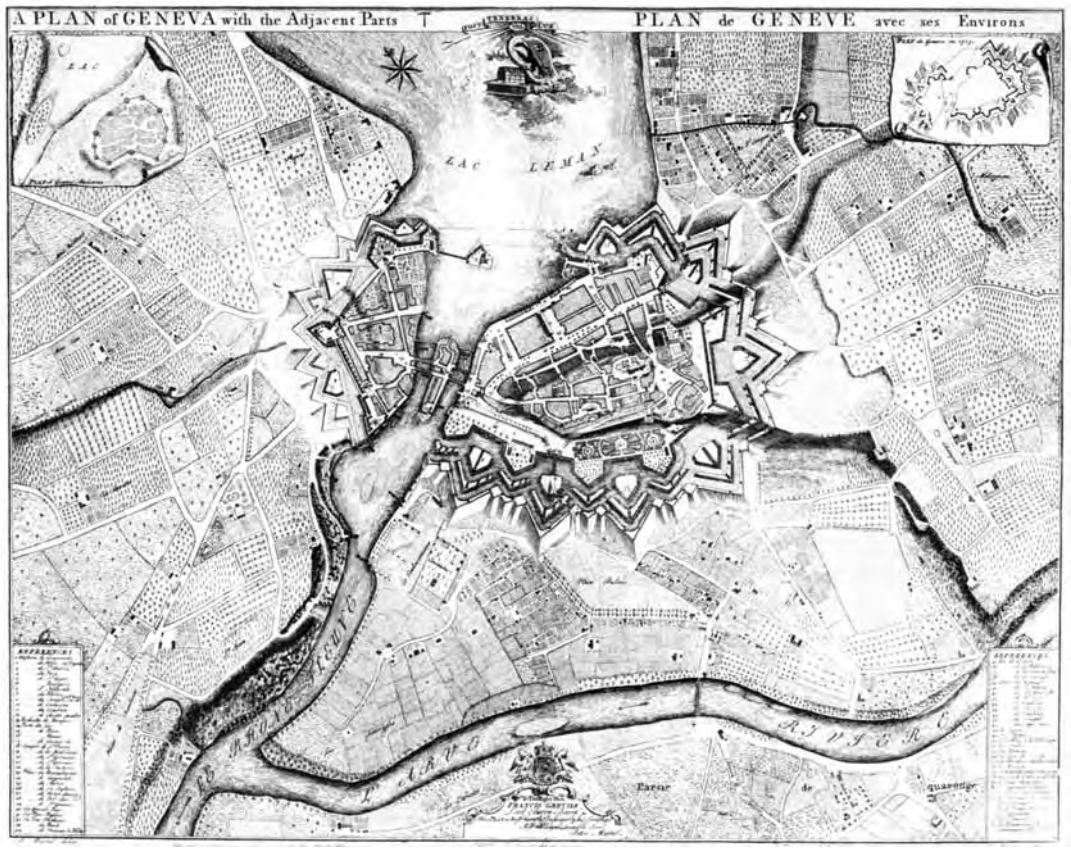

Plan de Pierre Martel, 1743, in Étienne Clouzot, Anciens Plans de Genève XV^e^ – XVIII^e^ siècles*, 1938*

Degré zéro de l'art des jardins tout d'abord, les réalisations se résumaient au début par quelques arbres, bancs et barrières, mais elles ne restèrent pas pour autant à l'écart des grands courants esthétiques de leur temps. La promenade des Bastions fut construite selon le style français en 1726 : tracés au cordeau dans un espace bien délimité et nivelé, les parterres ont pris place autour de deux axes, dont le plus petit se situait dans le prolongement de l'Hôtel de Ville. Au début du XIX^e^ siècle, les aménagements s'ouvrirent aux charmes plus naturels des agencements paysagers.

Avec la démolition des fortifications, votée en 1849 et qui donna lieu à la construction du "Ring" genevois, s'ouvrit une nouvelle ère dans l'histoire des promenades publiques.

Objet et outil de la modernisation urbaine et des pratiques d'embellissement, le parc public a assumé un rôle décisif dès le milieu du XIX^e^ siècle dans l'organisation fonctionnelle et la forme matérielle de la ville.

Le plan d'agrandissement de Genève, élaboré par l'ingénieur polonais Stanislas-Léopold Blotnizky, amena à terme l'installation autour du noyau de la vieille ville d'une véritable ceinture verte faisant pendant aux promenades du XVII^e^ siècle. Le jardin Anglais, construit en 1854, prenant appui sur les rives du lac, devint un des éléments représentatifs de la nouvelle image de Genève : bourgeoise, commerçante et touristique.

À ces promenades se sont ajoutées de magnifiques propriétés, qui ont été offertes à la ville par de généreux mécènes ou que celle-ci a acquises.

Ces anciennes campagnes, bien qu'elles fussent plutôt destinées au plaisir qu'au profit de celui qui les possédait, avaient presque toujours pour origine un fonds agricole avec champs, vignes, prés et vergers. À Genève, la plupart des propriétaires habitaient la ville, dont ils détenaient les droits de bourgeoisie. Ces biens-fonds n'étaient jamais exploités par les propriétaires eux-mêmes mais par un fermier, un "grangier" ou un vigneron qui bénéficiait d'une partie de la récolte.

Au gré de l'évolution des fortunes naissait le désir d'y effectuer des embellissements. Ces efforts portèrent aussi bien sur l'amélioration des terres que sur le développement des constructions et des aménagements d'agrément. Pour prolonger leurs séjours en campagne, les maîtres se firent tôt ou tard édifier une maison réservée à leur seul usage et répondant aux normes de confort, de commodité et de bienséance qu'exigeait leur rang. Au XVIII^{e} siècle, un tel chantier ne se limitait jamais à l'édification de la seule demeure. Il s'inscrivait toujours dans un projet plus vaste qui, à la faveur d'axes, de perspectives et de symétries, incluait des jardins en terrasse et des allées de promenade. Épicentre de ce "cœur artistique", la maison de maître se devait de recevoir la place de choix à la croisée des axes majeurs, face au paysage. Au retour des beaux jours, nombreuses étaient les familles aisées à quitter l'exiguïté urbaine pour s'installer dans leurs terres respectives.

Au XVIII^{e} siècle, la construction des maisons de campagne imprime au parcellaire agricole et villageois des principes plastiques empruntés aux jardins à la française : ouverture spatiale sur le front des maisons, création de terrasses, de parterres de broderies, d'allées, de salles d'arbres. L'appréhension générale résulte de perspectives et lignes de fuite savamment contrôlées, orientées symboliquement sur le lac, les Alpes ou le Jura et le ciel qui les surplombe. Les jardins tirent profit de la morphologie existante, en pente douce vers le lac. Les aménagements sont multiples et caractérisés par la variété des plantations : promenades, salles d'arbres, palissades, cabinets de verdure, bosquets en étoile, bois, etc.

À partir du XIX^{e} siècle, soucieux de la rentabilité de leur domaine, les patriciens genevois ne restent pas insensibles aux expériences anglaises de modernisation agricole. Jean-Jacques Rousseau, on l'a vu, attribue à la nature des valeurs rédemptrices face aux maux de la civilisation. Il codifie les principes d'un jardin où, par le biais des ressources locales et de l'industrie la plus simple, est restituée la nature primitive. Désormais, jardin et campagne sont réordonnés, fabriqués selon les règles du "sauvage" et du "naturel". L'extrait de *Julie ou La Nouvelle Héloïse,* que l'on peut trouver en annexe, image ce propos. Les nouveaux aménagements, comme au parc La Grange, interviennent tout d'abord à bonne distance des bâtiments, dont le strict ordonnancement continue d'imposer des lignes géométriques aux abords immédiats.

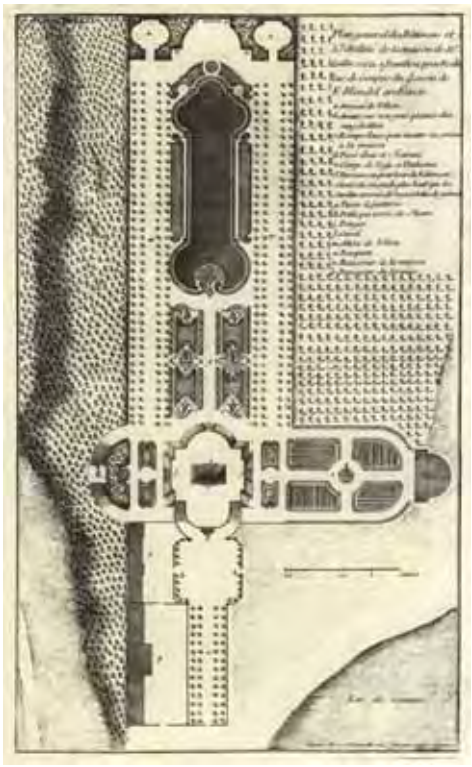

Plan général des bâtiments et jardins de M. Lullin, F. Blondel, 1723, in Christine Amsler, 1999, Maisons de campagne genevoises du XVIIIe siècle*, éd Domus Antiqua Helvetica*

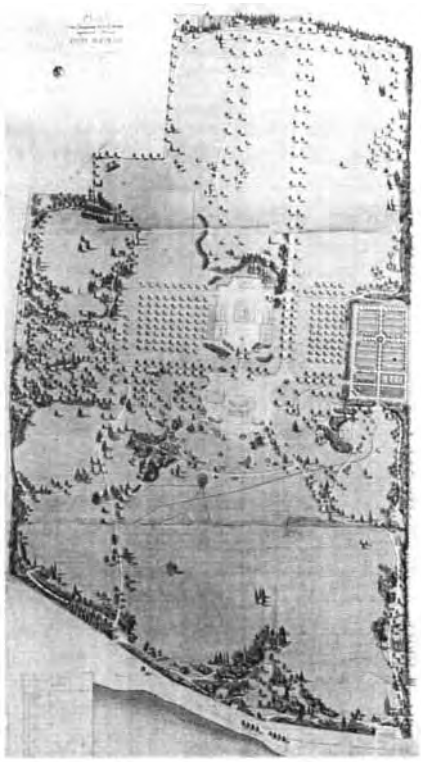

Plan du domaine de la Grange appartenant à M. Favre-Bertrand, Charles Haspel, 1848, in Raphaele Obergfell, Miltos Thomaïdes, Isabelle Bovay, 1999, Brève histoire de l'art des jardins en pays genevois

L'attention se porte ensuite sur des éléments singularisant formellement ou géographiquement les lieux dignes d'admiration. De ces paysages idéalisés naît un jardin de collection. Le développement des pépinières et les voyages d'exploration apportent un choix d'espèces végétales jusqu'alors inconnues.

Vers la fin du XIX^{e} siècle, l'Anglais William Robinson se fait le promoteur du jardin sauvage, privilégiant l'usage des plantes indigènes et le processus biologique de croissance comme seuls principes de composition. Ami de Robinson, le botaniste Henry Correvon crée en 1884 un établissement d'horticulture à Plainpalais, dans le but d'offrir au public des plantes de montagne acclimatées. L'aménagement du jardin alpin dans le cadre de l'Exposition nationale de 1896, qu'il réalise en collaboration avec l'architecte paysagiste Jules Allemand, est le reflet de ces nouvelles inclinations.

Les transformations paysagères des jardins au XIX^{e} siècle ont fait pratiquement disparaître les aménagements classiques construits au XVIII^{e} siècle.

Les jardins racontent moins un état donné qu'une série d'interventions, qui sont autant de réponses particulières et d'adaptations successives aux modes, aux tendances, aux styles, aux données locales et climatiques, aux habitudes de jardinage. La succession dont résulte l'état actuel n'est toutefois pas un simple processus physique d'ajouts ou de disparitions, mais une suite de réécritures sur le même espace du sens du jardin.

Pour le paysagiste zurichois Dieter Kienast, "dessiner des jardins signifie faire l'expérience des récits. Les récits peuvent avoir une fin alors que les jardins ne sont jamais finis. Dans ce sens, les récits de nos jardins, du moins des meilleurs, n'ont jamais une fin, des nouveaux chapitres s'y ajoutent continuellement." [10]

4.2 L'entretien des parcs et promenades

Tout aménagement urbain ou périurbain artificiel appelle un suivi pour assurer sa pérennité. La végétation évoluant constamment et naturellement vers un stade climacique théorique ou en réponse aux contraintes locales - climat, sol, température, … mais aussi pollution, surfréquentation, etc. -, le contrôle de son développement est nécessaire. De plus, le gestionnaire cherche à maintenir ou améliorer la valeur esthétique de l'espace et à répondre à une demande croissante de naturalité, mais aussi d'accessibilité.

Les opérations effectuées dans un parc ne concernent pas seulement le nettoyage, même si celui-ci prend passablement de temps au jardiner. Les travaux d'entretien sont multiples. Pour avoir une idée de leur diversité, on peut relever ceux décrits dans le cours "Entretien des espaces verts" pour les apprentis paysagistes :

Maintenance des gazons

- Coupes
- Fumure
- Arrosage
- Maladies des gazons et leurs traitements
- Aération
- Scarification
- Coupe des bordures
- Rénovation

Entretien des rosiers

- Taille
- Entretien du sol
- Ravageurs et maladies
- Fertilisation

Entretien des haies

- Taille
- Remplacement partiel

Fertilisation

Entretien des circulations et des sols stabilisés

- Nettoyage
- Réfection
- Désherbage

Hivernage des plantes

- Protection contre le gel

Entretien des constructions

Nettoyage

- Ramassage des papiers et déchets
- Balayage
- Vidage des corbeilles à déchets
- Ramassage des feuilles, branches

Compostage des déchets

Arrosage

Fleurissement par des plantes à massif

[10] Raphaele Obergfell, Miltos Thomaïdes, Isabelle Bovay, 1999, *Brève histoire de l'art des jardins en pays genevois.*

Entretien des plantes vivaces

- Entretien du sol
- Fumure
- Rabattage
- Protection hivernale
- Ravageurs et maladies
- Arrosage

Dans les parcs de Genève, il est difficile de cerner et de quantifier exactement les travaux effectués par les jardiniers. Les visites que j'ai pu effectuer dans le parc des Eaux-Vives et dans celui du Bois de la Bâtie en compagnie des chefs jardiniers ont précisé leurs tâches, mais le SEVE ne tenant pas de décompte détaillé des heures des ouvriers, il est impossible de chiffrer le travail effectué par zone ou même par parc.

Dans le parc des Eaux-Vives, trois personnes s'occupent de l'entretien, plus ou moins à plein temps, auxquelles il faut ajouter le chauffeur de la grosse machine de tonte et l'équipe s'occupant de traitements phytosanitaires.

En quelques mots, le travail des jardiniers se résume à des nettoyages : vidage des corbeilles à déchets, balayage, ramassage des papiers, etc., et à des tâches plus horticoles : entretien du gazon et des plantations, désherbage, ramassage des feuilles, taille des arbres et arbustes, plantation et arrachage des plantes à massif, arrosage des zones qui ne sont pas installées en arrosage automatique, traitements phytosanitaires, entretien des massifs de plantes vivaces et de la rocaille, etc. On peut ajouter à ces travaux quelques opérations de "création". Le bureau technique n'ayant disposé que de peu de personnel jusqu'en 2006, la modification de portions de parc se faisait au coup par coup**,** selon les projets des jardiniers eux-mêmes. Morceaux plus ou moins réussis selon les inspirations du moment.

Les grandes surfaces de gazon sont tondues par une grosse machine autotractée qui fait la tournée de tous les parcs. Le planning, à la semaine, ne prend pas en compte la pousse du gazon. Une fois sur place, la machine tond le tout, au plus près des arbres. Les détails sont faits par les jardiniers du parc avec une petite tondeuse.

4.3 Entretien différencié dans le parc des Eaux-Vives

4.3.1 Buts

La mise en place de l'entretien différencié dans le parc des Eaux-Vives permettrait d'une part de réduire les coûts d'entretien et, d'autre part, de réduire les intrants nocifs pour l'environnement et laisser plus de place à la "nature". Elle permettrait également de proposer des espaces plus diversifiés au public que ceux qui lui sont offerts actuellement.

4.3.2 Méthode

Le travail s'est effectué en deux phases. La première partie est constituée d'un travail pour le SEVE qui a été remis à la ville à la fin de l'année 2005 et qui comprenait un relevé de terrain permettant d'établir la situation existante et l'entretien appliqué au parc des Eaux-Vives, ainsi que l'élaboration de plans d'entretien et de fiches relevant les problèmes rencontrés.

Sur cette base a porté une réflexion sur la mise en place de l'entretien différencié dans le parc des Eaux-Vives et sur les implications éventuelles. Le parc des Eaux-Vives est un jardin historique construit au XVIII^{e} siècle. Il m'a paru essentiel de connaître son histoire afin de pouvoir retracer son évolution et identifier les éléments historiques encore présents dans le parc actuel. Une recherche de plans a été effectuée aux archives de l'État et de la ville de Genève.

Suite à cette réflexion historique, l'entretien proposé dans les plans délivrés à la ville de Genève a été remis en question. Une valorisation de la structure historique et des modifications du jardin sont proposées.

4.3.3 Document remis au SEVE

Le dossier remis au SEVE est annexé à ce travail. Il comprend les documents suivants :

- Plan de la végétation existante (état existant);
- Plan des zones d'entretien proposées;
- Plan du relevé des problèmes, accompagné des fiches décrivant les problèmes;
- Tableau des travaux effectués par classe.

Le travail consistait à déterminer, sur la base d'un relevé de la situation existante, les zones qui pouvaient être entretenues "extensivement" et celles qui seraient entretenues intensivement. L'entretien de ces zones a été défini sur la base d'un tableau d'entretien. Il classe les zones entretenues en six niveaux, du plus intensif au plus extensif.

1 Espaces de prestige : parterres de fleurs en centre ville, haies et massifs arbustifs soignés, parcs historiques, …

2 Espaces à entretien soigné : pelouses tondues régulièrement, fleurissement par des plantes annuelles en taches à géométrie contrôlée, abords d'avenues, …

3 Espaces à pratiques horticoles : parcs de loisirs, de promenade, terrains d'entraînement, …

4 Espaces à pratiques extensives : espaces de jeux de découvertes, prairies, bosquets éclaircis, …

5 Zones d'intervention limitée : talus subnaturels, abords de sentiers, promenades de sous-bois, …

6 Zones de simple inventaire des milieux pouvant être classés en zone naturelle d'intérêt floristique et faunistique : zone humide, ripisylve, …

Pour le parc des Eaux-Vives, seules les classes de 1 à 4 ont été utilisées. Les classes 5 et 6 sont réservées pour des milieux naturels nécessitant un suivi scientifique.

Un relevé appelé "Problèmes" met en évidence les aménagements qui ne sont pas satisfaisants et qui devront faire l'objet d'un projet plus particulier. Une fiche détaille à quel niveau se situe le problème relevé et propose des solutions.

Un plan de tonte permet de gérer la coupe des surfaces herbacées et de laisser certaines surfaces se développer en prairie.

4.4 Situation

Le parc des Eaux-Vives est situé en rive droite du lac, à proximité de la frontière avec la commune de Cologny. D'une surface de 84 800 m^2, il forme avec le parc La Grange un grand espace vert dans une situation exceptionnelle, en légère déclivité face au lac et au Jura. Il se distingue de son voisin par une arborisation constituée d'un grand nombre de conifères.

Le parc est occupé par trois bâtiments, la maison de maître actuellement utilisée par un restaurant gastronomique, son annexe et la villa Plonjon, transformée en maison des associations. Plusieurs édicules agrémentent le parc.

4.5 Historique

Le domaine a été acquis par Aimé Plonjon en 1565. En 1604, Georges Plonjon, un de ses descendants, semble encore posséder le domaine. Il sera vendu à Etienne Riliet qui y construira une première maison. Celle-ci sera rebâtie et agrandie par Jean Trembley en 1670. En 1714, Jean Trembley vend à Joseph Bouër le domaine. L'acte de vente précise l'occupation des parcelles comme suit : "… un mas contenant maisons et bâtiments, grange, écurie, remise et dépendance, jardin, verger et vigne de la contenance d'environ 18 à 19 poses [11], situé sur le territoire des Eaux Vives, lieu dit en Plonjon…" [12] Le même jour, Joseph Bouër achetait au frère de Jean Trembley une pièce de terre confinant à la susdite propriété. Comme le voulait la coutume, le domaine était entièrement équipé de ses outils, attirails, charrues, chariots, carrosses, chevaux, bestiaux, fourrage, graines, vins, pressoirs, cuves et tonneaux et les maisons étaient meublées. Si aujourd'hui le parc des Eaux-Vives est en pleine ville, il faut imaginer qu'au XVIII^{e} siècle on était en rase campagne. Il s'agissait pour Bouër de faire un bon investissement en terres agricoles et viticoles comme la bourgeoisie de l'époque en avait l'habitude.

La maison n'avait pas un caractère d'agrément. Le peintre Gardelle nous a laissé une image très précise de la maison nouvellement acquise par Bouër. Il a peint la rade de Genève depuis Frontenex en 1717. Au premier plan, une scène de vendange se déroule devant le verger de M. Calandri. Au-delà, on distingue la maison Bouër de trois quarts. Flanquée d'une grange construite en parallèle et dans son prolongement, elle a un toit à quatre pans surmonté de deux poinçons et percé de mansardes. Derrière, on aperçoit le

[11] 1 pose = 2701.85 $m^{2.}$
[12] François Naef, 2004, *La Famille Bouër à Genève et à Rolle (1714-1814)*, éd. Slatkine.

toit d'un petit pavillon de jardin. Devant, les vignes et les prés descendent jusqu'au chemin tendant à Cologny, bordé d'une haie. Au bord du lac, entourée de peupliers, se dresse une petite maisonnette que Joseph Bouër avait également achetée à Abraham Martin. Tous ces détails se retrouvent sur le plan Mallet dressé en 1735.

Vue sur la maison Plonjon et la rade de Genève

Peinture à l'huile par Robert Gardelle (1682 – 1767), in François Naef, 2004, La famille Bouër à Genève et à Rolle (1714-1814)*, éd. Slatkine*

Construction de la maison de maître

Un érudit a laissé entendre que c'était Joseph Bouër qui aurait construit, vers 1750, la maison du parc des Eaux-Vives, telle que nous la connaissons encore.

Sur ce point, on peut avoir des doutes. Bouër père étant mort en 1743, il ne pourrait s'agir que de son fils. Ce dernier avait les moyens de reconstruire une maison au goût du jour. Les documents tendent toutefois à démontrer que c'est à la famille Horngacher, qui a acquis la propriété des Bouër en 1760, qu'il faut attribuer cette reconstruction. La différence entre le prix d'achat de la propriété par Joseph Bouër et celui de la vente de celle-ci par son fils montre que la maison n'a été ni transformée, ni reconstruite.

Le plan datant de 1739 donne la disposition et la dimension des bâtiments, tels qu'ils figurent sur le tableau de Gardelle, c'est-à-dire une maison carrée d'aspect assez modeste. Le relevé de Henry de 1760 correspond au plan de 1739. La disposition et la forme des bâtiments sont les mêmes. Le nom de Bouër y est écrit à l'encre, mais on a rajouté au crayon le nom de Horngacher, le nouveau propriétaire.

En revanche, sur le plan Malley datant de 1776 ainsi que sur le cadastre de 1788, les bâtiments se présentent tels qu'ils existent encore aujourd'hui. Il semble donc bien que ce ne fut pas Bouër fils qui donna à la maison du parc des Eaux-Vives son aspect actuel, mais bien Horngacher.

Luna Park

En 1865, la propriété est rachetée à Jeanne-Elisabeth Ancher-Horngacher par Louis Favre, entrepreneur du tunnel du Simplon. Sa fille la conserva jusqu'en 1896, année où elle la vendit à la Société de l'Industrie des Hôtels, qui la transforma en Luna Park. Au moment où l'on parlait de morcellement, à l'automne 1913, la commune des Eaux-Vives l'acheta, aidée par de généreux donateurs.

En 1931, la commune des Eaux-Vives fusionna avec la ville de Genève.

En 1957-1958, la ville de Genève fit construire les terrains de tennis à l'est de la propriété.

On peut noter la présence dans le parc d'une rocaille créée par Henry Correvon (1854 – 1939), témoin de la mode du début du XX^{e} siècle. Elle héberge un important choix de plantes vivaces et bulbeuses. Le bas du parc est occupé par une collection de rhododendrons et d'azalées. Cette riche collection a été offerte par le royaume des Pays-Bas désireux d'exprimer sa reconnaissance à Genève pour son aide humanitaire apportée durant le dernier conflit mondial. Plus de 500 pieds ont été plantés en 1947.

4.6 Historique du jardin

Cadastre 1711 et plan Malley 1739

Le plan Malley de 1739, établi avant la reconstruction de la maison de maître, montre des jardins de style français, contrairement au cadastre de 1711, où la maison est entourée uniquement de vergers et de vignes. Sur le plan de 1739 s'étagent trois jardins en terrasse devant la maison. Le premier est composé d'un parterre coupé par deux allées qui se rejoignent dans la perspective. Le deuxième se compose de quatre parterres entourant une allée centrale et un bassin ovale. Le troisième, composé de quatre carrés, est probablement un potager. Au sud de la maison, on peut voir une double allée plantée (de marronniers) menant vers un petit édicule qui termine la perspective. Une simple allée relie les bâtiments de rapport à la route tendant à Cologny.

Cadastre 1711

(Archives de l'État de Genève)

Plan de Genève dit Mallet, 1735, détail, in François Naef, 2004, La famille Bouër à Genève et à Rolle (1714-1814)*, éd. Slatkine*

Cadastre 1788

Le cadastre de 1788 a été établi après la construction de la maison de maître telle que nous la connaissons aujourd'hui. Il donne plus de détails quant aux éléments construits du jardin, ainsi que des indications écrites. Malgré la reconstruction de la maison, les jardins n'ont pas dû être complètement modifiés. La maison de maître et son jardin d'agrément sont séparés de la remise, de la grange et des écuries par un mur ou un muret. On retrouve les trois terrasses devant la maison de maître. Des ouvertures dans les murs laissent à penser que des escaliers permettaient de parcourir les trois terrasses. Les murs parallèles de la troisième terrasse sont peut-être ceux d'un double escalier.

La double allée au sud est toujours présente ; elle est prolongée vers le nord-est par une promenade menant vers un édicule. Le domaine est entouré de murs. Des terrains semblent réservés pour un accès en direction de l'actuelle route de Frontenex.

Les indications "Verger", "Prés" et "Jardin" montrent que le domaine avait une double fonction d'agrément et de rapport.

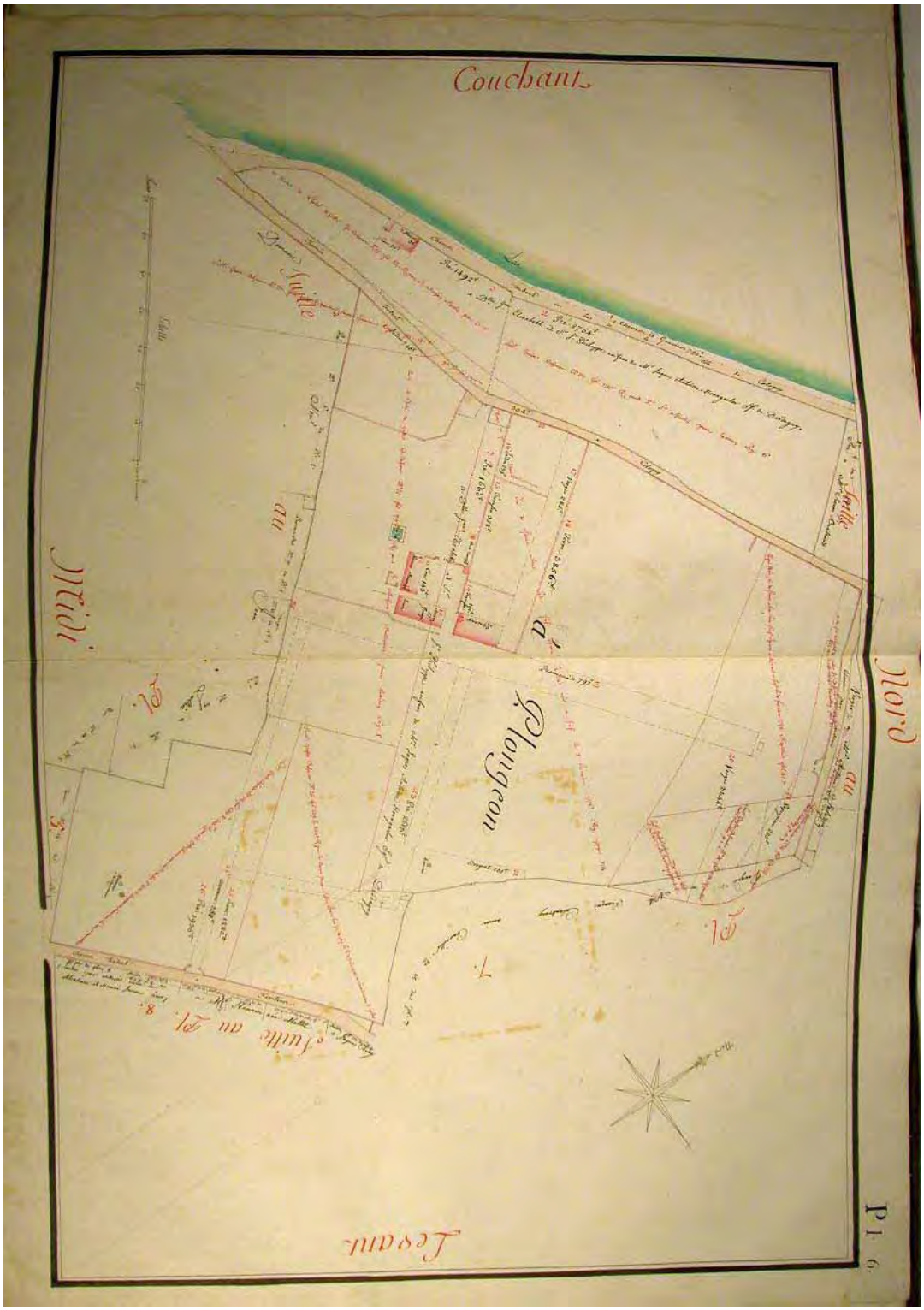

Cadastre 1788

(Archives de l'État de Genève)

Cadastre 1788, détail

(Archives de l'État de Genève)

Atlas Meyer 1830

Bien que la représentation du jardin soit sommaire, ce dernier n'a pas l'air d'avoir été modifié. On peut toutefois noter la présence d'une allée plantée dans l'axe de la maison de maître en direction de la route de Frontenex.

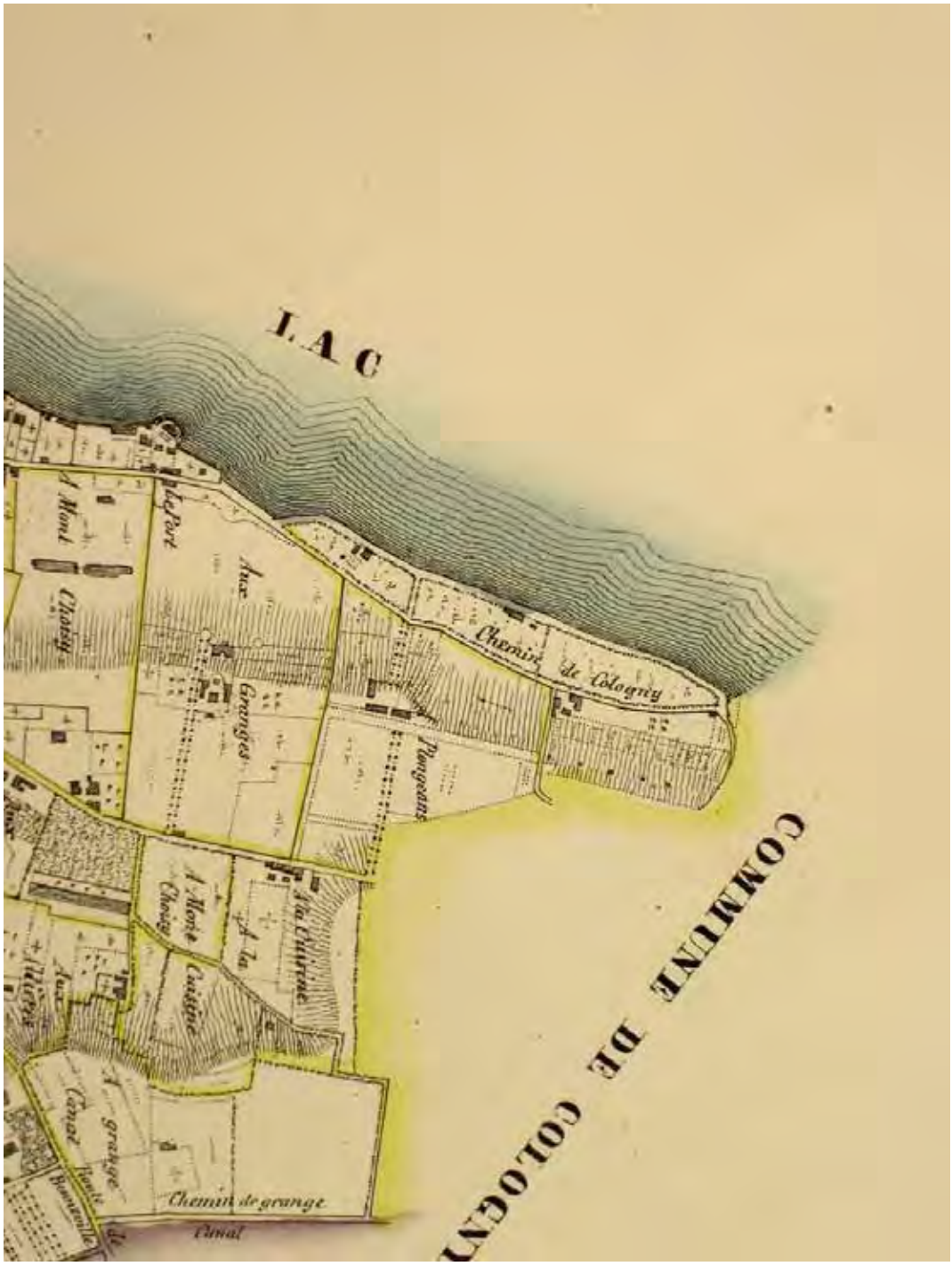

Atlas Meyer 1830

(Archives de l'État de Genève)

Carte Dufour 1837-1838

Cette carte montre la suppression d'une partie de l'allée entre la maison de maître et la route de Frontenex et son remplacement par une allée partant de l'extrémité de la double allée plantée. La promenade est doublée par une allée parallèle.

Carte Dufour 1837 – 1838

(Archives de l'État de Genève)

Carte Dufour 1837-1838 revue en 1871, cadastre 1879

Ces plans marquent un tournant dans les dessins de la propriété et de la ville de Genève. Pour la ville, c'est l'époque de grands changements et de l'expansion. En effet, les fortifications ont été supprimées et les surfaces ainsi libérées seront urbanisées. Sur la carte Dufour revue en 1871, on peut voir que la commune des Eaux-Vives s'est beaucoup agrandie. Les nouveaux quartiers inscrits sur le plan sont sans doute liés au projet de l'extension de la ville. Ils correspondent au Plan général d'agrandissement de la ville de Genève de 1855-1858 de Blotnizki. On peut également observer la construction du pont du Mont-Blanc, ainsi que le jardin Anglais aménagé sur un remblai sur le lac.

Le chemin tendant à Cologny a été supprimé et le parc des Eaux-Vives s'étend désormais jusqu'au lac. Si la partie arrière de la maison de maître n'a pas été modifiée, la partie avant a été transformée en jardin paysager. Elle présente maintenant une allée circulaire bordée d'arbres, un ruisseau et un étang.

La propriété appartient actuellement à Louis Favre. C'est donc lui qui a donné au jardin l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui.

On peut également constater que la propriété Aux Granges (parc La Grange) a subi la même transformation.

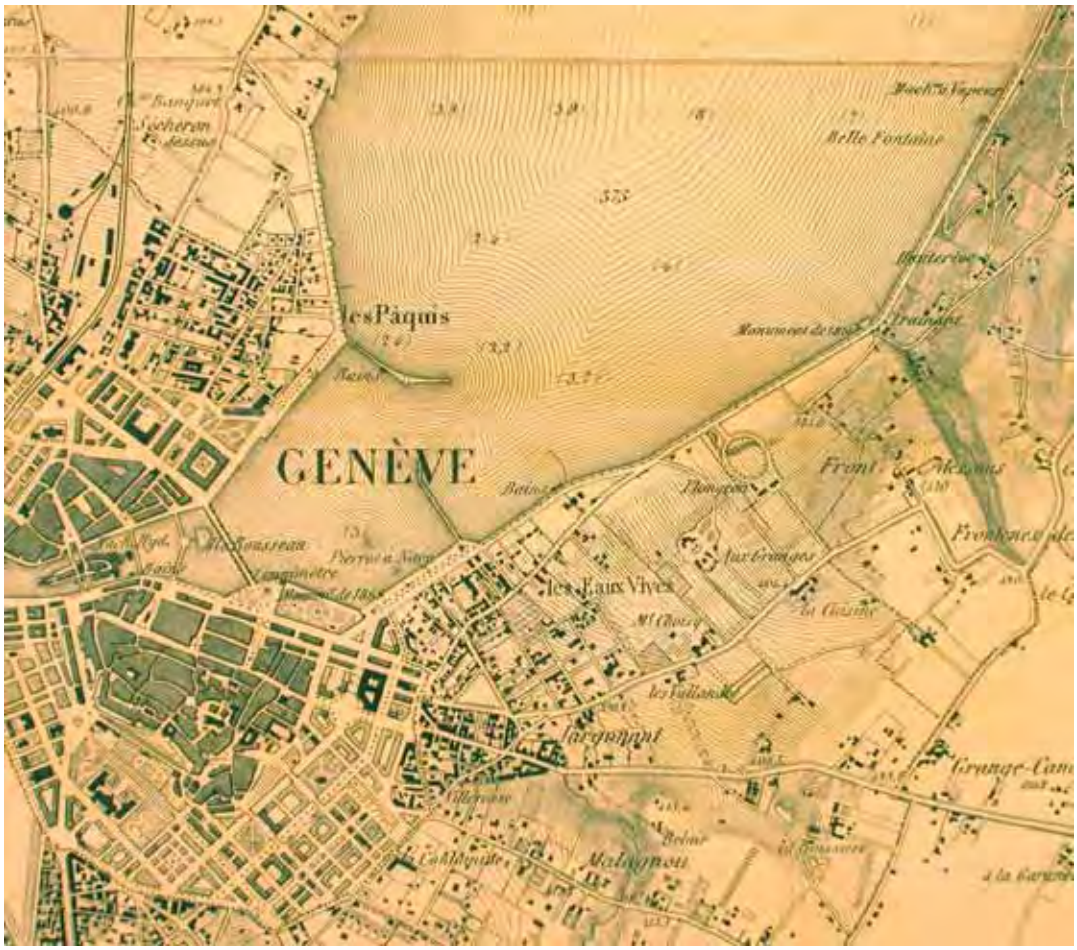

Carte Dufour 1837 – 1838 revue en 1871

(Archives de l'État de Genève)

Cadastre1879

(Archives de l'État de Genève)

Atlas Siegfried 1900

La Société de l'Industrie des Hôtels vient d'acheter le domaine. La disposition a peu changé. On peut constater la construction de plusieurs bâtiments vers l'actuelle villa Plonjon et au sud de la maison de maître. Un chemin a été aménagé pour lier l'extrémité de la promenade au chemin de Plonjon. Ce chemin existe toujours aujourd'hui.

On peut voir également un nouveau chemin dans la partie nord-est du parc, ainsi que des cordons boisés et des bosquets.

Les allées d'accès ont de nouveau été modifiées du côté de la route de Frontenex.

Les deux annexes de la maison de maître ne figurent pas sur cette carte.

Atlas Siegfried, 1900, in Centre de recherche sur la rénovation urbaine, Institut d'architecture de l'Université de Genève, DAEL, 2003, 1896 – 2001 Projets d'urbanisme pour Genève

Carte Dufour 1837-1838 modifiée par Joukowsky en 1925

La commune des Eaux-Vives a racheté la propriété depuis treize ans. On remarque la construction de plusieurs bâtiments et édicules (construits pour le Luna Park?). Actuellement, seule reste la maison Plonjon. Plusieurs chemins ont été aménagés dans la partie nord-est du parc et on voit toujours les cordons boisés. L'étang existe encore, mais le ruisseau ne figure pas sur cette carte. La grange-écurie a été supprimée.

Les deux portails néobaroques côté lac ont été construits par Henri Garcin et Charles Bizot en 1913. Les terrains de tennis seront construits trente-deux ans plus tard**,** en 1957-1958.

Carte Dufour 1837 – 1838 revue par Jaukowsky en 1925

(Archives de l'État de Genève)

4.7 Le parc actuel

Le parc des Eaux-Vives occupe une surface beaucoup plus réduite que lors de la construction de la maison de maître en 1760 ; la limite sud-ouest a été déplacée à quelques mètres à l'arrière de la dépendance. La bande entre l'ancienne et la nouvelle limite fait partie désormais du parc La Grange. Toute la partie haute de la propriété a été vendue ou est occupée par les terrains de tennis.

Les limites nord-est et nord-ouest n'ont pas bougé depuis la construction du jardin paysager par Louis Favre.

Le parc comprend trois espaces ouverts distincts, séparés par des cordons boisés.

Devant la maison de maître s'étend un grand gazon en pente douce qui ouvre la vue sur le lac. Ce gazon est encadré par deux cordons boisés composés principalement de conifères. Le ruisseau, qui prend sa source dans la grotte de la rocaille, traverse ce gazon en diagonale. Les massifs de rhododendrons offerts par les Pays-Bas se trouvent dans le cordon boisé ouest.

À l'est, un deuxième gazon est agrémenté par plusieurs arbres de parc et des bosquets. Le cordon boisé qui le limite du côté est est aussi planté principalement de conifères. En limite de propriété, vers le lac, se trouvent une ancienne place de jeux et un petit bâtiment en bois utilisé par le service d'entretien.

Encore plus à l'est a été construite la maison Plonjon, qui est utilisée actuellement comme maison des associations. À l'avant, un petit gazon descend en pente jusqu'à un étang artificiel.

À l'arrière de la maison de maître se trouve l'allée plantée sur le tracé de la promenade du jardin à la française. Le chemin d'accès à la route de Frontenex ne comporte plus qu'un alignement d'arbres dans sa partie inférieure.

Parc des Eaux-Vives, Genève

Vue du grand gazon et de la maison de maître avec de chaque côté les cordons boisés plantés de grands conifères.

Accès dans l'axe de la maison de maître

L'ancienne promenade vue en direction de l'est

Le restaurant et sa terrasse avec le massif de plantes annuelles à l'avant

Le grand gazon devant le restaurant

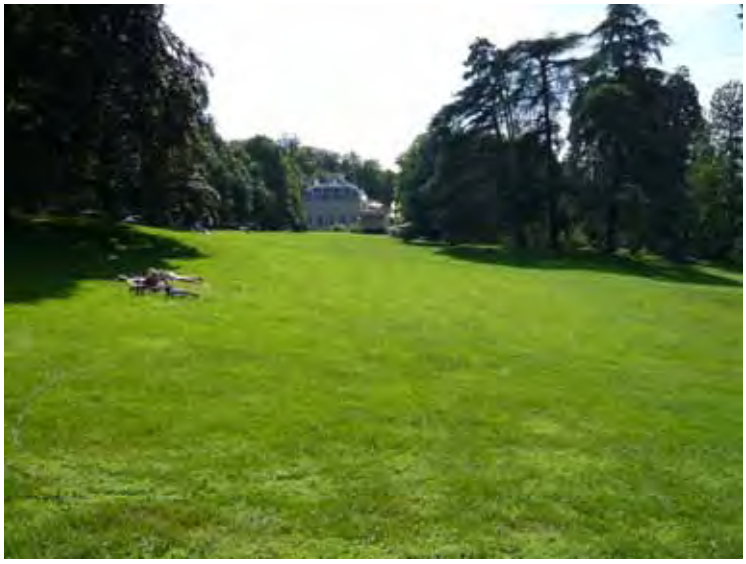

Perspective du côté est de la maison de maître

La dépendance de la maison de maître

Le gazon est depuis le haut du parc

Grands conifères dans le cordon boisé ouest

Les massifs de rhododendrons

La maison Plonjon avec au premier plan l'étang

La chute de la rocaille

Le ruisseau

4.8 Structure historique subsistante

On a vu sur les plans historiques que, lors de la construction du jardin paysager, une grande partie du jardin à la française a été remaniée. Seule une partie de la promenade a été conservée. Elle a du reste sûrement été replantée et on ne peut pas garantir que ce fut au même endroit exactement. Elle a passé d'un double alignement au XVIII^{e} siècle à un alignement simple actuellement. Elle forme une limite claire au sud du parc. Les terrains plus en amont ont été vendus ou sont occupés par les tennis.

Le jardin paysager construit par Louis Favre a lui aussi été modifié, mais on perçoit encore la structure du parc de l'époque. Les trois cordons boisés plantés de grands conifères délimitent les deux espaces ouverts. Le ruisseau existe toujours mais l'étang à l'angle nord-ouest de la propriété a été comblé.

La collection de rhododendrons a été complétée petit à petit. Les plantes ont été remplacées par des nouvelles, sans référence systématique aux variétés d'origine.

Les éléments structurants sont importants et donnent l'ambiance et l'image de ce parc apprécié des Genevois. Sans vouloir le muséifier, il est important de conserver ces éléments. Le parc à la française ayant été remanié lors de la construction du parc paysager, ce sont les éléments du jardin paysager qui sont les plus présents. Il est important que l'introduction d'éléments naturels ne rentre pas en conflit avec cette structure.

Les éléments de la structure du parc seront conservés, complétés et restaurés dans l'idée de maintenir des éléments d'origine. Une étude historique particulière pourrait être entreprise lors de modifications importantes.

L'allée à l'arrière de la maison de maître plantée de marronniers

Cet arbre a été très utilisé à partir des toutes premières années du XVIII^{e} siècle. Essence originaire de la péninsule balkanique, elle a été acclimatée en France dans le courant du XVII^{e} siècle.

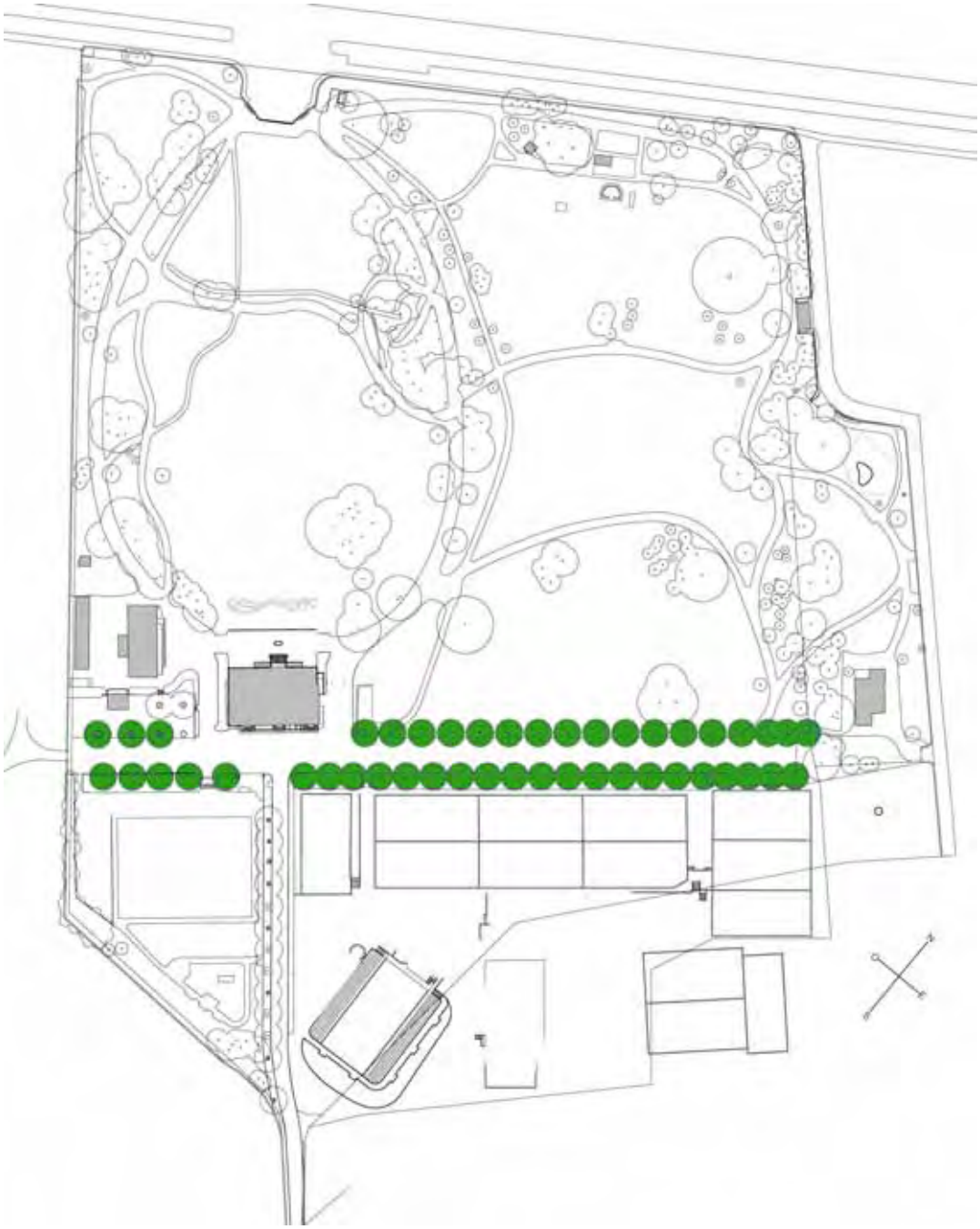

La promenade

Les trois cordons boisés

Ils sont plantés principalement de grands conifères. Un remplacement de cette végétation par des arbres caducs indigènes ferait perdre au parc son caractère marqué.

Cordons boisés et bosquets

Les deux ouvertures vers le lac et le paysage

Dézallier d'Argenville écrivait déjà au début du XVIII[e] siècle qu'il fallait faire attention que "les bosquets ne cachent pas la beauté de la vue qui est le plus grand agrément des maisons de campagne" [13].

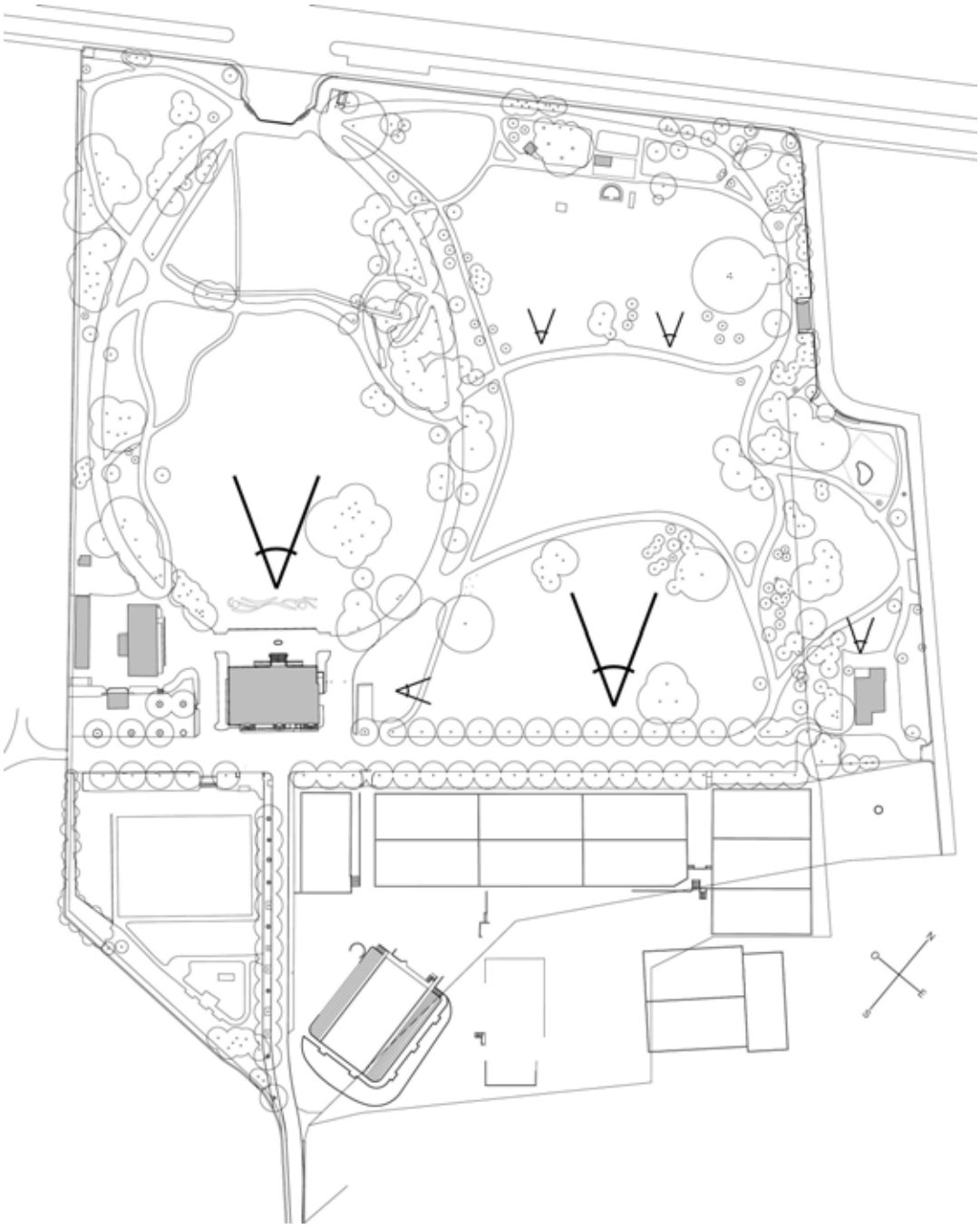

Les vues

[13] A.-J. Dézallier d'Argenville, 1709, *La Théorie et la Pratique du Jardinage*, éd. Jean Mariette, Paris

Les chemins en boucle

Une des deux branches sert actuellement d'accès au restaurant et aux tennis. Ces chemins ont été revêtus de tapis bitumineux comme tous les autres chemins, mais leur emplacement est resté le même.

Les chemins en boucle

La rocaille et le ruisseau conçus par Henry Correvon

L'assortiment des plantes et l'emplacement des pierres ne devraient être changés qu'après une étude historique et la consultation des plans originaux. La technique de construction d'une rocaille et la position des pierres en "bancs" ne sont plus maîtrisées actuellement. Correvon a participé à la vulgarisation des plantes alpines dans les jardins genevois. Ses cultures permettaient d'éviter d'acheter des plantes arrachées dans la nature, qui n'avaient de toute manière que peu de chance de reprise en plaine. L'assortiment des plantes utilisées lors de la construction de la rocaille ne devait pas être le même que celui que l'on trouve actuellement dans le commerce. Les variétés horticoles et les cultivars commerciaux ont en effet été développés à la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle.

La collection de rhododendrons offerte à la ville de Genève par les Pays-Bas

On suppose que les rhododendrons et les azalées ont fait l'objet d'une attention particulière quant à leur choix. Un concept de couleur, de forme et de plantation avait sûrement été défini, soit par le pays donateur soit par la ville de Genève. Les documents d'archives n'ont pas été retrouvés. Le remplacement régulier des plantes par des variétés nouvelles modifie la teneur du cadeau fait à Genève en 1947.

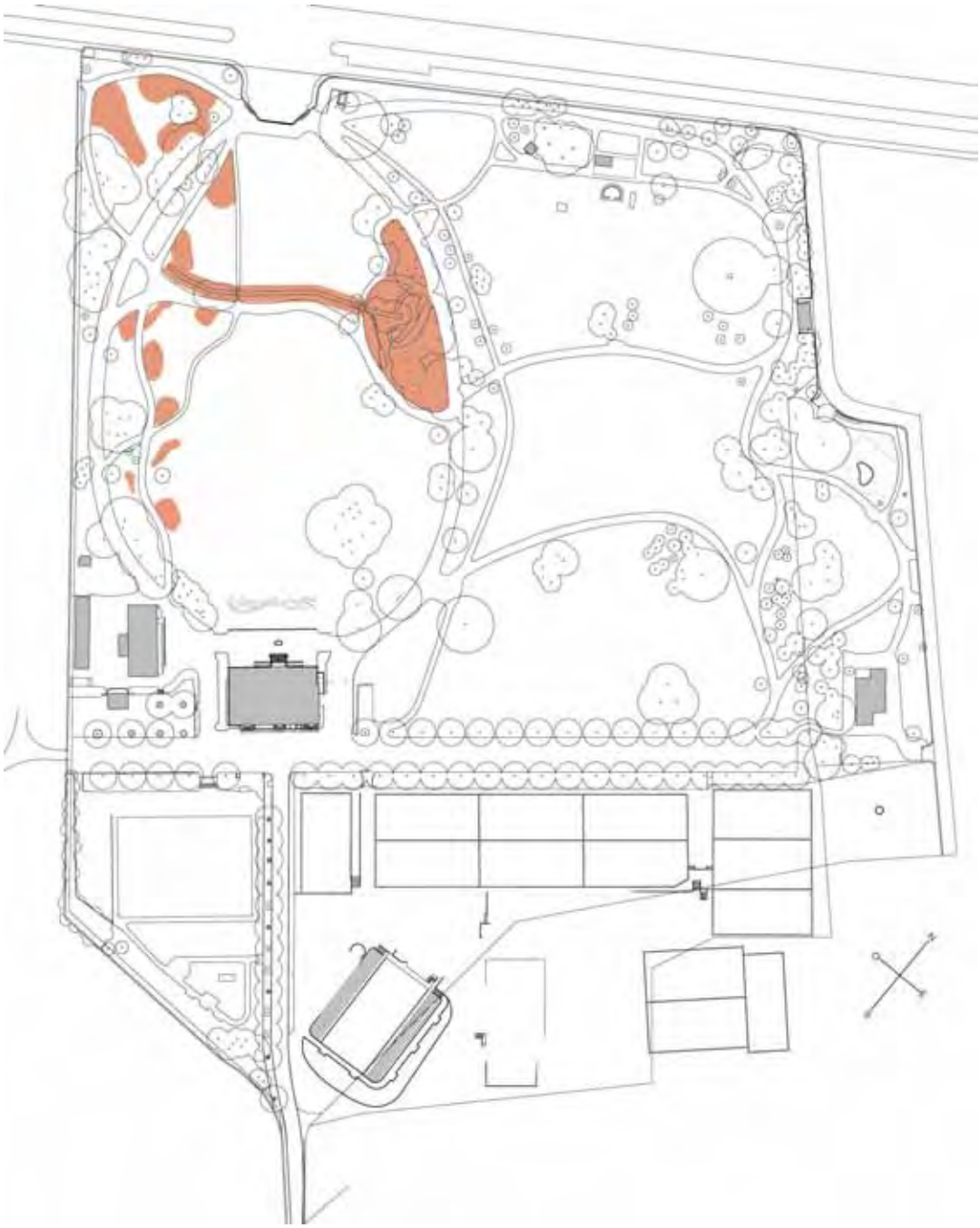

La rocaille, le ruisseau et la collection de rhododendrons

4.9 Valorisation des éléments historiques

La promenade

On a vu que l'allée formait une limite claire au sud de la maison de maître. Elle est occupée actuellement par le parking du restaurant et des tennis, ce qui entraîne un mouvement constant de voitures. Il faut lui redonner sa fonction de promenade piétonne, proche du bâtiment et à l'ombre.

Avec quelques aménagements, le parking pourrait être déplacé dans la parcelle triangulaire en dessus de l'allée occupée actuellement par trois anciens courts de tennis en bitume, un parking et une ancienne place de jeux.

L'allée pourrait être revêtue de matière argilo-calcaire avec, devant le restaurant, une surface pavée. À terme, on pourrait éventuellement doubler l'allée pour retrouver la forme qu'elle avait au XVIII^{e} siècle.

Déplacement du parking, valorisation de l'ancienne promenade

Cordons boisés et bosquets

Afin de garantir la pérennité des cordons boisés, il faut prévoir le remplacement des grands arbres. Une plantation réfléchie de grands conifères et de hêtres permettra de remplacer les vieux arbres.

Chemins

On devrait supprimer la circulation dans le parc, mais l'accès depuis la route de Frontenex n'est pas bidirectionnel. Le chemin utilisé pour l'accès au restaurant et aux tennis doit être maintenu avec un revêtement carrossable. En revanche, les chemins secondaires pourraient être revêtus avec de la matière argilo-calcaire, qui est plus dans l'esprit du jardin que le tapis bitumineux.

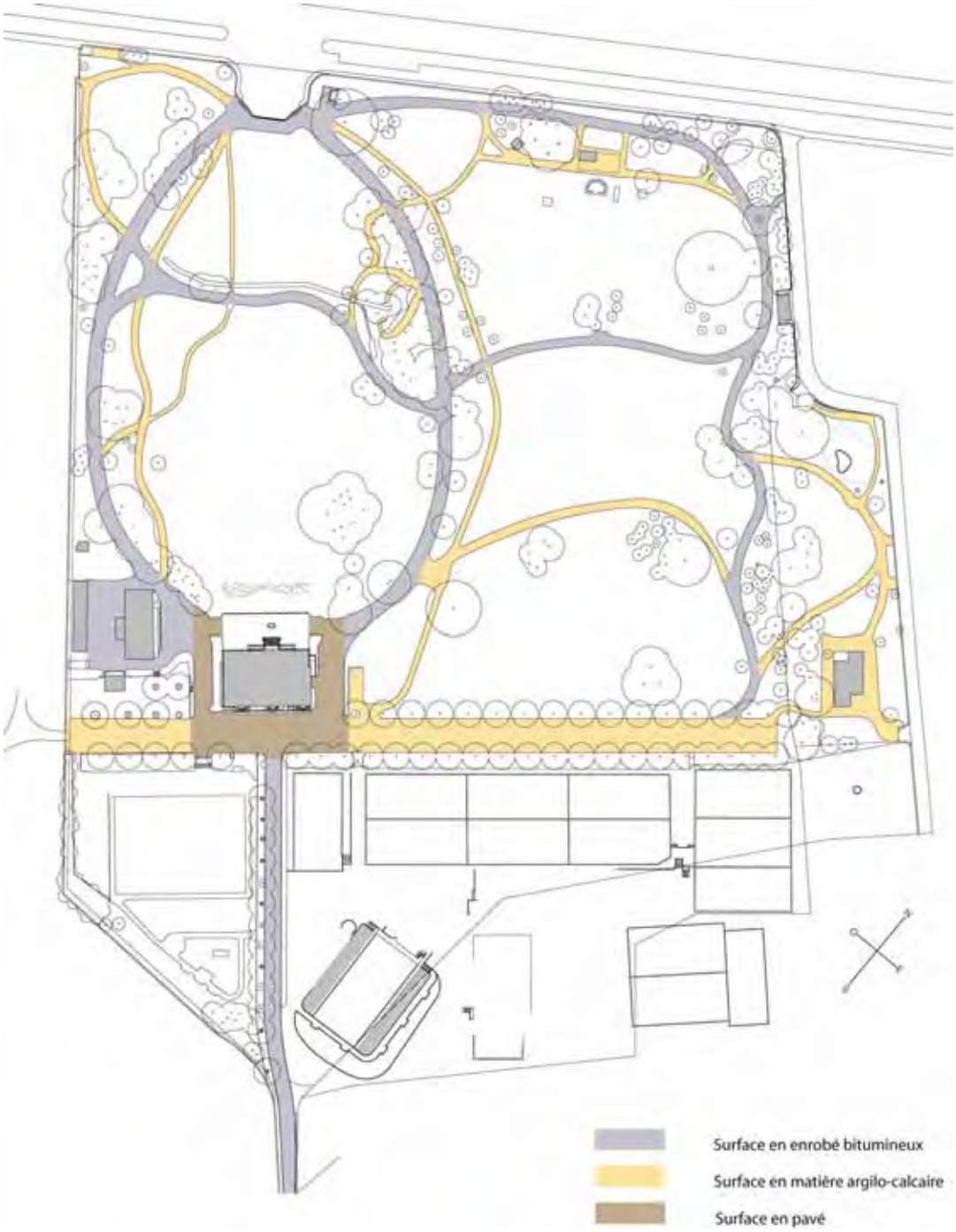

Changement de revêtement des chemins

4.10 La mise en place d'éléments naturels dans le parc

"Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible" [14]

Pour augmenter la diversité écologique du parc, on travaillera en entretenant certaines parties de façon extensive. L'entretien est défini selon les critères d'utilisation et de représentation.

Dans le cadre du travail effectué pour le SEVE, un plan d'entretien a été établi. Il classe les espaces sur la base d'un tableau d'entretien, du plus intensif au plus extensif.

Les zones les plus utilisées ou représentatives, aux alentours du restaurant par exemple, sont entretenues de façon intensive. Les surfaces moins utilisées, aux abords de la maison Plonjon par exemple, sont entretenues de manière extensive. C'est dans les zones définies comme extensives qu'une diversification de la végétation sera possible.

Si le gazon principal fait partie de l'image du parc des Eaux-Vives et de son restaurant gastronomique, il est beaucoup moins utilisé par les usagers que celui situé plus à l'est. Du point de vue de l'entretien, on serait tenté d'"extensifier" plutôt le gazon est et d'entretenir plus intensivement le gazon central. Mais au vu de l'utilisation du site, il serait plus logique de tondre régulièrement le gazon foulé par les usagers et traiter le gazon central en prairie. On retrouverait un peu l'aspect de cette image prise en 1918 au parc La Grange.

Parc de La Grange, 1918

[14] Service des parcs et promenades, Lausanne, 2007, *Entretien différencié, Manuel d'entretien.*

Pour le travail destiné au SEVE, il est proposé d'entretenir intensivement les deux gazons, avec une tonte plus longue pour le gazon central et une tonte courte pour le gazon est. Une bande est laissée en prairie le long des cordons boisés et dans le haut du gazon est. Il serait également possible de tondre des petits espaces dans la prairie afin d'aménager des niches dans la grande herbe.

Les éléments suivants seront modifiés pour obtenir une plus grande diversité de la végétation sans atteinte à la structure du parc.

Sous-bois

Les cordons boisés plantés principalement de grands conifères n'ont pour le moment pas de sous-plantation arbustive ou herbacée spécifique. On y trouve principalement du gazon et, à certains endroits, des plantes vivaces couvre-sol.

Actuellement, le gazon en sous-bois est tondu et les parties plantées sont désherbées régulièrement. On favorisera le développement de végétation indigène herbacée ou arbustive, en abandonnant la tonte et en ne désherbant plus. Cette végétation apportera une diversité bienvenue. Elle devra rester sous contrôle, afin que des espèces arborescentes sauvages ne remplacent pas à long terme les grands conifères.

Lisières

Actuellement, le gazon est tondu au plus près du pied des arbres le long des cordons boisés. On laissera une bande large de plusieurs mètres en prairie extensive fauchée une fois par année et sans apport de fumure. Le but est de créer un ourlet herbeux riche en espèces et de protéger les racines des arbres du tassement créé par le passage répété des machines et des blessures faites par les lames des tondeuses rotatives. L'esthétique du cordon boisé sera renforcée par le dégradé de la surface de gazon très entretenu vers le cordon boisé.

Traitement des sous-bois et création de lisières

Parc des Eaux-Vives, Genève

Sous-bois laissé naturel près de la maison Plonjon

Sous-bois naturel mais tondu régulièrement dans le cordon boisé ouest

Sous-bois planté de plantes vivaces

Surfaces herbacées

Selon la fréquence d'utilisation, les surfaces de gazon seront soit laissées en gazon soit transformées en gazon fleuri ou en prairie extensive. Les gazons fleuris et les prairies ne recevront plus de fumure.

Modification des surfaces herbacées

Gazons

Pour garder un gazon attrayant, il est obligatoire d'apporter très régulièrement de la fumure. Les graminées qui le composent ont besoin d'un sol riche pour pouvoir se développer et rester vertes toute l'année. De plus, les tontes régulières exportent de la matière nutritive qui doit être remplacée.

Les gazons peuvent être tondus soit régulièrement soit moins régulièrement. En laissant pousser les graminées plus haut, on les rend moins sensibles au sec. Il y aura donc moins d'arrosage à faire. On exporte aussi moins de matières, donc on apportera moins de matières nutritives sous forme d'engrais. On limite également le passage de machines, ce qui aura une influence sur le compactage du sol.

Tonte très courte : déclenchement de la tonte lorsque la graminée atteint une hauteur de 5 cm. Hauteur de coupe à 3-4 cm.

Tonte courte : déclenchement de la tonte lorsque la graminée atteint une hauteur de 7-9 cm. Hauteur de coupe à 5-6 cm.

Tonte longue : déclenchement de la tonte lorsque la graminée atteint une hauteur de 25 cm. Hauteur de coupe à 10 cm.

Gazons fleuris et prairies

Le passage d'un gazon intensif à un gazon fleuri ou à une prairie n'est pas très rapide. En effet, la présence de plantes à fleurs ou de graminées dépend surtout de la richesse du sol. Si le sol contient des matières nutritives, comme dans un gazon, les graminées seront favorisées, alors que sur un sol plutôt pauvre, les plantes à fleurs, ainsi que quelques graminées de sol pauvre pourront se développer. La végétation dépendra également de la fréquence des tontes. Si on tond souvent, les plantes rampantes ou en rosette, se multipliant de manière végétative, seront favorisées. Les plantes annuelles se multipliant par semis n'auront aucune chance. Si on ne fait qu'une fauche par année, les plantes hautes et les plantes annuelles pourront se développer.

Lorsque l'on veut transformer un gazon en gazon fleuri ou en prairie, deux solutions se présentent.

Avec un semis : le gazon est brûlé à l'herbicide et le sol préparé, puis ensemencé avec un mélange de graines du commerce. Une prairie riche en espèces se développe rapidement, mais le sol reste riche. Elle devra de toute façon évoluer avec l'appauvrissement du sol. C'est une bonne façon d'obtenir un résultat rapide.

Sans semis : le gazon n'est fauché que deux fois par an. Avec l'appauvrissement du sol, la végétation se modifie progressivement. Les expériences menées à Lausanne montrent qu'en sept à dix ans la prairie trouve un équilibre. Le problème de cette méthode est que les graines de fleurs ne se trouvent pas sur place mais proviennent de prairies extérieures. S'il n'y a pas de prairie riche en espèces à proximité, l'évolution du gazon sera plus longue.

Gazon tonte courte

Gazon tonte longue

Prairie

Intrants

La principale pollution dans les parcs et promenades est due aux intrants. Les engrais et produits phytosanitaires, ainsi que les herbicides utilisés ont une influence non négligeable sur la faune et la flore. De plus, ils ne se dégradent pas complètement et s'écoulent dans les eaux souterraines.

L'"extensification" de plusieurs surfaces permettra la limitation, voire la suppression des produits chimiques et permettra d'éviter ces désagréments. Ces produits ne sont pas utiles si la végétation est adaptée au milieu où elle est plantée. Des moyens mécaniques (brosses, moyens manuels, eau chaude) peuvent remplacer les herbicides.

4.11 Évaluation

On a vu que, pour les parcs et promenades de la ville de Lausanne, l'évaluation de l'amélioration de l'état de la nature suite à la mise en place de l'entretien différencié est difficile. Visuellement, il y a un net changement dans l'aspect des parcs. Les surfaces de gazon qui ont été "extensifiées" présentent maintenant l'image d'une prairie riche en espèces. Mais il reste difficile de quantifier exactement cette évolution.

Pour évaluer le changement intervenu après la mise en place de l'entretien différencié, on peut mettre plusieurs outils en œuvre.

Le contrôle des quantités d'engrais, des produits phytosanitaires et des herbicides employés dans le parc permet d'évaluer la diminution des intrants appliqués pour l'entretien. On ne pourra pas supprimer tous les intrants. Certains restent nécessaires :

- Les herbicides pourraient être complètement supprimés et remplacés par des moyens mécaniques là où le désherbage est vraiment nécessaire;
- Les engrais seront encore nécessaires pour les surfaces en gazon et les plantations horticoles. La ville de Lausanne utilise actuellement des engrais d'origine végétale, qui ont un impact environnemental moins important que les engrais chimiques. Toutes les parties du parc entretenues de façon extensive ne recevront pas d'engrais;
- Les produits phytosanitaires seront encore nécessaires pour les végétaux sensibles, comme les massifs de rhododendrons. Toutes les parties du parc entretenues de façon extensive ne recevront pas de produits phytosanitaires.

Le suivi botanique des prairies et des sous-bois permettra de constater l'évolution de la végétation. Pour les prairies, ce suivi permettra de moduler l'entretien année après année selon leur évolution. Les sols actuellement riches et compacts favorisent plutôt les graminées. À moyen terme, une flore plus riche devrait se développer avec l'appauvrissement des sols. Le suivi botanique devrait couvrir une période de sept à dix ans, avec un comptage par année tout d'abord, sur des parcelles représentatives de l'ensemble, puis tous les deux ans lorsque la végétation s'est stabilisée.

Le suivi botanique permettra également de surveiller l'apparition de plantes rares nécessitant une protection ou un entretien qui les favoriserait.

La diminution du nombre d'heures de travail pour l'entretien du parc est difficile à contrôler, le SEVE ne disposant pas de relevé précis des heures.

4.12 Mise en réseau des parcs et espaces verts de la ville

En 1948, le Projet des zones et liaisons de verdure reprenait un thème déjà abordé dans le Plan directeur régional de 1936. Les auteurs de ce plan tentaient d'allier les qualités urbaines aux qualités paysagères. Ils travaillaient non seulement au niveau de la ville, mais au niveau du territoire cantonal. Leur plan reprend le noyau dense urbain du plan directeur de 1935 et confirme la décentralisation par les colonies d'habitations isolées et par la zone villas. Ces zones s'inscrivent dans un double maillage décalé : un réseau routier qui assure le trafic rapide et les échanges économiques, et un réseau vert des surfaces publiques qui, d'une part, relie les quartiers entre eux et avec le centre ville, et offre des parcours à travers tout le territoire d'autre part. Le réseau vert a une largeur très variable, du ruban ombragé au pré, et il est volontairement imbriqué, mais toujours décalé, dans le réseau routier, comme pour signifier deux vitesses, deux usagers : le piéton et l'automobiliste.

Dans le plan de 1948, les auteurs se restreignent au périmètre urbain. Ils proposent de relier les parcs par des allées d'arbres et des promenades semblables à celles de l'avenue d'Aïre, de la route des Crêts au Petit-Saconnex ou encore des quais de la rade.

Une approche en réseau écologique, calquée sur le modèle des compensations écologiques requises en agriculture, pourrait être imaginée. L'idée de relier les parcs entre eux par des liaisons vertes serait agréable aux promeneurs, mais aussi utile pour éviter l'isolement de la faune et de la flore dans des poches déconnectées.

Comme en agriculture, on cherchera à relier entre elles les zones réservoirs par des corridors de déplacement. On évitera ainsi l'isolement des populations et les dégénérescences génétiques.

Zones et liaisons de verdure, Genève, 1948, agglomération actuelle, in Centre de recherche sur la rénovation urbaine, Institut d'architecture de l'Université de Genève, DAEL, 2003, 1896 – 2001 Projets d'urbanisme pour Genève

Zones et liaisons de verdure, Genève, 1948, in Centre de recherche sur la rénovation urbaine, Institut d'architecture de l'Université de Genève, DAEL, 2003, 1896 – 2001 Projets d'urbanisme pour Genève

5. SYNTHÈSE

Jardin paysager, entretien différencié

On a vu que lors du passage du jardin à la française au jardin paysager, aussi bien qu'à l'apparition de l'entretien différencié, il y a une volonté de se différencier de ce qui se faisait précédemment dans l'art des jardins. Une classe de population qui n'avait jusqu'ici aucun pouvoir prend également une certaine importance.

Le jardin à la française exprimait le pouvoir de celui qui le possédait sur la nature, sur le territoire jusqu'à l'horizon et, en prolongement, sur la population. L'accession à la propriété en Angleterre d'une classe ne faisant pas partie de la noblesse - marchands, armateurs, commerçants ou manufacturiers - annonce un changement dans la gouvernance du pays. Le changement se fait aussi sentir au niveau de l'art des jardins, par la reconnaissance et l'idéalisation de la nature. Une nature au final peu naturelle, car elle est comme "peinte" dans le jardin par les jardiniers. La ligne courbe remplace les axes et les parterres. Le paysage agricole entourant le jardin est reconnu et sert d'arrière-plan au jardin en continuité.

De même, lors de l'apparition de l'entretien différencié en Europe, l'État avait mis en place, pour le bien-être de la population, des espaces verts standardisés. L'entretien différencié apparaît alors que la population prend de plus en plus part à l'aménagement de son territoire par des processus participatifs, par la naissance d'associations de quartier et l'élaboration des "Agenda 21". L'État de son côté est ouvert aux avis des utilisateurs des aménagements planifiés. Il n'a du reste pas beaucoup le choix. Le système d'opposition en Suisse est assez développé pour que la plupart des projets "imposés" soient refusés par la population. L'État cherche également des moyens de réduire les coûts engendrés par la mise à disposition de ces surfaces au public.

Le parc des Eaux-Vives

On a vu que le parc des Eaux-Vives, malgré son caractère historique, n'est pas un objet figé. De domaine agricole au XVII^{e} siècle, il est devenu jardin à la française, puis jardin paysager, pour finir parc public aujourd'hui. L'entretien intensif tel qu'appliqué aujourd'hui est assez récent. Le domaine est utilisé comme parc public seulement depuis 1913, date de son achat par la commune des Eaux-Vives. Période où se développent également la mécanisation de l'entretien, les produits phytosanitaires et les engrais chimiques.

La structure historique du jardin, remontant au jardin à la française ou au jardin paysager, est assez forte pour soutenir la modification engendrée par la mise en place de l'entretien différencié. On profitera de ce changement pour valoriser cette structure.

L'utilisation de l'espace par les usagers conditionne en revanche l'entretien. Il ne sera pas possible d'appliquer un entretien extensif sur toutes les surfaces désirées, mais le changement apporte malgré tout un bénéfice non négligeable pour la présence de la nature en ville.

6. BIBLIOGRAPHIE

AGGERI Gaëlle, 2004, *La nature sauvage et champêtre dans les villes : Origine et construction de la gestion différenciée des espaces verts publics et urbains. Le cas de la ville de Montpellier,* École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, Paris

AMSLER Christine, 1999, *Maisons de campagne genevoises du XVII^{e} siècle*, éd. Domus Antica Helvetica, Genève

AMSLER Christine, 1993, *Les promenades publiques à Genève de 1680 à 1850*, éd. Maison Tavel, Genève

ANDRÉ Edouard, 1879, *Traité Général de la Composition des Parcs et Jardins*, éd. Laffite Reprints, Marseille

BARIDON Michel, 1998, *Les jardins, paysagistes – jardiniers – poètes*, éd. Robert Laffont, Paris

BOVAY Isabelle et THOMAÏDES Miltros, OTB Architectes, 1999, *Brève histoire de l'art des jardins en pays genevois*

BRUNON Hervé (dirigé par), 1999, *Le jardin, notre double, Sagesse et déraison*, éd. Autrement, Paris

CLOUZOT Etienne, 1938, *Anciens Plans de Genève XVe – XVIIIe siècles*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

DÉZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., 1709, *La Théorie et la Pratique du Jardinage*, éd. Jean Mariette, Paris

DONADIEU Pierre, 1998, *Campagnes urbaines*, éd. Actes Sud, École nationale supérieure du paysage, Arles

DUPUIS Patrick, 2001, *Entretien des espaces verts, compost, pour horticulteurs*, École professionnelle de Marcelin

DÜRIG Elisabeth, CONDRAU Victor, MOSSI Roberto, SCHWARTZE Martin, 1995, *Cohabiter avec la nature, Pour un aménagement écologique de nos agglomérations*, OFEFP, Berne

EVENO Claude et CLÉMENT Gilles, 1996, *Le jardin planétaire*, éd. de l'Aube / TNDI Châteauvallon, La Tour d'Aigues

JENNY Markus, GRAF Roman, KOHLI Lukas et WEIBEL Urs, 2002, *Projet de mise en réseau à la portée de tous, Un guide pour la mise en œuvre de l'Ordonnance sur la qualité écologique (OQE)*, éd. Station ornithologique suisse, Sempach, Association suisse pour la protection des oiseaux – BirdLife Suisse, Service de vulgarisation agricole et Landwirtschaftliche Beratungzentrale, Lindau

LE CORBUSIER, 1957, *La charte d'Athènes*, éd. de Minuit, Paris

NAEF François, 2004, *La Famille Bouër à Genève et à Rolle (1714-1814)*, éd. Slatkine, Genève

RACINE Michel, 1997-1998, *Jardins en France, Le guide des 750 jardins remarquables*, éd. Actes Sud, Paris

RITTER Markus, WULLSCHLEGER Peter, AEBERHARD Thomas, 2000, *Place à la nature en ville*, OFEFP, Berne

ROLAND Isabelle, ACKERMANN Isabelle, HANS-MOËVI Marta, ZUMKELLER Dominique, 2006, *Les maisons rurales du canton de Genève*, éd. Slatkine et Société suisse des traditions populaires, Genève

ROUSSEAU Jean-Jacques, 2002, *Julie ou La Nouvelle Héloïse : lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes recueillies et publiées par J.-J. Rousseau* / Jean-Jacques Rousseau ; éd. établie, présentée et annotée par Jean M. Goulemot, Librairie générale française, Paris

SCHUBERT Bernd, CONDRAU Victor, LASSERRE Olivier, 1995, *Aménagement du paysage dans la commune, Une chance pour la nature*, éd. LSPN, Bâle

TURRIAN Georges, 2005, *Genève… Ses parcs et promenades*, éd. Cabédita, Yens sur Morges

VAN ZUYLEN Gabrielle, 1994, *Tous les jardins du monde*, éd. Découvertes Gallimard, Paris

Mission Gestion Différenciée, 2001*, Guide de la Démarche, Mieux comprendre la gestion différenciée des espaces verts*, Lille

Salines royales d'Arc-et-Senans, 2002, Actes de colloque : *Le jardin et la nature dans la cité*, éd. Institut Claude-Nicolas Ledoux, Arc-et-Senans

SANU, 2005, Actes de colloque : *Qualité de vie en milieu urbain, grâce aux espaces verts et milieux naturels*, SANU, Bienne

Service des parcs et promenades, Lausanne, *Entretien différencié, Cours de perfectionnement*

Service des parcs et promenades, Lausanne, 2007, *Entretien différencié, Manuel d'entretien*

Service des parcs et promenades, Lausanne, documents de la ville de Lausanne sur l'entretien différencié (www.lausanne.ch)

SEVE, 1992, *La nature en ville, Les arbres – l'herbe – les fleurs – l'eau*, Genève

Ville de Genève, 1993, *Les parcs de Genève, 125 ans d'histoire*

Wikipédia, article "Gestion différenciée" http ://fr.wikipedia.org/wiki/Gestion_différenciée

Entretiens

Service des parcs et promenades de la ville de Lausanne

Yves Lachavanne, architecte paysagiste

Marc-Henri Pavillard, responsable de la division entretien

Caroline Caulet, responsable de la mise à jour de l'entretien différencié

Philippe Curdy, architecte paysagiste et écologue, chef de secteur

Fabrice Simonin, assistant de M. Perret, chef de secteur

Stadtgaertnerei.Basel

Romain Meyer, chef de secteur

Remerciements

Mes remerciements vont aux personnes et institutions qui m'ont aidé dans ce travail :

Le Service de l'environnement et des espaces verts de la ville de Genève

Le Service des parcs et promenades de la ville de Lausanne

Stadtgärtnerei Basel

Les archives de la ville de Genève

Les archives de l'État de Genève

Le Service d'urbanisme de la ville de Genève

7. ANNEXES

7.1 Jean-Jacques Rousseau, 1761, extrait de *Julie ou La Nouvelle Héloïse* [15]

L'Élysée de Julie

En entrant dans ce prétendu verger, je fus frappé d'une agréable sensation de fraîcheur que d'obscurs ombrages, une verdure animée et vive, des fleurs éparses de tous côtés, un gazouillement d'eau courante, et le chant de mille oiseaux, portèrent à mon imagination du moins autant qu'à mes sens; mais en même temps je crus voir le lieu le plus sauvage, le plus solitaire de la nature, et il me semblait d'être le premier mortel qui jamais eût pénétré dans ce désert. Surpris, saisi, transporté d'un spectacle si peu prévu, je restai un moment immobile, et m'écriai dans un enthousiasme involontaire :

"Ô! Tinian! ô Juan-Fernandez! Julie, le bout du monde est à votre porte !

- Beaucoup de gens le trouvent ici comme vous", dit-elle avec un sourire, "mais vingt pas de plus les ramènent bien vite à Clarens : voyons si le charme tiendra plus longtemps chez vous. C'est ici le même verger où vous vous êtes promené autrefois et où vous vous battiez avec ma cousine à coups de pêches. Vous savez que l'herbe y était assez aride, les arbres assez clairsemés, donnant assez peu d'ombre, et qu'il n'y avait point d'eau. Le voilà maintenant frais, vert, habillé, paré, fleuri, arrosé. Que pensez-vous qu'il m'en a coûté pour le mettre dans l'état où il est? car il est bon de vous dire que j'en suis la surintendante, et que mon mari m'en laisse l'entière disposition.

- Ma foi, lui dis-je, il ne vous en a coûté que de la négligence. Ce lieu est charmant, il est vrai, mais agreste et abandonné; je n'y vois point de travail humain. Vous avez fermé la porte, l'eau est venue je ne sais comment; la nature seule a fait tout le reste; et vous-même n'eussiez jamais su faire aussi bien qu'elle.

- Il est vrai, dit-elle, que la nature a tout fait, mais sous ma direction, et il n'y a rien là que je n'aie ordonné. Encore un coup, devinez.

- Premièrement, repris-je, je ne comprends point comment avec de la peine et de l'argent on a pu suppléer au temps. Les arbres...

- Quant à cela, dit M. de Wolmar, vous remarquerez qu'il n'y en a pas beaucoup de fort grands, et ceux-là y étaient déjà. De plus, Julie a commencé ceci longtemps avant son mariage et presque d'abord après la mort de sa mère, qu'elle vint avec son père chercher ici la solitude.

- Eh bien! dis-je, puisque vous voulez que tous ces massifs, ces grands berceaux, ces touffes pendantes, ces bosquets si bien ombragés soient venus en sept ou huit ans, et que l'art s'en soit mêlé, j'estime que, si dans une enceinte aussi vaste vous avez fait tout cela pour deux mille écus, vous avez bien économisé.

- Vous ne surfaites que de deux mille écus, dit-elle; il ne m'en a rien coûté.

[15] Jean-Jacques Rousseau, 2002, *Julie ou La Nouvelle Héloïse : lettres de deux amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes recueillies et publiées par J.-J. Rousseau* / Jean-Jacques Rousseau ; éd. établie, présentée et annotée par Jean M. Goulemot, Librairie générale française, Paris.

- Comment, rien?

- Non, rien; à moins que vous ne comptiez une douzaine de journées par an de mon jardinier, autant de deux ou trois de mes gens, et quelques-unes de M. de Wolmar lui-même, qui n'a pas dédaigné d'être quelquefois mon garçon jardinier."

Je ne comprenais rien à cette énigme; mais Julie, qui jusque-là m'avait retenu, me dit en me laissant aller: "Avancez, et vous comprendrez. Adieu Tinian, adieu Juan-Fernandez, adieu tout l'enchantement! Dans un moment vous allez être de retour du bout du monde."

Je me mis à parcourir avec extase ce verger ainsi métamorphosé, et si je ne trouvai point de plantes exotiques et de productions des Indes, je trouvai celles du pays disposées et réunies de manière à produire un effet plus riant et plus agréable. Le gazon verdoyant, mais court et serré, était mêlé de serpolet, de baume, de thym, de marjolaine, et d'autres herbes odorantes. On y voyait briller mille fleurs des champs, parmi lesquelles l'œil en démêlait avec surprise quelques-unes de jardin, qui semblaient croître naturellement avec les autres. Je rencontrais de temps en temps des touffes obscures, impénétrables aux rayons du soleil, comme dans la plus épaisse forêt; ces touffes étaient formées des arbres du bois le plus flexible, dont on avait fait recourber les branches, pendre en terre, et prendre racine, par un art semblable à ce que font naturellement les mangles en Amérique. Dans les lieux plus découverts je voyais çà et là, sans ordre et sans symétrie, des broussailles de roses, de framboisiers, de groseilles, des fourrés de lilas, de noisetier, de sureau, de seringat, de genêt, de trifolium, qui paraient la terre en lui donnant l'air d'être en friche. Je suivais des allées tortueuses et irrégulières bordées de ces bocages fleuris, et couvertes de mille guirlandes de vigne de Judée, de vigne vierge, de houblon, de liseron, de couleuvrée, de clématite, et d'autres plantes de cette espèce, parmi lesquelles le chèvrefeuille et le jasmin daignaient se confondre. Ces guirlandes semblaient jetées négligemment d'un arbre à l'autre, comme j'en avais remarqué quelquefois dans les forêts, et formaient sur nous des espèces de draperies qui nous garantissaient du soleil, tandis que nous avions sous nos pieds un marcher doux, commode et sec, sur une mousse fine, sans sable, sans herbe, et sans rejetons raboteux. Alors seulement je découvris, non sans surprise, que ces ombrages verts et touffus, qui m'en avaient tant imposé de loin, n'étaient formés que de ces plantes rampantes et parasites, qui, guidées le long des arbres, environnaient leurs têtes du plus épais feuillage, et leurs pieds d'ombre et de fraîcheur. J'observai même qu'au moyen d'une industrie assez simple on avait fait prendre racine sur les troncs des arbres à plusieurs de ces plantes, de sorte qu'elles s'étendaient davantage en faisant moins de chemin. Vous concevez bien que les fruits ne s'en trouvent pas mieux de toutes ces additions; mais dans ce lieu seul on a sacrifié l'utile à l'agréable, et dans le reste des terres on a pris un tel soin des plants et des arbres, qu'avec ce verger de moins la récolte en fruits ne laisse pas d'être plus forte qu'auparavant. Si vous songez combien au fond d'un bois on est charmé quelquefois de voir un fruit sauvage et même de s'en rafraîchir, vous comprendrez le plaisir qu'on a de trouver dans ce désert artificiel des fruits excellents et mûrs, quoique clairsemés et de mauvaise mine; ce qui donne encore le plaisir de la recherche et du choix.

Toutes ces petites routes étaient bordées et traversées d'une eau limpide et claire, tantôt circulant parmi l'herbe et les fleurs en filets presque imperceptibles, tantôt en plus grands

ruisseaux courant sur un gravier pur et marqueté qui rendait l'eau plus brillante. On voyait des sources bouillonner et sortir de la terre, et quelquefois des canaux plus profonds dans lesquels l'eau calme et paisible réfléchissait à l'œil les objets. "Je comprends à présent tout le reste, dis-je à Julie; mais ces eaux que je vois de toutes parts... - Elles viennent de là, reprit-elle en me montrant le côté où était la terrasse de son jardin. C'est ce même ruisseau qui fournit à grands frais dans le parterre un jet d'eau dont personne ne se soucie. M. de Wolmar ne veut pas le détruire, par respect pour mon père qui l'a fait faire: mais avec quel plaisir nous venons tous les jours voir courir dans ce verger cette eau dont nous n'approchons guère au jardin! le jet d'eau joue pour les étrangers, le ruisseau coule ici pour nous. Il est vrai que j'y ai réuni l'eau de la fontaine publique, qui se rendait dans le lac par le grand chemin, qu'elle dégradait au préjudice des passants et à pure perte pour tout le monde. Elle faisait un coude au pied du verger entre deux rangs de saules; je les ai renfermés dans mon enceinte, et j'y conduis la même eau par d'autres routes."

7.2 Extraits de *La Théorie et la Pratique du Jardinage* de Dézallier d'Argenville, 1709 [16]

Voici à peu près les règles générales qu'on doit suivre, dans les dispositions des jardins.

Il faut toujours descendre d'un bâtiment dans un jardin par un perron de trois marches au moins, cela rend le bâtiment plus sec et plus sain, et l'on découvre de dessus ce perron toute la vue générale d'un jardin, ou une bonne partie; ce qui forme un aspect fort agréable.

Un parterre est la première chose qui doit se présenter à la vue, et doit occuper les places les plus proches du bâtiment, soit en face ou sur les côtés, tant par rapport à la découverte qu'il cause au bâtiment, que par rapport à sa beauté et à sa richesse qui se trouve sans cesse sous les yeux, et se voit de toutes les fenêtres d'une maison. On doit accompagner les côtés d'un parterre de pièces qui le fassent valoir. Comme c'est une chose plate, il lui faut du relief tels que sont les bosquets et les palissades. Mais cela se doit faire selon la situation du lieu; et l'on remarquera avant que de les planter, si l'on jouit d'une belle vue de ce côté-là, alors on doit tenir les côtés d'un parterre tout découverts, en y pratiquant des boulingrins et autres pièces plates, afin de profiter de cette belle vue, et se donner de garde de la boucher par des bosquets, à moins que ce ne soit des quinconces, bosquets découverts avec des palissades basses; ce qui n'empêche point l'œil de se promener au travers des arbres, et de découvrir la belle vue de tous côtés.

Mais s'il n'y a point de vue, et qu'il se rencontre au contraire une montagne, un coteau, une forêt, ou un bois, qui par leur proximité en ôtent l'agrément, ou quelque village trop voisin, dont les maisons forment un aspect désagréable, on pourra alors border le parterre de palissades et de bosquets, afin de cacher ces vilains objets; de cette manière on ne perd et on ne regrette rien dans la suite.

Ne serait-ce pas un grand désagrément d'être obligé, quelques années après, d'arracher un bois ou de le receper à une certaine hauteur, parce qu'il a d'abord été mal placé, ôtant la vue qui est la plus belle chose des maisons de campagne.

Les bosquets font le capital des jardins, faisant valoir toutes les autres parties, ainsi l'on n'en peut jamais trop planter, pourvu que les places qu'on leur destine n'occupent point celles des potagers et des fruitiers, qui sont des choses nécessaires et utiles à une grande maison, et qu'il faut toujours placer près des basses-cours.

On choisit, pour accompagner les parterres, les desseins de bois les plus mignons, comme bosquets découverts à compartiments, quinconces, salles vertes avec des boulingrins, des treillages, et des fontaines dans le milieu. Ces petits bosquets sont d'autant plus agréables étant près d'un bâtiment, que vous trouvez tout d'un coup de l'ombre sans en aller chercher si loin, outre une fraîcheur qu'ils communiquent aux appartements, qui est ce qu'on recherche le plus dans la grande chaleur.

Il serait bon de planter quelques petits bosquets d'arbres verts, afin qu'on eût le plaisir de voir un bois toujours vert dans les plus grands froids de l'hiver. Ils feraient un bel effet, étant vus du bâtiment, et je conseille fort d'en planter quelques carrés dans un beau

[16] A.-J. Dézallier d'Argenville, 1709, *La Théorie et la Pratique du Jardinage*, éd Jean Mariette, Paris.

jardin, cela varie auprès des autres bois, qui étant dépouillés de leurs feuilles paraissent tout nus pendant l'hiver.

On décore la tête d'un parterre de bassins ou pièces d'eau, et au-dessus d'une forme circulaire de palissades, ou de bois, percée en patte d'oie, qui mène dans de grandes allées, et l'on remplit l'espace depuis le bassin jusqu'à la palissade de petites pièces de broderie ou de gazon, ornées d'ifs, de caisses et de pots de fleurs.

Dans les jardins en terrasses, soit de profil ou en face d'un bâtiment, où l'on a une belle vue, comme on ne peut pas boucher la tête d'un parterre par une demi-lune de palissades, il faut alors, pour continuer cette belle vue, pratiquer plusieurs pièces de parterre tout de suite, soit de broderie, de compartiment à l'anglaise, ou de pièces coupées, qu'on séparera d'espace en espace par des allées de traverse, en observant que les parterres de broderie soient toujours près du bâtiment comme étant les plus riches.

On fera la principale allée en face du bâtiment, et une autre grande de traverse, d'équerre à son alignement, [étant] bien entendu qu'elles seront doubles et très larges. Au bout de ces allées, on percera les murs par des grilles, ou des ouvertures avec des fossés au pied, pour continuer les enfilades et le coup d'œil.

S'il y avait quelque endroit de terre naturellement bas, et marécageux, et qu'on ne voulût pas faire la dépense de le remplir, on y pourra pratiquer des boulingrins, pièces d'eau, et même des bosquets, en relevant seulement les allées pour les mettre de niveau avec celles qui en sont proches, et qui y conduisent.

Après avoir distribué les maîtresses allées, et les principaux alignements, et avoir placé les parterres et les pièces qui accompagnent ses côtés et sa tête, suivant ce qui convient au terrain, on pratiquera dans le haut et le reste du jardin plusieurs différents desseins, comme bois de haute futaie, quinconces, cloîtres, galeries, salles vertes, cabinets, labyrinthes, boulingrins, amphithéâtres, ornés de fontaines, canaux, figures, etc., lesquelles pièces distinguent fort un jardin du commun, et ne contribuent pas peu à le rendre magnifique.

On doit observer, en plaçant et en distribuant les différentes parties d'un jardin, de les opposer toujours l'une contre l'autre; par exemple un bois contre un parterre, ou un boulingrin, et ne pas mettre tous les parterres d'un côté, et tous les bois d'un autre; comme aussi un boulingrin contre un bassin, qui serait un vide contre un vide; ce qu'il faut toujours éviter, en mettant le plein contre le vide, et le plat contre le relief pour faire opposition.

DES ALLÉES, CONTRE-ALLÉES ET PALISSADES

Chapitre V

Les allées dans les jardins sont comme les rues d'une ville, elles servent de communication d'un lieu à un autre, et sont comme autant de guides et de routes pour conduire par tout un jardin. Outre l'agrément et la commodité que les allées offrent sans cesse pour la promenade, elles sont une des principales beautés des jardins, quand elles sont bien pratiquées et bien dressées.

On distingue de plusieurs sortes d'allées; les couvertes et les découvertes, les allées simples et les doubles.

Les couvertes sont celles qui sont formées par des arbres ou palissades, qui se joignant par en-haut, empêchent la vue de découvrir le ciel, et par leur obscurité causent une fraîcheur impénétrable aux ardeurs du soleil.

On doit moins donner de largeur aux allées qu'on veut couvrir qu'aux autres, afin qu'il ne faille pas tant de temps aux arbres pour s'approcher et se joindre par en haut. Ces allées ont leur agrément dans les grandes chaleurs, puisqu'on s'y peut promener à l'ombre, même en plein midi.

Les allées découvertes se peuvent diviser en deux espèces, savoir les allées des parterres, des boulingrins, des potagers, etc., qui ne sont formées que par les ifs et les buissons des plates-bandes; et les allées, qui, quoique plantées de grandes palissades et d'arbres de haute futaie, ne laissent pas d'être découvertes par en haut, soit en arrêtant les palissades à une certaine hauteur, ou en élaguant les arbres des deux côtés, en sorte qu on y puisse respirer la douceur de l'air.

C'est une règle générale de découvrir les principales allées, telles que sont celles qui sont en face d'un bâtiment, d'un pavillon, de cascades, etc. et même il les faut tenir plus larges que les autres, afin que du bout d'une allée on puisse voir une partie de la façade d'un bâtiment ou autre bel aspect. Car il n'y a rien de si désagréable dans une allée, quand, étant au bout, vous ne voyez qu'à peine la porte du vestibule d'un bâtiment. Il ne faut laisser couvrir que les contre-allées, pour former comme deux berceaux de verdure; et les allées qui sont dans des endroits de peu de conséquence, et où il n'y a aucun point de vue considérable.

Les allées simples sont celles qui ne sont composées que de deux rangs d'arbres ou palissades, à la différence des allées doubles qui en ont quatre, ce qui forme trois allées jointes ensemble, une grande dans le milieu, et deux de chaque côté, qui l'accompagnent, et que l'on appelle contre-allées. Les deux rangs du milieu doivent être plantés d'arbres isolés, c'est-à-dire qui ne soient point engagés dans quelque palissade, et autour desquels on puisse tourner, et les deux autres rangs doivent être garnis et bordés de palissades. Comme les allées doubles sont estimées les plus considérables, elles occupent aussi les plus beaux endroits des jardins.

A l'égard des noms et des figures différentes des allées, on les peut tous renfermer dans ceux-ci: allée parallèle, allée droite, allée de traverse, allée tournante ou circulaire, allée retournée d'équerre, allée diagonale ou de biais par rapport au trait carré.

On peut encore distinguer de deux sortes d'allées par la situation où elles se trouvent; les allées de niveau, et les allées en pente ou rampe douce. Rarement une allée est d'un parfait niveau, on y pratique toujours une petite pente imperceptible pour l'écoulement des eaux; cependant il s'en trouve qui sont parfaitement de niveau, comme les allées d'un mail, celles qui sont autour d'un parterre ou d'une pièce d'eau; alors pour perdre les eaux qui pourraient caver ces allées, on y pratique d'espace en espace des puisards composés de cailloux et pierres sèches.

Les allées en pente ou rampe douce sont les plus ordinaires; elles doivent être dressées de manière qu'on ne soit point incommodé en se promenant par leur pente qui doit être imperceptible: car étant trop raide elle blesse le coup d'œil, et devient fort fatigante en marchant. Cette pente ordinairement ne doit jamais passer 3 pouces par toise, de peur d'être gâtée par les ravines. C'est la meilleure règle qu'on puisse suivre pour les bien dresser; cependant, quand le terrain ne permet pas de la suivre, et qu'on est obligé de s'en écarter de beaucoup, comme pour une allée qui descendrait le long d'une cascade, alors on remédie à cette grande raideur par des arrêts et des marches de gazon posées en zic-zac et appelées chevrons, que l'on fait traverser l'allée d'espace en espace, ou bien par de petits arrêts faits de planches de bateau, qui n'excèdent pas l'allée de plus de 2 pouces, lesquels retiennent les eaux et les rejettent des deux côtés de l'allée. C'est par ce moyen qu'on les peut entretenir propres.

On observera pour l'écoulement des eaux, de tenir le milieu des allées un peu élevé, afin que l'eau s'écoulant des deux côtés, elle n'ait point le temps de gâter le niveau de l'allée; cette eau par ce moyen ne deviendra pas inutile, car elle servira à arroser les palissades, plates-bandes, et arbres des côtés.

On doit proportionner la largeur des allées suivant leur longueur, c'est ce qui en fait la beauté.

DES BOULINGRINS ou renfoncements de gazon, des grandes rampes, glacis, talus et tapis de gazon, avec la manière de les plaquer, semer et entretenir

Chapitre VII

Le terme de boulingrin est un des plus usités dans les jardins de propreté, et cependant celui qu'on entend le moins; la plupart des gens n'en connaissent pas la véritable signification, ni l'étymologie.

L'invention et l'origine du mot de boulingrin viennent d'Angleterre. Plusieurs auteurs le dérivent de deux mots anglais, savoir de boule, qui signifie "rond" ; et de grin, qui veut dire "prés" ou "gazon", peut-être à cause de sa figure renfoncée, qui est le plus souvent ronde et couverte de gazon; d'autres ont dit que le mot de boulingrin a été donné à de grandes pièces de gazon, où l'on a accoutumé en Angleterre de jouer à la boule, et pour cet effet les Anglais ont grand soin d'entretenir ces tapis de gazon bien courts et bien unis.

Un boulingrin en France est fort différent de tout cela. On ne peut appeler de ce mot que certains renfoncements et glacis de gazon qui se pratiquent, soit au milieu de grandes pièces et tapis de gazon, ou dans un bosquet, et quelquefois au milieu d'un parterre à l'anglaise; ce qui fait que bien des gens confondent le parterre à l'anglaise et le boulingrin, croyant que c'est la même chose, à cause que l'invention de ces deux pièces vient d'Angleterre, et qu'elles sont toutes deux couvertes de gazon. Cependant, on en doit faire la différence dans les jardins, et ne pas donner indifféremment ce mot à tout ce qui est gazon, ou improprement à d'autres parties d'un jardin, comme à de grands tapis de gazon, qui sont dans des bosquets, à moins qu'ils ne soient renfoncés; parce que ce n'est que le renfoncement qui fait le boulingrin, joint au gazon qui le couvre.

Le boulingrin est une des plus agréables pièces d'un jardin, quand il se trouve bien placé rien n'est plus agréable à la vue. Sa figure renfoncée, couverte d'un beau gazon bien uni, et bien vert, entouré le plus souvent d'un rang de grands arbres, avec des arbrisseaux pleins de fleurs, le rendent d'une agréable composition; outre le plaisir de pouvoir se coucher sur les glacis de son renfoncement, pendant la grande chaleur, et d'y être à l'ombre.

DES PORTIQUES, BERCEAUX ET CABINETS DE TREILLAGE, figures, vases, et autres ornements servant à la décoration et embellissement des jardins

Chapitre VIII

Quoique nous venions de parler généralement de toutes les parties qui composent un beau jardin, nous ne devons pas cependant oublier de dire quelque chose de ce qui sert à sa décoration et à son embellissement. Je serai dans cet endroit fort circonspect, ne voulant point ici proposer des exemples hors de la portée des particuliers, qui pourraient trouver des difficultés qui en empêcheraient l'exécution. Ce sont de ces dépenses royales dont je veux parler, qu'il n'est permis qu'aux princes, qu'aux ministres d'État, et aux personnes de cette volée d'entreprendre.

Ce n'est plus à présent si fort la mode de pratiquer dans les jardins des portiques, berceaux et cabinets de treillage; cependant on ne laisse pas encore d'en faire dans quelques endroits, et il est constant que ces morceaux d'architecture étant bien placés, ont assurément quelque chose de beau et de magnifique; ils relèvent et rehaussent infiniment la beauté naturelle des jardins; mais comme ils coûtent beaucoup à exécuter et à entretenir, joint à ce qu'ils se ruinent facilement, on est fort dégoûté de cette mode.

Il s'est fait de ces ouvrages dans quelques jardins, qui coûtaient jusqu'à vingt mille écus, et qui sont à présent presque tout ruinés, il n'y a que la quantité de fer qui les puisse soutenir longtemps.

On distingue de deux sortes de berceaux, les naturels et les artificiels les naturels sont simplement formés de branches d'arbres entrelacées avec industrie, et soutenues par de gros treillages, cerceaux, perches, etc., ce qui compose des galeries, portiques, salles et enfilades de verdure couvertes naturellement. On plante ces berceaux d'ormes femelles, ou de tillaux de Hollande, avec de la charmille au pied pour garnir, ces sortes d'arbres se pliant facilement, et formant par la quantité de leurs petits rameaux un branchage très touffu. On observera surtout de ne point plier ces arbres qu'après la seconde ou troisième année qu'ils sont plantés et bien repris, sans cela on pourrait trop ébranler leurs racines, et les empêcher de se lier à la terre.

Les berceaux et cabinets artificiels sont faits tout de treillage, soutenus par des montants, traverses, cercles, arcs-boutants et barres de fer. On se sert pour ces treillages d'échalas de bois de chêne bien planés et bien dressés, dont on fait des mailles de 6 à 7 pouces en carré, qu'on lie avec du fil de fer. On se sert aussi de bois de boisseau pour contourner les moulures et les ornements des corniches, et de chevrons pour les larges plates-bandes et les socles.

On compose avec tout ce fer et ce bois des berceaux, des portiques, des galeries, des cabinets, salons, niches, et coquilles, ornés de colonnes, de pilastres, de corniches, frontons, montants, panneaux, vases, consoles, couronnements, dômes, lanternes, et autres ornements d'architecture; pour lesquels desseins on doit suivre une juste proportion, en réglant un module, et y rapportant toutes les parties de l'ordonnance, comme si c'était un bâtiment.

Il faut remarquer que les ornements les plus riches ne conviennent pas aux treillages, parce qu'ils sont trop difficiles à exécuter avec du bois; il y en a de certains qui leur sont affectés, et qui sont parfaitement bien en ouvrage. On évitera de faire des colonnes, et on se servira toujours de pilastres, ou de montants avec des panneaux. L'ordre Ionique est celui qui convient le mieux aux treillages, et qui s'exécute plus facilement.

On distingue un berceau d'avec un cabinet, en ce qu'un berceau est une grande longueur cintrée par le haut, en forme de galerie; et qu'un cabinet est composé d'une figure carrée, circulaire, ou coupée à pans, formant un salon qui peut se mettre aux deux extrémités, et au milieu d'un long berceau.

Les portiques sont encore différents de tout cela: c'est l'entrée extérieure des cabinets, salons et berceaux de treillage, qui est ordinairement décorée d'un fronton avec des pilastres ou montants, et d'une belle corniche; ou bien, c'est une longue décoration d'architecture, placée contre un mur, ou à l'entrée d'un bois, dont les saillies et retours sont peu considérables.

On se sert ordinairement des berceaux, cabinets et portiques de treillage pour terminer un jardin de ville, et en boucher les murs et les vues désagréables, en formant par cette décoration un bel aspect; ou pour servir de fond et de perspective à une grande allée. On en pratique encore dans les bosquets, et dans les renfoncements et niches, propres' à mettre des bancs et des figures. On les couvre souvent de rosiers, de jasmins, chèvrefeuilles, vigne vierge, pour y pouvoir jouir d'un peu d'ombrage.

[...]

Les perspectives et les grottes ne sont maintenant presque plus à la mode, surtout les grottes qui sont fort sujettes à se gâter. On les pratiquait ordinairement au bout des allées, et dessous des terrasses. A l'égard des perspectives, elles servent à cacher les murs de pignon, et les murs du bout d'une allée, qu'on ne peut percer plus loin. Elles font une belle décoration, et très surprenante par leurs percés trompeurs. On les peint à huile, ou à fresque, en les couvrant par en haut d'un petit toit, qui rejette l'eau de la pluie, qui coulerait sans cela le long du mur, et gâterait la peinture entièrement.

DES FONTAINES, BASSINS, cascades d'eau, et de leur construction

Chapitre X

Les fontaines et les eaux sont l'âme des jardins; ce sont elles qui en sont le principal ornement, et qui animent et réveillent les jardins, et pour ainsi dire les font revivre. Il est constant qu'un jardin, quelque beau qu'il soit, s'il n'y a point d'eau, paraît triste et morne, et manque dans une de ses plus belles parties.

La distribution des eaux dans un jardin est ce qu'il y a de plus difficile, ce qui demande du génie et de l'industrie, pour faire en sorte qu'une petite quantité paraisse beaucoup, et que ne prodiguant pas les eaux dans des rocailles et petits bassins (ce qu'on appelle des colifichets) on la ménage pour des lieux nécessaires, où elle fasse un bel effet, en formant de gros jets bien nourris. Il serait à souhaiter que les parties d'un jardin fussent bien pratiquées, et les allées percées avantageusement pour les eaux.

On doit prendre garde dans cette distribution que les fontaines soient disposées de telle manière, qu'elles se puissent voir presque toutes ensemble, et que les jets d'eau s'enfilent, s'en est la beauté: Cette répétition cause un embarras agréable à la vue, qui les croit en plus grand nombre qu'ils ne sont effectivement.

On distingue les eaux en plusieurs manières, comme les eaux naturelles et artificielles, les eaux jaillissantes et plates, les eaux vives et dormantes.

Les eaux naturelles sont celles qui, sortant de terre d'elles-mêmes, se rendent dans un réservoir, et font jouer les fontaines continuellement; au lieu que les artificielles sont élevées dans un réservoir, par le moyen des machines hydrauliques, ainsi qu'il a été expliqué dans le chapitre précédent.

On appelle eaux jaillissantes celles qui, s'élevant en l'air au milieu des bassins, forment des jets, des gerbes, des bouillons d'eaux, etc., à la différence des eaux plates qui sont simplement des canaux, étangs, viviers, et miroirs d'eau sans aucuns jets; ce qui n'est pas d'une grande beauté dans un jardin, parce que ces eaux étant toujours tranquilles et dans le même état, n'animent point les jardins comme les eaux jaillissantes qui leur donnent la vie, et c'est principalement de ces dernières qu'on dit qu'il y a de belles eaux dans un tel endroit.

Les eaux vives sont celles qui courent sans cesse, et les plus belles de toutes par leur clarté; ce mouvement continuel les rend saines et très nettes; telles sont les eaux des petites rivières ou ruisseaux, dont on fait des canaux et pièces d'eau dans les jardins; on met de ce nombre les fontaines qui vont jour et nuit.

Les eaux dormantes sont les plus désagréables de toutes, elles deviennent sales, vertes, et toutes couvertes de mousse et d'ordure, ces eaux n'ayant point de mouvement, ainsi que dans les bassins qui jouent rarement, ou dans les marais et étangs; elles sont sujettes à se corrompre, et à sentir mauvais pendant l'été.

On ne peut fixer de vraies places pour les fontaines et les bassins, faisant un bel effet partout; si l'on en pouvait placer à chaque endroit, cela n'en ferait que mieux; mais comme la dépense en est considérable, on a beaucoup de ménagement pour leur nombre.

On place ordinairement un bassin au bout ou dans le milieu d'un parterre, en face d'un bâtiment; c'est un lieu où l'on ne manque jamais d'y en construire, aussi bien que dans un potager: mais quand on peut en pratiquer dans les bosquets, c'est un double agrément, les eaux y étant comme dans leur centre, outre que la verdure des arbres leur sert de fond, et fait valoir la blancheur de l'eau, le gazouillement et murmure frappent davantage l'oreille par le repos et l'écho qui règnent dans les bois.

7.3 Extraits de *La composition des paysages* de Thomas Wathely, 1728-1772 [17]

INTRODUCTION

I

Du sujet et des matériaux de l'art de former des jardins

L'art de former des jardins a été porté dans ce siècle à une telle perfection, qu'il mérite de tenir un rang distingué parmi les arts libéraux. Il est aussi supérieur à l'art de peindre en paysage, que la réalité est au-dessus de la représentation. Il est propre à exercer l'imagination et le goût; et comme il est maintenant dégagé des entraves de la régularité, et qu'on l'a étendu au-delà des usages domestiques, les scènes de la nature les plus belles, les plus simples, les plus nobles sont de son ressort. Il n'est plus confiné dans les bornes qu'indique son nom; mais il dirige encore la disposition et les embellissements d'un parc, d'une ferme, d'un paysage. Ainsi l'habileté d'un jardinier consiste à choisir et employer heureusement tout ce que ces différentes choses présentent de grand, d'élégant, et de caractérisé; à découvrir et présenter tous les avantages du lieu où il en fait usage; à suppléer ce qui lui manque, corriger ses défauts, et augmenter ses beautés. Pour toutes ces opérations, les objets de la nature sont toujours les seuls matériaux. Ses premières recherches doivent donc avoir pour but les moyens de produire les effets qu'il désire, et la connaissance des objets de la nature doit le déterminer dans leur choix et leur arrangement.

La nature, toujours simple, n'emploie que quatre matériaux dans la composition de ses scènes: le terrain, les bois, les eaux et les rochers. Une culture plus étudiée de la nature a introduit une cinquième espèce, les bâtiments destinés à servir de retraites commodes aux hommes. Chacune de ces espèces admet des variétés dans la figure, les dimensions, la couleur et la situation. Tout paysage en est composé uniquement, et les beautés d'un paysage dépendent de l'application de ces variétés.

DU TERRAIN

II

Du terrain de niveau. Description de la plaine de Moorpark

La surface d'un terrain est, ou "convexe" ou "concave", ou "plane"; c'est-à-dire, en termes moins techniques, qu'il forme, ou des éminences, ou des enfoncements, ou des plaines unies. C'est dans la combinaison de ces trois formes que sont renfermées toutes les irrégularités dont un terrain est susceptible, et sa beauté dépend des degrés et des proportions de leur mélange.

Les formes convexe et concave ont des variétés plus nombreuses et plus étendues que la forme plane, mais il n'en faut pas conclure que celle-ci doive être totalement rejetée. La préférence qu'on lui avait autrefois injustement accordée dans les jardins', où elle

[17] Michel Baridon, 1998, *Les jardins, paysagistes – jardiniers – poètes*, éd. Robert Laffont, Paris.

régnait presque à l'exclusion de toute autre, a donné contre elle de terribles préjugés. On regarde aujourd'hui assez ordinairement, comme une perfection dans les jardins, que jusqu'à leurs plus petites parties offrent des inégalités; mais ils sont alors privés d'une des trois variétés, qui doit souvent être mêlée avec les deux autres. Une pente douce et concave devient plate; des canaux entre plusieurs monticules dégénèrent en gouttières, si l'on ne donne quelque largeur à leurs fonds, en les aplanissant; enfin, dans une composition irrégulière, on doit introduire de petits plans inclinés ou horizontaux. Il faut seulement prendre garde de ne les regarder que comme des parties subordonnées, et ne jamais souffrir qu'elles deviennent les principales.

Il y a cependant des circonstances où la forme plane doit dominer. Certains effets ne peuvent être produits que par une pente unie: qu 1 une plaine ne soit pourtant pas à perte de vue et comme morte, vous en seriez bientôt las: l'œil ne trouve ni amusement, ni repos sur un pareil niveau: il veut qu'on lui offre à propos un point de vue qui le délasse, et qui soit assez piquant pour le dédommager de sa distance. Une vaste plaine au pied d'une montagne est moins fatigante qu'une plaine moins étendue, mais environnée seulement de petites collines. On peut donc hasarder dans un jardin des pièces plates assez considérables, pourvu que les objets qui les terminent leur soient proportionnés. Si ces objets sont aussi beaux que vastes, l'œil les distinguera facilement au bout de la plaine, et ce sera une fort agréable perspective. Cependant la grandeur et la beauté seules ne suffisent pas; les contours sont encore plus importants. Une suite bien régulière des plus beaux arbres ou des plus belles collines ne peut corriger l'insipidité d'un terrain plat. Des objets qui terminent une perspective, quoique moins grands et moins agréables, auraient plus d'effet si leur forme extérieure était plus variée, s'ils avançaient quelquefois hardiment, et s'ils reculaient quelquefois par des enfoncements profonds, s'ils formaient des angles de toutes parts, et s'ils ne marquaient la plaine elle-même que par des irrégularités.

DES BOIS

XII

Des différences caractéristiques des arbres et des arbrisseaux

Avant d'examiner quels sont les plus grands effets d'un bois, lorsqu'il est considéré comme objet particulier, il est nécessaire d'observer les différences caractéristiques des arbres et des arbrisseaux. Je n'entends nullement donner ici les caractères essentiels de botanique, mais seulement les variétés les plus sensibles, et assez considérables pour qu'on y ait beaucoup d'égard dans la disposition des objets qu'elles distinguent.

Les arbres et les arbrisseaux ont différentes "formes", différentes "verdures" et différentes "grandeurs".

Les variétés des formes peuvent se réduire à celles-ci.

Il y a des arbres touffus qui abondent en branches et en feuillage, et qui paraissent avoir beaucoup de solidité, tels que le hêtre, l'orme, le lilas et seringa. D'autres n'ont que fort peu de branches et de feuilles, et paraissent légers et déliés, comme le frêne, le peuplier blanc, l'arbre de vie ordinaire et le tamarix.

Il y en a qui tiennent le milieu entre ces deux extrêmes, et sont aisés à distinguer, comme le nez coupé et l'érable à feuille de frêne.

Ils peuvent encore être divisés en arbres dont les branches naissent près de terre, et en arbres qui portent une tige avant la naissance des branches'; les arbres qui n'ont qu'une faible tige peu distincte, comme beaucoup de sapins, appartiennent à la première classe; mais une petite tige, comme celle de l'althea, suffira pour ranger un arbrisseau dans la seconde classe.

Entre les arbres dont les branches naissent de terre, quelques-uns s'élèvent en figure conique, tels que le mélèze, le cèdre du Liban et le houx; d'autres vont en augmentant jusqu'au milieu de leur hauteur et diminuent aux deux extrémités, comme le pin de Weymouth, le frêne de montagne et le lilas; d'autres enfin sont irréguliers et touffus, depuis le pied jusqu'au sommet, tels sont le chêne vert, le cèdre de Virginie, et le rosier de Gueldres.

Il y a une grande différence entre un arbre dont la base est très large, et celui dont la base est très étroite, proportionnellement à sa hauteur. Le cèdre du Liban et le cyprès sont des exemples de cette différence, et cependant dans tous les deux, les branches naissent de terre.

Les têtes de ceux qui s'élèvent en tige avant la naissance des branches sont quelquefois des cônes étroits, comme ceux de plusieurs sapins, quelquefois des cônes larges, comme ceux du marronnier d'Inde. Souvent ces têtes sont rondes, comme celles du pin cultivé', et plusieurs sortes d'arbres fruitiers, et souvent irrégulières, comme celle de l'orme. Cette dernière espèce a plusieurs variétés considérables.

Les branches de certains arbres croissent horizontalement, comme celles du chêne; dans d'autres elles s'élèvent, comme dans l'amandier, et dans plusieurs sortes de genêts et de saules; quelquefois elles s'abaissent comme on le voit dans le tilleul et l'acacia; il y en a quelques-unes de cette classe qui inclinent obliquement, comme plusieurs sapins, et quelques autres qui tombent perpendiculairement, comme celles du saule oriental.

Ce sont là les distinctions les plus communes et les plus générales, dans les formes des arbres et des arbrisseaux. Les différences dans les nuances du vert ne peuvent être aussi considérables, mais elles méritent beaucoup d'attention.

C'est quelquefois un vert obscur, comme dans le marronnier d'Inde et l'if, ou un vert clair, tel que celui du tilleul et du laurier, ou un vert brun, comme dans le cèdre de Virginie, ou un vert blanc comme celui du peuplier blanc et de l'arbre sauge, quelquefois enfin un vert jaune; tel est celui de l'érable à feuilles de frêne, et de l'arbre de vie chinoise . Les arbres et arbustes de couleur mélangée entrent en général dans les classes du blanc ou du jaune, selon que l'une ou l'autre de ces teintes domine sur les feuilles.

XV

Des effets qui naissent de la disposition des verdures

Un petit bois est ordinairement très agréable lorsqu'il est composé de verdures bien mélangées; c'est d'un tel mélange que résulte cette unité de l'ensemble, qu'on n'exprimerait jamais aussi parfaitement par d'autres moyens. Lorsque l'étendue d'une plantation exige plus d'un bois, si le contraste n'est pas trop fort, si les gradations de l'un à l'autre sont bien ménagées, l'unité n'est pas détruite par la variété.

Si l'heureux assortiment de ces différentes nuances produit de charmants effets, leur opposition peut de son côté en produire de vigoureux. Par exemple, le vert clair et le vert foncé, mêlés ensemble en très grande quantité, mettent en pièces la surface où ils se trouvent; et des contours extérieurs, dont on ne peut guères varier la figure, seront cependant très variés en apparence si l'on sait ménager les ombres. Chaque opposition de couleurs rompt la continuité de la ligne. Les enfoncements paraîtront beaucoup plus profonds si l'on donne au vert une couleur plus foncée. Un arbre qui s'écarte du groupe peut autant en être séparé par son degré de verdure que par sa position. L'air de pesanteur ou de légèreté des arbres ne dépend pas seulement de leur grosseur, mais aussi de la couleur de leurs feuilles. Ce sont les différents verts qui rendent les massifs plus ou moins distincts à une certaine distance; et le bel effet que produit un arbre, ou un groupe d'arbres d'un vert foncé, lesquels n'ont derrière eux que le brillant d'un beau matin, ou le feu de la voûte céleste au soleil couchant, ne peut être inconnu de celui qui aura été charmé des peintures du Lorrain, ou d'autres paysages que les grands maîtres ont peints d'après nature.

Un autre effet qui est le résultat des différentes nuances est fondé sur les premiers principes de la perspective. Les objets deviennent faibles, à mesure qu'ils s'éloignent de l'œil; un groupe détaché, ou un arbre seul, d'un vert clair, paraîtra donc plus éloigné qu'un objet semblable, également distant, mais d'une couleur plus foncée; et la gradation régulière d'une teinte à l'autre modifiera en apparence la longueur d'une plantation continue, selon qu'un vert clair ou un vert foncé commence cette gradation. Cela se voit aisément dans une ligne droite; mais dans une ligne dont la direction est rompue, cette erreur de perspective est rarement découverte, parce qu'il est difficile de juger de l'étendue réelle. Au reste, les expériences viendront à l'appui du principe, si elles sont faites sur des groupes qui ne soient pas trop petits, ni trop près de l'œil. C'est alors que les différentes parties pourront être raccourcies ou allongées, et la variété de l'extérieur perfectionnée par un judicieux arrangement des différentes nuances du vert.

XVI

Des différentes espèces de bois

D'autres effets qui naissent des mélanges des verdures se présenteront d'eux-mêmes dans la disposition d'un bois. Cette disposition sera le sujet des observations suivantes.

Un bois est un terme général, qui comprend tous les arbres et arbrisseaux, de quelque manière qu'ils soient disposés; mais on lui a donné une signification plus limitée, et c'est

celle dont je ferai usage. Toute plantation consiste dans un bois, un bocage, un massif, ou un arbre seul.

DES EAUX

XXVI

Des effets des eaux et de leurs différentes espèces

Quand on considère les matériaux que met en oeuvre l'art de former des jardins, le terrain et les bois se présentent d'abord, et les eaux viennent ensuite. Quoique les eaux ne soient pas d'une nécessité indispensable dans une belle composition, cependant elles s'offrent si souvent, et jettent tant d'éclat dans une scène, qu'on regrette toujours qu'elles manquent; on ne peut supposer un terrain fort étendu, et on imaginerait difficilement un petit espace, où elles ne fussent pas un des principaux agréments. Elles s'accommodent à toutes les situations; elles sont l'objet le plus intéressant dans un paysage, et la partie la plus délicieuse d'une retraite; elles fixent l'attention dans l'éloignement, invitent à s'approcher, et charment lorsqu'on est près; elles donnent, pour ainsi dire, du coloris à une exposition ouverte; elles animent un ombrage, adoucissent l'horreur d'un désert, et enrichissent le point de vue le plus varié et le plus fourni. Pour la forme, le style et l'étendue, elles s'égalent aux plus grandes compositions, et descendent jusqu'aux plus petites; en s'étendant majestueusement, elles présentent une grande surface calme et unie, qui sied si bien à la tranquillité d'une scène paisible; ou se précipitant avec fracas dans leur cours irrégulier, elles ajoutent au brillant et à la vivacité d'une situation gaie, et au merveilleux d'une scène pittoresque. Telle est la variété des caractères que les eaux peuvent recevoir, qu'il est difficile de former un plan où elles ne puissent entrer, et d'imaginer un effet auquel elles ne donnent plus de force. Un étang, dont les eaux sont profondes et obscures, et couvertes d'un ombrage sombre qu'elles réfléchissent, est un lieu propre à la mélancolie; telle est aussi une rivière qui coule entre des bords affreux, dont le mouvement est aussi lent que sa couleur est terne, et qui n'offre, au-dessus de ses eaux mortes et pesantes, qu'un épais nuage que l'art ni les rayons du soleil ne peuvent dissiper. Le doux murmure, le gazouillement à peine sensible d'un ruisseau transparent et peu profond impose silence, est un des charmes de la solitude, et plonge dans la rêverie. Un courant mû avec plus de vitesse, qui se joue contre de petits obstacles sur un fond sablonneux et brillant, et fait entendre un petit bruit en roulant parmi des cailloux, répand la gaieté dans tous ses environs. Plus de rapidité et d'agitation nous réveillent et nous animent; mais si cette rapidité est portée à l'excès, elle jette l'alarme dans nos, sens; le fracas et la rage d'un torrent, sa force, sa violence, son impétuosité inspirent la terreur, cette terreur si étroitement liée avec la sublimité, soit qu'on la regarde comme cause ou comme effet.

[...]

Si les eaux de Wotton étaient entièrement à découvert, l'allée de deux milles de longueur qui règne le long du rivage deviendrait extrêmement ennuyeuse, parce qu'elle serait privée de ces changements de perspective qui réveillent sans cesse par leur extrême variété. Ces eaux sont d'une étendue si considérable, qu'elles se divisent en quatre principales parties, toutes dans le grand du côté du style et des dimensions, et toutes différentes quant à leur caractère et à leur situation. Les deux premières sont les moins considérables: l'une est un canal d'environ un tiers de mille de long, et de largeur suffisante, qui coule au travers d'une belle prairie, et est orné d'une suite d'arbres bien groupés, et si vastes, que leurs branches s'entrecroisent et forment un berceau fort élevé au-dessus de l'eau, excepté dans les endroits qui s'ouvrent pour laisser voir de jolies collines dans la campagne. Le second morceau semble avoir été autrefois un bassin régulier environné d'arbres, et l'on aperçoit encore des deux côtés quelques traces de régularité; mais la forme de l'eau en est tout à fait exempte. Sa surface est d'environ quatorze arpents. Ici naissent deux larges ruisseaux qui serpentent l'un près de l'autre vers une belle rivière, à laquelle on jurerait qu'ils vont mêler leurs eaux. Mais leur jonction réelle avec la rivière est impossible par la différence des niveaux. Cependant les limites ont été cachées avec tant d'art, qu'on est nécessairement dans l'erreur, et qu'on n'en démêle pas facilement la cause, lors même qu'elle est reconnue.

DES ROCHERS

XXXV

Des objets qui accompagnent les rochers

Description du vallon de Middleton

Les ruisseaux et les cascades se trouvent abondamment dans les rochers, et les accompagnent naturellement. C'est dans les scènes de cette espèce qu'il faut prodiguer tous les embellissements dont elles sont susceptibles. Des rochers tout nus peuvent exciter la surprise, mais ils plairont difficilement, à moins qu'ils ne soient destinés à produire certaines impressions particulières. Ils sont trop éloignés de tout ce qui présente une idée d'utilité, trop stériles, trop déserts. Ils peignent plus le désastre que la solitude, et inspirent plus d'horreur que d'effroi. Une telle perspective fatiguerait bientôt, si elle n'était adoucie par tout ce que des lieux cultivés peuvent offrir de plus agréable; et lorsque des rochers sont extrêmement sauvages, de petits ruisseaux et de petites cascades ne suffisent pas pour diminuer leur âpreté, il faut encore animer la scène par des bois, et quelquefois par tout ce qui désigne un lieu habité.

XXXVII

Des rochers caractérisés par la terreur

Description de la perspective de New-Weir sur la Wye

Une rivière telle que le Derwent conviendrait infiniment mieux à une scène d'un genre terrible qui est l'effet de la grandeur combinée avec la force; elle est toujours animée et

intéressante par l'étonnement et le trouble qu'elle jette dans l'âme. On peut comparer la terreur qu'inspire une scène de la nature à celle qui naît d'une scène dramatique. L'âme est fortement ébranlée mais ses sensations ne sont agréables que lorsqu'elles tiennent à la seule terreur, sans avoir rien d'horrible ni de choquant. On peut donc employer les ressources de l'art pour rendre ces sensations plus vives, développer les objets dont la grandeur est le caractère, donner plus de vigueur à ceux qui se distinguent par la force, marquer avec soin ceux qui impriment la terreur, et jeter çà et là quelques teintes obscures et propres à inspirer une douce mélancolie.

La grandeur est aussi essentielle au terrible qu'au majestueux. De grands efforts sur de petits objets sont toujours ridicules, parce qu'on ne peut supposer qu'on ait besoin de force pour dompter des bagatelles incapables de résistance. On doit cependant convenir qu'un effet qui suppose beaucoup d'efforts et de violence supplée quelquefois au défaut d'étendue. Un rocher qui semble suspendu par un art invisible, et qui menace continuellement de sa chute, tire toute sa grandeur de sa situation et non de ses dimensions. Un torrent nous remue d'une tout autre manière qu'une rivière tranquille d'une largeur égale; un arbre qui ne serait rien dans une plaine ordinaire devient intéressant s'il sort avec effort du milieu d'un rocher. C'est dans de pareilles circonstances que l'art est toujours mis en oeuvre avec succès. [...]

La scène de New-Weir sur la Wye, qui par elle-même est véritablement grande et terrible, a encore une destination utile qui, loin de la déparer, la rend plus intéressante, c'est un abîme entre deux rangs de hautes montagnes qui s'élèvent presque à plomb au-dessus des eaux. Les rochers des deux côtés sont composés de masses d'une grandeur énorme. Leur couleur est généralement brune; il s'en détache de distance en distance certaines portions blanchâtres nues, fort escarpées, et qui s'élèvent à une hauteur prodigieuse. Quantité de beaux arbres sortent avec effort du sein de ces rochers, et il y en a beaucoup qu'on aperçoit de loin derrière un bois qui renforce de son ombre leur vert naturellement foncé; la rivière, après avoir orné quelque temps cette perspective, va se perdre dans les bois, qui, dans cet endroit, sont fort épais et fort élevés. Au milieu de leurs ombres obscures est placée une forge couverte d'un épais nuage de fumée, et environnée de scories de charbon de terre entier, et à demi éteint, tous les bois qui servent à allumer le charbon sont placés plus bas sur un sentier fort raide, coupé en plusieurs marches, étroit, et tournant autour de plusieurs précipices. Non loin de là est un marais, autour duquel sont dispersées les cabanes des ouvriers. On y voit aussi une cascade, suivie d'un courant dont l'agitation est augmentée par de grands quartiers de rochers, qui ont été séparés des bords de la rivière par la rapidité des eaux, ou précipités du haut de la montagne par des ouragans. Le bruit terrible que font les coups cadencés des grands marteaux de forge empêche qu'on entende celui de la cascade. Précisément au-dessous, dans un lieu où le courant est toujours rapide, il est traversé par un bac; et plus bas, on voit quantité de petits bateaux ronds à l'usage des pêcheurs, seuls restés peut-être de la navigation des anciens Bretons; le moindre défaut d'équilibre les renverse, et le choc le plus léger suffit pour les briser. Toutes les occupations des habitants des environs semblent exiger, ou des efforts, ou des précautions; et ces idées de force et de danger jettent dans toute la scène une âme et une vigueur peu connues dans une solitude, quoiqu'elles s'accordent si parfaitement avec les perspectives les plus sauvages et les plus pittoresques. Mais il faut bien se garder de mettre des habitations dans les lieux cultivés qu'offrent de pareilles scènes. Ce serait trop en adoucir l'âpreté, et

y répandre un air de gaieté qui est incompatible avec le caractère terrible. Un peu de tristesse, et un air un peu ténébreux lui sont plus analogue. Dans cette vue, les objets d'une couleur obscure sont préférables, et ceux qui sont trop brillants doivent être jetés dans l'ombre; on peut rendre le bois plus épais, et les verts plus foncés. Si le bois est nécessairement fort clair, on plantera tout autour, et sans ordre, des ifs et des sapins les moins touffus, quelquefois même, pour faire d'un arbre desséché, ou qui dépérit, un objet de perspective, on coupera jusqu'à une certaine distance les arbres qui l'environnent. Tous ces moyens que l'art met en usage sont utiles, s'ils ne choquent en aucune manière le caractère principal; car il ne faut jamais perdre de vue que là où le terrible domine, le genre triste ne doit jamais entrer que pour tenir le second rang.

DE LA BEAUTÉ PITTORESQUE

XLVII

Des différents effets qui naissent des mêmes objets

dans une scène réelle et dans un tableau

La régularité ne peut jamais atteindre jusqu'à un certain degré de beauté; mais elle est surtout très éloignée de celle qu'on appelle beauté pittoresque. Cette dénomination, qui semble désigner la beauté par excellence, peut devenir une source d'erreurs lorsqu'on en ignore l'application. Tout le monde convient qu'un sujet manié sous le pinceau d'un excellent peintre nous attache et nous plait; nous sommes enchantés de voir dans la réalité ces mêmes objets que nous avons admirés dans la représentation, et nous nous formons une plus grande idée de leur mérite intrinsèque en rappelant à notre imagination les effets de leurs images. Les grandes beautés de la nature donneront souvent lieu à de tels souvenirs, parce que c'est à les savoir bien choisir que consiste l'habileté d'un peintre en paysage, qui jouit à cet égard de la plus grande liberté. Il est le maître de donner l'exclusion à tous les objets qui choqueraient sa composition, et de disposer ceux qu'il choisit de la manière la plus agréable. Il peut même fixer la saison de l'année, et jusqu'à l'heure du jour, pour donner à son paysage les ombres et les teintes qui lui plaisent. Ainsi les ouvrages d'un grand maître sont de belles images de la nature, et une excellente école, où l'on peut se former dans le goût du beau; mais leur autorité n'est pas absolue: il faut en faire usage comme d'études, et non comme de modèles exclusifs; car quoiqu'une peinture et une scène naturelle aient beaucoup de conformité, il s'y trouve aussi des différences qu'il faut bien saisir avant de décider quels sont les objets qui peuvent passer de l'une à l'autre.

DU CARACTÈRE

XLVIII

Du caractère emblématique

Le caractère s'allie très bien avec la beauté; et lors même qu'il ne l'accompagne pas naturellement, il est regardé comme si important, que pour le créer, on a recours aux moyens les plus frivoles. C'est la raison pour laquelle on a introduit dans les jardins les

statues, les inscriptions, des peintures, l'histoire, la mythologie, etc. Toutes les divinités et les héros du paganisme ont eu leurs places marquées dans les bois et sur les gazons; des cascades naturelles ont été défigurées par des dieux marins, et l'on n'a érigé des colonnes que pour y graver des inscriptions. Tous les compartiments d'un pavillon ont été remplis de peintures, qui représentent des danses et des festins, symboles de la gaieté; les cyprès ont été consacrés à la tristesse, parce que les Anciens s'en servaient dans leurs funérailles; enfin les décorations, l'ameublement et les environs d'un bâtiment, tout a été rempli de puérilités, sous prétexte que ce sont des ornements de caractère. Mais tous ces objets sont plutôt emblématiques qu'expressifs. Ils peuvent être le fruit d'une invention ingénieuse, et rappeler de loin certaines idées à l'imagination; mais leur impression n'est pas' immédiate, parce qu'ils doivent être examinés, comparés, et souvent même expliqués, avant qu'on aperçoive leur rapport avec la scène où ils figurent; et quoiqu'une allusion à un sujet intéressant et très connu de l'histoire, de la poésie ou de la tradition, puisse quelquefois animer une scène et lui donner de la dignité, cependant, comme le sujet n'est pas naturellement du ressort des jardins, l'allusion n'est jamais qu'accessoire. Il faut qu'elle paraisse avoir été indiquée par la scène même, et n'être qu'une image passagère qui s'est d'abord présentée sans travail et sans efforts. Elle doit avoir la force de la métaphore, sans les détails pénibles de l'allégorie.

D'UN SUJET GÉNÉRAL

LI

Des différences entre une ferme, un jardin, un parc et une carrière

Les scènes de la nature dépendent aussi du sujet général dont elles font partie. Il y a quatre espèces de sujets généraux: une ferme, un jardin, un parc et une carrière. Ces quatre espèces peuvent se trouver à côté l'une de l'autre; elles peuvent même être mêlées jusqu'à un certain point; mais chacune conserve toujours son caractère avec tant de force, qu'il perce de toutes parts, et que les propriétés des autres caractères et les beautés de chaque genre doivent lui être analogues pour entrer dans sa composition.

C'est principalement l'élégance qui caractérise un jardin; la grandeur, un parc; la simplicité, une ferme; et l'agrément, une carrière: ces qualités distinctives divisent les objets de la nature, de manière que ceux qui conviennent à l'une sont souvent incompatibles avec les autres; mais ce ne sont pas là les seules différences essentielles.

DES TEMPS

LXIV

Des effets d'occasion. Description de l'effet du soleil couchant sur le temple de la Concorde et de la Victoire à Stowe

Il n'est point de perspective qui n'ait son degré de lumière, sous lequel elle se montre de la manière la plus avantageuse. Chaque scène et chaque objet n'est à son plus haut point de beauté qu'à certaines heures du jour; et tous les lieux du monde, par leur situation ou leur caractère, ont leurs agréments particuliers dans certains mois de l'année. Les temps 1 méritent donc aussi notre attention dans l'art des jardins; et lorsque

plusieurs circonstances propres à embellir une scène beaucoup plus dans un temps que dans un autre se trouveront réunies, ce sera souvent un heureux coup de l'art, que de les rendre plus nombreuses, et d'exclure toutes celles qui leur sont opposées, sans d'autres vues que celle de donner plus de force à leur effet dans ce temps marqué. Ainsi l'on peut adapter différentes parties /à différents temps, de sorte qu'elles se trouvent chacune à leur tour dans leurs véritables points de perfection. Mais si l'ensemble se refusait à cette espèce d'alternative, on peut souvent se procurer des effets d'occasion, et les perfectionner, sans dégrader en aucune manière la scène où ils s'exécutent, et sans qu'ils paraissent affectés lorsqu'ils se répètent.

J'ai déjà parlé du temple de la Concorde et de la Victoire qu'on voit à Stowe, comme un des plus magnifiques objets qui aient jamais décoré un jardin; mais il y a surtout un moment où il paraît d'une beauté extraordinaire, c'est lorsque le soleil couchant darde ses rayons sur la belle colonnade qui est tournée du côté de l'ouest: toute la partie inférieure du bâtiment est obscurcie par les ombres du bois voisin, les colonnes sortent de ces ténèbres en s'élevant à différentes hauteurs; quelques-unes sont entièrement ensevelies dans l'ombre; d'autres ne sont que légèrement frappées par de faibles rayons; et d'autres sont parfaitement éclairées depuis leurs chapiteaux jusqu'à leurs bases. La lumière est extrêmement adoucie par la rondeur des colonnes, mais elle se réunit en grandes masses sur les murs de l'intérieur du péristyle, qui la réfléchissent avec beaucoup d'éclat; elle frappe pleinement et sans interruption tout l'entablement, en marquant distinctement chaque dentelure; et elle se trouve tellement distribuée sur les statues qui couronnent divers points du fronton, que les ombres les plus profondes contrastent avec les jours les plus vifs. Des rayons languissants flottent encore sur les côtés du temple, longtemps après que toute sa partie supérieure est entièrement couverte de la première obscurité du soir; et ils brillent encore sur le sommet des arbres, ou entre leurs intervalles, lorsque les ombres se répandent sur le vallon grec.

Tout effet semblable, dû à d'heureuses circonstances, est si parfaitement beau, quoique passager, que ce serait une faute impardonnable de n'en pas profiter. Les différentes heures du jour en peuvent produire beaucoup d'autres, auxquels on donnera souvent beaucoup d'énergie par la disposition des bâtiments, du terrain, des eaux et des bois. D'autres effets sont relatifs à certains mois et à certaines semaines de l'année : ils naissent tantôt de la floraison, tantôt des travaux qu'exigent la culture ou la récolte.

7.4 Travail remis au SEVE en automne 2005 pour la mise en place de l'entretien différencié dans le parc des Eaux-Vives

Arbustes

Vivaces

Arbres

Ville de Genève
Service de l'environnement et des espaces verts

Entretien différencié

Parc des Eaux-Vives

Végétation existante

2 décembre 2005

N
O
E
S

Zone 1

Zone 2

Zone 3

Zone 4

Ville de Genève
Service de l'environnement et des espaces verts

Entretien différencié

Parc des Eaux-Vives

Zones d'entretien

2 décembre 2005

N

O

E

S

		CLASSE 1	CLASSE 2	CLASSE 3	CLASSE4	CLASSE 5 - 6
		Espaces de prestige : parterre de fleurs en centre ville, haies et masisfs arbustifs soigmés, parcs historiques, …	**Espaces à entretien soigné : pelouses tondues régulièrement, fleurissement par des plantes annuels en taches à géométrie contrôlée, abords d'avenues, …**	**Espaces à pratiques horticoles : parcs de loisirs, de promenade, terrains d'entraînement, …**	**Espace à pratiques extensives : espaces de jeux de découvertes, prairies, bosquets éclaircis, …**	**5 Zone d'intervention limitée : talus subnaturels, abords de sentiers, promenades de sous-bois, … 6 Zone de simple inventaire des milieux pouvant être classées en Zone Naturelle d'Intérêt Floristique et Faunistique : zone humide, ripisylve, …**
Entretien général						
Nettoyage de propreté		Minimum une fois par jour sans dépasser 5% de salissure.	Minimum une fois par jour sans dépasser 5% de salissure.	Minimum une fois par jour sans dépasser 10% de salissure.	Minimum une fois par semaine sans dépasser 10% de salissure.	Minimum une fois par mois sans dépasser 10% de salissure, immédiatement en cas d'encombrement.
Desherbage de propreté		Manuel ou chimique en préférant le manuel. Ne jamais dépasser un taux d'infestation de 5%.	Manuel ou chimique en préférant le manuel. Ne jamais dépasser un taux d'infestation de 5%.	Manuel ou mécanique en cas de présence d'indésirable (Chardon, Rumex, Ambroisie) Chimique ponctuel. Ne jamais dépasser un taux d'infestation de 10%.	Manuel en cas de présence d'indésirable (Chardon, Rumex, Ambroisie). Chimique interdit.	Manuel en cas de présence d'indésirable (Chardon, Rumex, Ambroisie). Chimique interdit.
Ramassage des feuilles sèches		Evacuation	Evacuation	Elles seront soufflées dans les massifs arbustifs, suf feuilles de platanes.		
Ramassage des corbeilles de propreté		Minimum une fois par jours, aucun débordement n'est admis.	Minimum une fois par jours, aucun débordement n'est admis.	Minimum une fois par jours, aucun débordement n'est admis.	Minimum une fois par semaine, aucun débordement n'est admis.	
Lavage	Motorisé	Une fois par semaine en période hors gel.	Une fois par semaine en période hors gel.			
	Manuel	Minimum une fois par an ou plus selon degré de salissure.	Minimum une fois par an ou plus selon degré de salissure.	En cas de besoin.		
	Tags	Enlevé systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	Enlevé systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	Enlevé systèmatiquement dans les 7 jours ouvrables.		
Entretien du mobilier	Lavage	Minimum une fois par ans ou plus selon degré de salissure.	Minimum une fois par ans ou plus selon degré de salissure.	Minimum une fois par an ou plus selon degré de salissure.		
	Tags	Enlevé systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	Enlevé systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	Enlevé systèmatiquement dans les 7 jours ouvrables.		
	Réparation / remplacement	A faire systèmatiquement dans les 72 heures.	A faire systèmatiquement dans les 72 heures.	A faire systèmatiquement dans les 7 jours ouvrables.	A faire dans les 3 semaines.	
	Rénovation	Selon état en gardant un visuel irréprochable.	Selon état en gardant un visuel irréprochable.	Selon état en gardant un visuel correct.	Réfection annuelle complète.	
Jeux	Lavage		Minimum une fois par ans ou plus selon degré de salissure.	Minimum une fois par an ou plus selon degré de salissure.		
	Tags		Enlevé systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	Enlevé systèmatiquement dans les 7 jours ouvrables.		
	Mise en sécurité		Dans les 24 heures.	Dans les 24 heures.		
	Réparation / remplacement		A faire systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	A faire systèmatiquement dans les 7 jours ouvrables.		
	Rénovation		Selon état en gardant un visuel irréprochable.	Selon état en gardant un visuel correct et une sécurité irréprochable.		
Surfaces minérales	Mise en sécurité	Dans les 24 heures.	Dans les 24 heures.	Dans les 24 heures.		
	Réparation	A faire systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	A faire systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	A faire systèmatiquement dans les 7 jours ouvrables.		
	Entretien				Resurfaçage périodique.	
Regards, tampons, avaloirs	Mise en sécurité	Dans les 24 heures.	Dans les 24 heures.	Dans les 24 heures.	Dans les 24 heures.	Dans les 24 heures.
	Réparation / remplacement	A faire systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	A faire systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	A faire systèmatiquement dans les 7 jours ouvrables.		
	Propreté	Nettoyage et vidange une fois par année.	Nettoyage et vidange une fois par année.	Nettoyage et vidange une fois par année.		

Arrosage automatique	Maintenance	Contrôle, réparation et programmation	Contrôle, réparation et programmation			

		systèmatique avant la première mise en eau saisonnière.	systèmatique avant la première mise en eau saisonnière.			
	Purge	A la mise hors-service pour l'hiver	A la mise hors-service pour l'hiver			
	Réparation	A faire systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.	A faire systèmatiquement dans les 72 heures ouvrables.			
	Contrôle	Visuel journalier	Visuel journalier			
Sanitaires public	Propreté	Etat irréprochable.	Etat irréprochable.			
	Nettoyage et desinfection	Minimum un nettoyage et desinfection journalier, contrôle visuel deux fois par jours.	Minimum un nettoyage et desinfection journalier, contrôle visuel deux fois par jours.			
Déneigement		Prioriaire.	Prioriaire.	Secondaire		
		Application de fondants non polluants	Application de fondants non polluants	Sans application de fondants.		
Déjections canines						
Fleurissement						
Par jardinières	Estival	Plantation à partir du 18 mai environ, fin de plantation au 15 juin au maximum.				
	Printanier	Plantation au 30 mars maximum.				
	Automnal	Fleurissement saisonnier, Bruyères, Chrysanthèmes, …				
		Plantation des bulbes de printemps au 1er novembre au maximum.				
	Événementiel	Décorations ponctuelles : noël, manifestations, …				
Par massif annuel / biannuel	Estival	Plantation à partir du 18 mai environ, fin de plantation au 15 juin au maximum.	Plantation à partir du 18 mai environ, fin de plantation au 15 juin au maximum.			
	Printanier	Plantation au 30 mars maximum.	Plantation au 30 mars maximum.			
	Automnal	Fleurissement saisonnier, Bruyères, Chrysanthèmes, …	Fleurissement saisonnier, Bruyères, Chrysanthèmes, …			
	Evénementiel	Plantation des bulbes de printemps au 1er novembre au maximum.	Plantation des bulbes de printemps au 1er novembre au maximum.			
		Décorations ponctuelles : noël, manifestations, …	Décorations ponctuelles : noël, manifestations, …			
Par massif de plantes vivaces						
Par massifs de vivaces naturalisées				Vivaces et bulbes, non remplacement des espèces ayant disparu la deuxième année, replantation par des espèces résistantes.		
Desherbage		Manuel, toujours impecable	Manuel, toujours impeccable	Manuel, une fois par année, plus si infestation.		
Note d'objectif						
Visuel		Toujours impecable.	Toujours impecable.			
Remplacement des plantes		Jusqu'au 15 juillet si disponibilité.	Jusqu'au 15 juillet si disponibilité.			
Arrosage		Maximum trois fois par semaine.	Maximum trois fois par semaine.			
Arrosage fertilisant		Une fois tous les quinze jours.	Une fois tous les quinze jours.			
Nettoyage des feuilles sèches		Une fois par semaine.	Une fois par semaine.			
Traitements		Contrôle phytosanitaire, traitement au besoin.	Contrôle phytosanitaire, traitement au besoin.			
Gazon						
Aspect			Toujours vert			
Hauteur de tonte			3-4 cm			
Hauteur de déclenchement de la tonte			5 cm			
Machine			Hélicoidale ou rotative			
			Nettoyage tous les jours sans eau.			
			Lames affutées et équilibrées.			
Ramassage des déchets de tonte			Ramassage et évacuation en benne.			
Arrosage			Arrosage automatique.			
Aération			Une fois par année, à l'aérateur à louchet, suivi d'un sablage.			

Sablage			Une fois par année.			
Fertilisation			Selon plan de fumure.			
Desherbage			Sélectif ponctuel une fois par an. Privilègier les desherbages manuels.			
Traitements	Insecticide		Ponctuel			
	Fongicide		Ponctuel			
Ramassage des feuilles			Par soufflage, ne pas dépasser 25 % de la surface couverte. Evacuation.			
Pelouse						
Aspect				Autorisation de flash de sécheresse.	Variable selon la saison.	
Hauteur de tonte				5-6 cm	10 cm.	
Hauteur de déclenchement de la tonte				7-9 cm, au minimum une fois tous les 10 jours	25 cm.	
Machine				Rotative, év. Tondeuse-mulcheuse	Tondeuse-débroussailleuse.	
				Nettoyage tous les jours sans eau.		
				Lames affutés et équilibrées.	Lames affutés et équilibrées	
Ramassage des déchets de tonte				Ramassage et évacuation en benne.	Ramassage et évacuation en benne.	
Desherbage				Privilégier le desherbage manuel, desherbage chimique ponctuel en cas de besoin		
Traitements	Fongicide			Ponctuel		
Prairie						
Aspect					Variable selon la saison.	
Hauteur de tonte					10 cm.	
Hauteur de déclenchement de la tonte					15 juin + septembre.	15 juin (septembre).
Machine					Barre de coupe	Barre de coupe.
Ramassage des déchets de tonte					Laissé sécher en retournant, évacuationen benne.	Laissé sécher en retournant, évacuationen benne.
Arbustes / rosiers						
Taille	Arbustes		Taille horticole au sécateur une fois par an, évacuation des déchets de taille.	Taille de nettoyage en fonction de la date de floraison ou du maintien de la forme, évacuation des déchets de taille.	Taille de nettoyage, recepage.	
	Haies caducs		Taille à la cisaille une fois par ans en fonction du maintien de la forme ou de la date de floraison. Evacuation des déchets de taille.			
	Haies persistantes		Taille au sécateur ou à la cisaille une fois par ans en fonction du maintien de la forme. Evacuation des déchets de taille.			
	Rosiers		Une fois par ans en deux temps, évacuation des déchets de taille.			
Suppression des fleurs fanées			Une fois par semaine pour les rosiers, en fin de floraison pour les Rhododendrons.			
Desherbage			Manuel ou chimique en préférant le manuel. Ne jamais dépasser un taux d'infestation de 25%.			
Ramassage des feuilles			Par soufflage, ne pas dépasser 25 % de la surface couverte. Evacuation.	Laisser les feuilles à la base des arbustes.		
Evacuation des déchets			Pas de broyage.		Broyage sur place.	Broyage sur place ou mise en tas.
Triandinage			Une fois à l'automne.			
Arrosage			En cas de besoin, éviter le dessèchement.			

Fertilisation			Une fois par ans avec une engrais de fond.			
Paillage			Tous les trois ans avec bois broyé ou	Ev. Déchets de taille broyé et		

			plaquettes de bois.	composté (9mois).		
Sous-bois / foret / cordons boisés						
Arbres					Taille de sécurité, éclaircissage pour favoriser le renouvellement.	Taille de sécurité, éclaircissage pour favoriser le renouvellement.
Haies libres					Recepage par tiers.	Recepage par tiers.
Arbres urbain				**Arbres**		
Tuteurs et attaches			Contrôle des tuteurs et remplacement des attaches une fois par ans.			
Taille			Respec de la forme donnée en pépinière.	Uniquement si danger pour les usagers.		
			Eviter les élaguage, travailler en taille raisonnée.			
			Evacuation des déchets de taille.	Evacuation des déchets de taille.		
Santé / sécurité de l'arbre			Suivi optique de l'état phytosanitaire et physique, traitement chimique uniquement en dernier recours.	Suivi optique de sécurité, intervention uniquement si nécessaire.		
			Déneigement des voiries afférentes seulement avec des fondants non polluants.			
Suivi écologique						
Visite annuel						
Comptage						Espèces végétales et animales ciblées.
Carnet d'interventions						A remplir après chaque interventions.

Pelouse
déclenchement de la tonte à 7-9 cm, au minimum une fois tous les 10 jours

Prairie
Une fauche à partir de 15 juin et 1 fauche en septembre

Ville de Genève
Service de l'environnement et des espaces verts

Entretien différencié

Parc des Eaux-Vives

Plan des tontes

2 décembre 2005

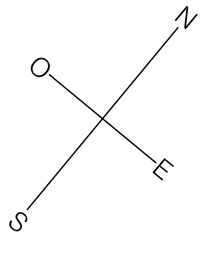

1 Haie au nord du parc, le long de la route du lac
2 Collection de rhododendrons offerts par les Pays-Bas en 1947
3 Rocailles au nord du parc, belvédères est et ouest
4 Rocaille au centre du parc avec grotte et ruisseau
5 Etang de la maison Plonjon
6 Place de jeux au nord du parc
7 Buvette
8 Square avec place de jeux au sud du parc
9 Plantations « villa vaudoise »

Ville de Genève
Service de l'environnement et des espaces verts

Entretien différencié

Parc des Eaux-Vives

Problèmes

2 décembre 2005

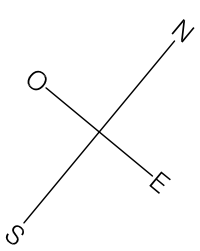

Ville de Genève
Service de l’environnement et des espaces verts

Parc des Eaux-Vives
Entretien différencié

Problèmes

1.

Haie au nord du parc, le long de la route du lac

État existant :

Plantation vieillissante à base de Buxus sempervirens. Plantation de renouvellement divers, Prunus laurocerasus, Prunus lusitanica, graminées diverses.
Lieu d’aisance pour les visiteurs du parc.

Images :

Constat :

La haie de buis plantée le long du muret de la clôture s’est développée et les plantes ne peuvent plus être entretenues. Il faut refaire l’aménagement.

Ville de Genève
Service de l’environnement et des espaces verts

Parc des Eaux-Vives
Entretien différencié

Problèmes

2.

Collection de Rhododendrons offerts par les Pays-Bas en 1947

État existant :

Rhododendrons magnifiques, de grande taille, mais qui ont le plus souvent basculé. La tourbe des fosses a fusé. Les rhododendrons sont vieillissants. Le renouvellement se fait sans tenir compte des variétés de la collection.

Images :

Constat :

La collection se perd, renouvelée sans ligne directrice par des variétés du commerce.
Les fosses sont à réaménager.

Ville de Genève
Service de l’environnement et des espaces verts

Parc des Eaux-Vives
Entretien différencié

Problèmes

3.

Rocailles au nord du parc, belvédères est et ouest

État existant :

Belvédère est : La rocaille a été plantée en partie par des plantes vivaces et en partie par des conifères nains. Les plantes sont plantées de façon très espacée. La mauvaise herbe colonise le terrain nu. La partie plantée de Bergenia est plutôt réussie.

Belvédère ouest : Une sous-plantation de graminées est plantée sous les Robiniers.

Images :
Belvédère est

Belvédère ouest

Constat :

Les plantations sans concept et sans projet sont mal réalisées. Le choix des végétaux n’est pas forcément adéquat concernant l’espèce et la variété. Par manque de budget, les plantes sont très espacées. Ces plantations demandent un entretien soutenu car elles ne couvrent pas le terrain ou alors sont colonisées par la mauvaise herbe et ont un aspect négligé.

Ville de Genève
Service de l’environnement et des espaces verts

Parc des Eaux-Vives
Entretien différencié

Problèmes

4.

Rocailles au centre du parc avec grotte et ruisseau

État existant :

Espace réaménagé par les jardiniers du parc, réaménagement de la rocaille, déplacement des pierres, création d’une main courante et de bordure en rondins de bois, plantation de vivaces.

Images :

État avant réaménagement

État après réaménagement

Main courante

Nouvel aménagement

Constat :

La surface réaménagée est importante. Aucun projet n’a été discuté entre les jardiniers et le bureau technique. Les plantes sont commandées au coup par coup selon les disponibilités. Elles ne sont pas plantées en nombre suffisant pour couvrir le sol rapidement. Le nouvel aménagement apporte une nette modification du parc et de l’entretien.

Il est important qu’une discussion s’installe entre le bureau technique et les jardiniers "du terrain" lors de réaménagements. Un échange d’idées ne peut apporter qu'un enrichissement à ces derniers.
Il faut introduire un système pour les réaménagements :

- Conception
- Concertation - discussion
- Demande de budget
- Construction

Ce processus permettra d’améliorer les aménagements et de réduire l’entretien par un choix de plantes adéquates et en quantité suffisante pour couvrir le terrain.

Ville de Genève
Service de l'environnement et des espaces verts

Parc des Eaux-Vives
Entretien différencié

Problèmes

5.

Étang de la Maison Plonjon

État existant :

Étang à caractère naturel, alimenté par l'eau du réseau, entouré d'une clôture vert sapin.

Image :

Constat :

Dans son aménagement, l'étang de la Maison Plonjon montre une volonté de laisser plus de nature dans cet endroit. Malheureusement, pour des raisons de sécurité, il est entouré d'une clôture. Le visuel de cet aménagement n'est pas satisfaisant.
L'étang est selon le chef jardinier alimenté par l'eau du réseau.

Il faut soit combler l'étang, soit l'aménager en respect des normes de sécurité afin de pouvoir supprimer la clôture.

Ville de Genève
Service de l’environnement et des espaces verts

Parc des Eaux-Vives
Entretien différencié

Problèmes

6.

Place de jeux au nord du parc

État existant :

Place de jeux obsolète comprenant une balance et un tourniquet ainsi qu’un ancien bassin.

Images :

Constat :

Les jeux ne répondent plus aux normes de sécurité. Ils doivent être enlevés.

Le parc des Eaux-Vives ne possède pas de place de jeux. Il serait peut-être bien d’en prévoir une nouvelle à cet endroit avec des jeux hors du commun. Le bâtiment en bois pourrait être transformé avec WC et lieu couvert.

Ville de Genève
Service de l’environnement et des espaces verts

Parc des Eaux-Vives
Entretien différencié

Problèmes

7.

Buvette

État existant :

Terrasse de la buvette délimitée par quelques bacs en béton. L’endroit est très ombragé.

Images :

Constat :

La terrasse n’a pas l’air utilisée, le bâtiment de la buvette est en mauvais état suite à des infiltrations d’eau.

Une réflexion est à mener sur cet endroit qui est à proximité immédiate du restaurant.

Ville de Genève
Service de l’environnement et des espaces verts

Parc des Eaux-Vives
Entretien différencié

Problèmes

8.

Square avec place de jeux au sud du parc

État existant :

Espace vieillissant et peu utilisé, place de jeux obsolète comprenant une balance, quelques bancs et un bac à sable aménagé dans un ancien bassin.

Images :

Constat :

L’endroit ne donne pas envie de s’y installer. Quelques plantations ont été faites au coup par coup selon l’habitude des jardiniers du parc.
L’endroit est à repenser complètement dans sa forme et dans sa fonction.

Ville de Genève
Service de l’environnement et des espaces verts

Parc des Eaux-Vives
Entretien différencié

Problèmes

9.

Plantations "Villa vaudoise"

État existant :

Plantations de graminées et d’arbustes, souvent par trois, en semis dans le parc.

Images :

Constat :

Les plantations spontanées des jardiniers mettent de l’animation dans le parc et leur permettent de s’approprier leur lieu de travail.

Il ne faudrait pas que ces interventions "sauvages" rentrent en conflit avec la structure historique du parc. Comme pour les autres aménagements, ces plantations sont faites au coup par coup avec les moyens du bord et souvent avec des espèces et variétés mal adaptées. Une discussion entre le bureau technique et les jardiniers permettrait d’éviter des plantations peu souhaitables.